



L'Iran et les Etats-Unis reprennent les hostilités

- Le cessez-le-feu entre les deux pays, négocié en juin, ne tient plus qu'à un fil, après le déclenchement de nouvelles frappes de part et d'autre
- Dans la nuit de mardi à mercredi, les forces armées américaines ont riposté à des tirs iraniens sur des navires empruntant le détroit d'Ormuz
- Mercredi, Washington a touché de nouvelles cibles, en réponse à des attaques sur des bases militaires américaines au Koweït et à Bahreïn
- Présent au sommet de l'OTAN, à Ankara, Donald Trump a qualifié les dirigeants iraniens de « menteurs » ne sachant pas « tenir un accord »
- En Iran, la reprise des frappes américaines renforce ceux qui considèrent que les discussions avec les Etats-Unis sont vaines

PAGES 2 ET 3

BARDELLA RENVOYÉ AU RÔLE DE NUMÉRO DEUX DU RN

- Au lendemain de l'annonce de sa candidature à la présidentielle, Marine Le Pen était en déplacement, mercredi, à La Flèche (Sarthe)
- Présent à ses côtés, Jordan Bardella, qui s'est longtemps imaginé participer à l'élection de 2027, affichait un visage fermé
- L'entrée en campagne de la cheffe de file du parti d'extrême droite oblige ses adversaires de tout bord à affiner leurs stratégies

PAGES 8-9 ET IDÉES PAGE 23

EDITORIAL
 LES POPULISTES
 ET LA TENTATION
 DE L'IMPUNITÉ

PAGE 26



Marine Le Pen et Jordan Bardella, à La Flèche (Sarthe), le 8 juillet.
 MARIE MAGNIN/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Climat
 L'urgence de « changer d'échelle »

AU MOMENT où l'Hexagone subit la troisième canicule de l'année, le Haut Conseil pour le climat (HCC) a publié, jeudi, son rapport annuel. Dans le texte, l'instance indépendante estime que les politiques menées en France sont « insuffisantes » pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et « éviter une forte aggravation des risques climatiques ». Le HCC appelle le gouvernement à un « changement d'échelle » dans les mesures d'atténuation et d'adaptation au réchauffement.

PAGE 7 ET IDÉES PAGE 24

Agriculture
 145 millions pour relancer les achats d'engrais

Le gouvernement a annoncé, jeudi, une aide d'urgence pour l'acquisition d'engrais chimiques

PAGE 14

Proche-Orient
 L'inexorable déclin
 de la société
 palestinienne

PAGE 4

Edition
 Le grand blues
 des libraires
 face à la chute des
 ventes de livres

PAGE 17

Culture
 « Growing Piece »,
 un étonnant récit
 de réincarnation
 à Avignon

PAGE 18

Justice
 Affaire Kessaci :
 un leader de la DZ
 Mafia suspecté

Des enregistrements versés dans l'enquête sur le meurtre du frère du militant antidrogue mettent en cause l'un des chefs de l'organisation criminelle

PAGE 11

Sciences
 Une étude rare
 d'une dorsale
 océanique

Des chercheurs français ont eu la chance d'observer en direct, en 2024, l'expansion de ces déchirures formées par l'écartement de deux plaques tectoniques

PAGE 6

VU PAR URBS (FRANCE)

CARTOONING FOR PEACE



TEMPUR
SOLDES
D'ÉTÉ
 Des offres exceptionnelles pour un confort inégalé du 24-06 au 21-07

EspaceTopper® 100
 Maison familiale depuis 1926 1926 - 2026 **ans**
LE PLUS GRAND ESPACE TEMPUR À PARIS
Paris 12 • M° Nation 56-60 cours de Vincennes 7J/7 • 01 43 41 80 93
Paris 15 • M° Charles Michels 66 rue de la Convention 7J/7 • 01 40 59 02 10



Dans le cortège funèbre de l'ancien Guide suprême iranien, Ali Khamenei, à Téhéran, le 6 juillet. ALKIS KONSTANTINIDIS/REUTERS

Iran - Etats-Unis : la reprise des frappes

Les hostilités illustrent la méfiance de Téhéran vis-à-vis du cessez-le-feu, qui ne tient plus qu'à un fil

Donald Trump a pris le ton d'un homme trahi, outré par la malhonnêteté de ses adversaires iraniens. A Ankara, où il assistait, mercredi 8 juillet, au sommet de l'OTAN, le président américain, coutumier des coups de bluff et des menaces grandiloquentes, a fait mine de quitter la table des négociations, écœuré. Le protocole d'accord, qu'il avait signé en France, à Versailles, le 17 juin, pour mettre fin à la guerre en Iran déclenchée à la fin de février par les Etats-Unis ? *« Pour moi, c'est fini »,* a-t-il déclaré devant les journalistes.

S'il ne tenait qu'à lui, le texte, pourtant décrit par ses propres soins, quelques semaines plus tôt, comme le meilleur de tous les temps, serait déchiré sur-le-champ. M. Trump, maître auto-proclamé de l'« art du deal », dit n'avoir jamais rencontré un partenaire aussi fourbe que le régime théocratique. *« Je ne veux plus négocier avec eux [les Iraniens]. Ce sont des pourritures. Ils sont dirigés par des personnes malades. Ils sont vicieux, violents, menteurs »,* égrène le président américain qui, quelques jours plus tôt, décrivait ces mêmes dignitaires comme des personnages rationnels. *« Ils avaient peur qu'on les tue pendant les funérailles [de l'ancien guide suprême Ali Khamenei, commémorées samedi 4 juillet à Téhéran]. On a rendu [les funérailles] sûres pour eux. Et ils essaient de couler nos navires... (...) Ils ne savent pas tenir un accord »,* s'insurge encore le chef de la Maison Blanche.

Le fragile cessez-le-feu ne tient plus qu'à un fil. L'armée américaine a touché plus de 80 cibles

en Iran, dans la nuit de mardi à mercredi, en riposte à des tirs iraniens visant trois navires commerciaux dans le détroit d'Ormuz, censé être rouvert à la navigation. Washington a assuré avoir visé 90 cibles supplémentaires dans la nuit de mercredi à jeudi, tandis que l'Iran effectuait des frappes sur Bahreïn et sur le Koweït. Les frappes américaines ont fait 14 morts et 78 blessés, selon le ministère de la santé iranien. Sanctionnant ce qu'ils considèrent comme une violation du protocole d'accord, les Etats-Unis ont révoqué la licence permettant à l'Iran de vendre son pétrole. Téhéran revendique avoir frappé en retour 85 installations sur des bases militaires américaines au Koweït et à Bahreïn, au moyen de missiles et de drones.

A Ankara, Pete Hegseth, le secrétaire à la défense américain, prévient : si cela était nécessaire, et si Donald Trump lui en donnait l'autorisation, les Etats-Unis pourraient *« frapper plus fort et plus profondément »*. A ses côtés, Donald Trump renchérit : *« Le blocus [des ports iraniens, levé depuis la signature de l'accord] pourrait être rétabli »,* lance-t-il. Mercredi dans la soirée, l'armée américaine lançait une nouvelle série d'attaques.

**« JE NE VEUX PLUS
NÉGOCIER AVEC EUX. CE
SONT DES POURRITURES.
LES IRANIENS SONT
DIRIGÉS PAR DES
PERSONNES MALADES »**

DONALD TRUMP

Des explosions ont, selon les médias iraniens, été entendues dans au moins trois villes portuaires de la côte sud-est du pays. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, *« très inquiet »,* a appelé à la reprise des négociations alors que le Qatar et le Pakistan œuvraient à la désescalade.

Sentiment de paranoïa

Le scénario d'un retour à une guerre de haute intensité en Iran ne semble pourtant pas, encore, le scénario privilégié par la communauté internationale. *« Il faut continuer d'avancer (...) Les discussions vont se poursuivre »,* prédisait Emmanuel Macron, peu avant de quitter le sommet de l'OTAN, laissant penser qu'il ne fallait pas, ou plus, prendre au mot le chef de la Maison Blanche.

« Aussi frustré que puisse l'être Trump, il n'y a aucune alternative au protocole d'accord qui soit, pour lui, plus attrayante que cet accord », analyse Ali Vaez, directeur du projet Iran au sein de l'ONG International Crisis Group. Les échanges de tirs, menaces et insultes ne seraient, pour les Etats-Unis, comme pour l'Iran, qu'une façon de prolonger les négociations. *« Les parties n'ont jamais cessé de poursuivre la guerre pendant la paix, testant les limites pour améliorer leurs positions et affaiblir le pouvoir de négociation de l'autre camp. Le protocole d'accord n'a pas mis fin à la coercition ; il l'a simplement réorientée »,* poursuit M. Vaez. *« Les deux camps jouent avec le feu. Aucune des deux parties ne veut paraître faible ni, en somme, capituler, s'efforçant d'intimider l'autre. C'est là que réside le danger »,* appuie Vali Nasr, ancien conseiller au département d'Etat américain et pro-

fesseur à l'Ecole des études internationales avancées de l'université américaine Johns Hopkins.

Pour l'ancien conseiller de Barack Obama, les attaques iraniennes illustrent l'extrême défiance du régime à l'égard des Etats-Unis : *« Téhéran pense que les Etats-Unis ne veulent pas vraiment négocier. »* Pour le régime, décrypte M. Nasr, un plan de reconstruction de 300 milliards de dollars ou la levée du blocus ne seraient que des moyens de le pousser à baisser la garde et à renoncer à ses leviers (au Liban, en exigeant le désarmement du Hezbollah, et à Ormuz, en rouvrant totalement le détroit) avant d'engager, en position de faiblesse, un nouveau cycle de négociations sur le nucléaire.

Les récentes déclarations du vice-président américain ont renforcé ce sentiment de paranoïa. Le 1^{er} juillet, J. D. Vance confiait au podcast politique « The Michael Knowles Show », que le protocole d'accord visait avant tout à *« relancer l'économie pétrolière mondiale, à reconstituer certains stocks, puis à voir où on en est »*. Le régime théocratique, qui estime avoir remporté la guerre en parvenant à survivre malgré la puissance de feu de la première armée du monde, n'entend pas perdre son ascendant, en desserrant trop aisément son étreinte sur le détroit d'Ormuz. La fermeture, de facto, de ce couloir maritime avait permis à l'Iran de prendre le monde en otage, en déstabilisant l'économie mondiale.

« L'Iran cherche à faire passer le message que ni la signature du protocole d'accord avec les Etats-Unis ni sa volonté d'améliorer ses relations avec les Etats du Golfe ne doivent être interprétées comme un feu vert permettant aux pays de la

EN IRAN, LA LIGNE DÉFENDUE PAR LES PRAGMATIQUES, ESPÉRANT UNE LEVÉE DES SANCTIONS POUR RENFLOUER LE RÉGIME, ULCÈRE LES JUSQU'AU-BOUTISTES

région de circuler librement dans le détroit, au mépris de la revendication de Téhéran de contrôler et de gérer cette voie navigable, écrivait sur X, le 7 juillet, Hamidreza Azizi, chercheur invité à la Stiftung Wissenschaft und Politik, à Berlin. Les considérations géopolitiques l'emportent sur les contraintes diplomatiques qui, par le passé, avaient donné naissance à la politique dite *« de patience stratégique »*.

« Coup d'Etat en route ? »

La reprise des frappes américaines donne aujourd'hui du poids, en Iran, à ceux qui considèrent toute discussion avec Washington comme une entreprise vaine, voire criminelle. La télévision publique, aux mains des plus radicaux, s'en prend notamment à l'équipe des négociateurs iraniens, à commencer par Mohammad Bagher Ghalibaf, le président du Parlement, et Abbas Araghtchi, le ministre des affaires étrangères, accusés de brader les intérêts de la République islamique.

La ligne défendue par les pragmatiques – comprenant les généraux des gardiens de la révolution –, qui espèrent une levée des sanctions financières pour renflouer le régime exsangue, ulcère

les jusqu'au-boutistes. Le 30 juin, IRIB, la radio-télévision d'Etat, a interrompu un entretien préenregistré de M. Ghalibaf, alors que ce dernier s'appretait à expliquer le mécanisme de déblocage des avoirs iraniens gelés à l'étranger, provoquant la stupeur du bureau du chef du Parlement. L'absence de Mojtaba Khamenei, le Guide suprême désigné en mars, jamais apparu en public depuis le bombardement qui l'aurait sérieusement blessé et a coûté la vie à son père, suscite aussi des doutes parmi le courant ultraconservateur sur sa capacité à peser sur les événements.

Certains vont jusqu'à suspecter les partisans d'un accord avec les Etats-Unis de putsch : *« Avertissement à la nation iranienne : y a-t-il un coup d'Etat en route ? »,* s'est enflammé, le 29 juin, sur son compte X, le député ultraconservateur Mahmoud Nabavian, membre du Front pour la stabilité de la révolution islamique et vice-président de la commission de la sécurité nationale du Parlement. *« Une décision que les responsables considèrent comme conforme à l'intérêt général, mais qui va à l'encontre de l'avis du Guide suprême, ce n'est pas de l'intérêt général ; c'est en réalité de la corruption »,* insistait-il.

Le 6 juillet, lors de la procession organisée à l'occasion des funérailles d'Ali Khamenei, M. Araghtchi a pu mesurer l'étendue de son impopularité auprès de cette base ultraconservatrice. Traité de « traître » par des dizaines de partisans du défunt ayatollah, le chef de la diplomatie a dû être exfiltré d'une rue de la capitale par sa garde rapprochée. ■

CLAIRE GATINOIS
ET MADJID ZERROUKY

Au sommet de l’OTAN, Trump alterne menaces et soutien aux alliés

Le président américain s’est dit « très en colère » contre l’alliance, mercredi, à Ankara

ANKARA - envoyés spéciaux

De la fureur à l’effusion, en passant par les menaces : la deuxième et dernière journée du sommet de l’Organisation du traité de l’Atlantique Nord (OTAN) à Ankara, mercredi 8 juillet, a tourné, comme les alliés le craignaient, à l’exercice de style trumpien. Elle avait commencé sous une pluie de critiques du président américain envers ses partenaires. Elle s’est close tard dans la soirée sur trois notes dont Donald Trump a le secret : une menace de « frapper fort » l’Iran dès la nuit tombée, une charge contre le communisme mondial et la certitude qu’il régnait « *unité et amour* » dans la salle de réunion où s’étaient retrouvés les chefs d’Etat et de gouvernement de l’Alliance.

Entre ces deux moments, l’OTAN a tenu sa séance plénière comme si de rien n’était. Les 32 alliés ont fini par s’entendre pour rappeler leur « engagement indéfectible en faveur de [leur] défense collective, conformément à l’article 5 du traité de Washington – une attaque contre l’un d’entre [eux] est une attaque contre tous ». Surtout, ils ont réitéré leur soutien « *inébranlable* » à l’Ukraine. Des engagements importants au vu du scepticisme du président américain sur ces sujets au cours de l’année écoulée.

Arrivé plutôt en forme la veille, il a d’abord rappelé tout le bien qu’il pensait de son hôte, le président turc, Recep Tayyip Erdogan : « *Un homme fort, qui sait bien gérer son pays.* » Avant de déclarer, mercredi matin, aux côtés de Mark Rutte, le secrétaire général de l’Alliance, qu’il était « *très en colère contre l’OTAN* ». Dans une longue tirade, sans distinction entre le diplomatique et le trivial, le président américain a d’abord ouvertement critiqué l’Espagne, « *un partenaire épouvantable* », avant de lâcher : « *Je ne suis pas content de l’Alliance à cause de ce qu’ils ont fait avec le Groenland, et je ne suis pas content parce qu’ils n’ont pas voulu nous aider, face au principal Etat qui soutient le terrorisme, à savoir l’Iran.* »

« Les meilleurs du monde »

Le premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a su éviter toute polémique. Devant les caméras, il a assuré que « *les relations entre les Etats-Unis et l’Espagne sont, sur les plans social, culturel, économique et politique, très positives, vraiment très positives* », après avoir eu un échange informel « *courtois* », selon lui, avec le président américain. Ce dernier avait pourtant à nouveau reproché à Madrid de ne pas mettre assez au pot pour la défense du Vieux Continent, réitérant sa menace de cesser tout commerce avec l’Espagne.

Au cours de sa conférence de presse, Mark Rutte n’a pas eu de mots assez forts pour présenter « *une unité inégalée de l’Alliance* ». Il a aussi insisté sur les importants efforts des Européens et des Canadiens pour prendre davantage leur part du « fardeau » de la défense collective. Pour preuve, souligne-t-il, ils ont augmenté en 2025 leurs investissements dans leurs armées de 121 milliards d’euros, une somme colossale par rapport aux années ayant précédé la guerre en Ukraine. De même, mardi, ces 31 Etats ont annoncé pour quelque

Le président américain a d’abord critiqué l’Espagne, « un partenaire épouvantable »

Donald Trump a fini par saluer la myriade de contrats obtenus par les grandes entreprises américaines

50 milliards d’euros de contrats et autres commandes aux industriels du secteur de la défense.

Alors que Donald Trump n’a eu de cesse de se plaindre de dépenser bien trop pour l’OTAN, le locataire de la Maison Blanche a fini par saluer la myriade de contrats obtenus par les grandes entreprises américaines, de Lockheed Martin à Northrop Grumman. Et d’ajouter que les Européens ne peuvent se passer de ces équipes mêmes qui sont tout simplement « *les meilleurs du monde* ».

Pour les pays du Vieux Continent membres de l’OTAN, cette débauche de moyens doit surtout permettre de rééquiper des armées aux arsenaux désespérément vides et de réellement lancer l’eupéanisation de l’Alliance, en se dotant d’équipements stratégiques actuellement fournis exclusivement par les Etats-Unis.

Reste que c’est toujours et encore l’absence de soutien des Européens à sa guerre en Iran qui nourrit la rancœur de Donald Trump. Il l’a appelé à plusieurs occasions, même si l’OTAN, comme le soulignent tous les spécialistes, est par essence une alliance purement défensive. Il n’empêche. Les attaques de la nuit ont été acceptées sans barguigner par les alliés de Washington. « *C’était la bonne chose à faire* », a assuré Mark Rutte, à la fin de sa conférence de presse.

Comme l’ont expliqué plusieurs dirigeants, les Européens ne souhaitent pas se laisser entraîner dans un débat sans fin sur le sujet. Ils avaient plutôt à cœur de confirmer le soutien à l’Ukraine et d’accentuer la pression sur la Russie. Les Européens et le Canada se sont ainsi engagés à fournir à Kiev, en 2026, 70 milliards d’euros sous forme d’équipements militaires, d’aide et de formation. La même somme sera déboursée en 2027, Volodymyr Zelensky, qui a multiplié les réunions bilatérales pendant les deux jours du sommet, a souhaité sécuriser le transfert de systèmes de défense antimissile dont l’Ukraine a besoin de manière urgente, comme l’ont encore montré les bombardements sur la capitale du pays ces dernières semaines. Dans la nuit de dimanche à lundi, l’Ukraine n’a pas réussi à intercepter 23 missiles balistiques tirés sur Kiev.

Lors d’une réunion bilatérale avec Donald Trump, mercredi après-midi, le président ukrainien a fini par arracher, après plusieurs demandes répétées, une licence de production du système de défense antimissile Patriot. « *Nous allons leur donner les droits pour en produire, et nous leur montrerons comment faire* », a assuré le président américain.

Lors de sa rencontre avec le président ukrainien, Donald Trump a suggéré à ce dernier de se rendre à Moscou pour négocier. Ce dernier, dans une formule qui montre à quel point la relation s’est équilibrée depuis son humiliation à la Maison Blanche en 2025, a répondu qu’une telle visite était trop dangereuse : « *Il y a beaucoup de drones ukrainiens qui tombent là-bas.* » ■

NICOLAS BOURCIER
ET PHILIPPE JACQUÉ

La Crimée, nouveau front stratégique et symbolique

Kiev multiplie les frappes sur la péninsule annexée par Moscou en 2014. Les pénuries s’aggravent, et les habitants font part de leur désarroi

Nous mettons fin à la saison touristique. De la Crimée nous ferons une île. » La menace, formulée par le ministre ukrainien de la défense, Mykhaïlo Fedorov, résume à elle seule les intentions de Kiev envers sa péninsule annexée par Moscou en 2014. Depuis mai, les forces ukrainiennes mènent des frappes systématiques sur les routes et les ponts reliant la presqu’île à la Russie, ainsi que sur les infrastructures et les installations militaires russes, provoquant des coupures de courant, d’eau, des pénuries d’essence, et semant un vent de panique auprès des touristes et des habitants.

En quelques mois, l’Ukraine a transformé la Crimée, Riviera des Russes prise pour ses beaux paysages et son paisible bord de mer, en champ de bataille. Les explosions, les alertes aériennes, les queues interminables aux stations-service, les coupures d’électricité et les marées noires le long du littoral font désormais partie du quotidien des vacanciers. Des Criméens, en pleurs, choqués ou indignés, se filment pour faire part de leur désarroi sur les réseaux sociaux.

« *Je m’adresse à Moscou et à Poutine au nom des habitants de Crimée*, lance une jeune femme au volant de sa voiture dans une vidéo diffusée sur Telegram, dimanche 5 juillet. *Vous nous aviez promis la sécurité et une vie normale. Mais, en réalité, ce sont des stations-service vides, la peur, les contrôles, les files d’attente et une incertitude totale* (...). *A la télévision, on dit que tout est sous contrôle. Mais si la Crimée vit en mode survie, alors il n’y a déjà plus de contrôle* (...). *Pourquoi nous avez-vous abandonnés ?* »

Voies impraticables

Le prix de l’essence a plus que doublé dans certaines stations, selon les témoignages d’habitants postés sur les réseaux sociaux. Le gouverneur nommé par Moscou, Sergueï Aksionov, a annoncé le 21 juin que le carburant ne serait plus vendu à tout le monde, mais uniquement aux « *services publics assurant le fonctionnement vital et la sécurité de la république de Crimée* ». Contraints à la débrouille, les automobilistes avaient pris l’habitude d’aller chercher le précieux carburant sur le continent pour

leurs propres besoins, mais aussi pour le revendre à deux ou trois fois son prix. Via le pont de Kertch, qui relie la péninsule à la rive orientale de la mer Noire, ils se rendaient notamment à Taman, dans la région de Krasnodar, pour faire le plein et se constituer des réserves, embarquant dans leur coffre des dizaines de bidons de carburant.

Mais, depuis l’attaque de la raffinerie de Krasnodar par des drones ukrainiens le 28 juin, cette solution de secours ne fonctionne plus, le sud de la Russie étant à son tour paralysé par le manque d’essence. Des stations-service de cette région refusent désormais de servir les véhicules immatriculés en Crimée. Bagarres, altercations, voitures endommagées... La situation est devenue tellement tendue dans les files d’attente que les autorités régionales ont dû faire appel aux cosaques et à la police, selon une information diffusée par la chaîne de télévision d’opposition Nastoïachtcheïa Vremia, mardi 7 juillet.

Puisque les voies terrestres au nord sont devenues impraticables, Moscou tente d’acheminer le carburant à la Crimée par voie maritime, en faisant appel à sa flotte fantôme, ces pétroliers qu’il utilise pour continuer à exporter son or noir malgré les sanctions occidentales, imposées après l’invasion à grande échelle de l’Ukraine le 24 février 2022. C’est ainsi que huit petits tankers, chargés de 7 000 tonnes d’essence chacun, naviguaient sur la mer d’Azov en direction de la péninsule lorsqu’ils ont été attaqués par des drones ukrainiens dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 juillet. Ces navires de la flotte fantôme, détruits par les frappes, ne peuvent pas être considérés comme des bâtiments civils ordinaires, a rappelé Kiev.

Outre les pénuries d’essence, les coupures d’électricité ont gagné la quasi-totalité de la presqu’île après les attaques contre des lignes à haute tension et des sous-stations électriques. Sébastopol, le QG de la flotte de la mer Noire, a été touché en premier, puis est venu le tour de la ville portuaire d’Eupatoria. Toute la rive sud a été privée de courant, ainsi que Simferopol, la capitale administrative.

« *En raison de perturbations technologiques causées par des influences extérieures, il y a une dé-*

Il s’agit d’une humiliation pour Vladimir Poutine, qui pensait avoir ramené la péninsule « à son port d’attache » pour toujours

connexion massive des consommateurs dans toutes les villes et les zones » de la péninsule, a constaté l’entreprise russe Krymnergo par le biais de l’agence de presse Interfax, lundi. A Simferopol, un boucher affirme avoir dû suspendre son commerce à cause des coupures d’électricité. « *Quand tu travailles avec des produits périssables, les pertes te plombent* », témoigne-t-il dans une vidéo diffusée sur Telegram le 4 juillet. A cela s’ajoute le coût engendré par les générateurs « *de 8 000 à 10 000 roubles par jour* [entre 92 et 115 euros] ». « *Travailler n’a pas de sens* », conclut-il.

Changement démographique

Devenues quotidiennes, les frappes de drones ukrainiens sapent le moral des habitants et poussent une partie d’entre eux à partir. Dans une autre vidéo postée le 5 juillet sur la chaîne Telegram « Vent de Crimée », une mère de famille explique avoir choisi de fuir après une « *attaque massive* », survenue le 21 juin. « *C’était effrayant, j’ai littéralement couvert mes enfants avec mon corps parce qu’il me semblait que les drones passaient juste au-dessus de notre maison. Je ne pouvais plus me sentir en sécurité* », raconte-t-elle, encore sous le choc.

Selon l’Institute for the Study of War, un centre de réflexion américain, les pénuries de carburant et d’eau, les coupures d’électricité et la menace de frappes de drones ukrainiens « *pourraient engendrer des répercussions démographiques à court terme* » et « *s’aggraver à plus long terme si la campagne de frappes persiste* ». La composition démographique de la Crimée a profondément changé depuis son annexion, avec l’arrivée de centaines de milliers de Russes. Parmi ces expatriés, souligne le centre de réflexion, « *beaucoup étaient des*

militaires et des membres des forces de sécurité russes ».

Le secteur touristique, une activité prospère jusqu’ici, accuse le coup. Les estivants russes, friands des séjours en Crimée, annulent en masse leurs réservations dans les stations balnéaires, selon les témoignages de tour-opérateurs, d’hôteliers et de propriétaires de maisons d’hôtes recueillis par le site russe d’information en ligne RBK. Le voyageur Ethno affirme avoir enregistré 80 % d’annulations pour juin et 50 % pour juillet et août. L’hôtel Rassveti-Zakati dit, quant à lui, avoir eu plus d’annulations ces dix derniers jours que toute l’année dernière, avec un taux d’occupation de 30 %, contre 65 % à 70 % en moyenne par mois en temps normal.

Le transport est lui aussi désorganisé. Ralentie ces derniers mois pour raison de sécurité, la circulation des trains risque de pâtir encore plus des récentes frappes sur les infrastructures ferroviaires. Le 7 juillet, deux ponts de chemin de fer importants, situés à Rozdolne et à Ichki et qui assuraient la liaison entre la ville portuaire de Kertch et la base aérienne de Djankoï, ont été détruits. Une mauvaise nouvelle pour la logistique militaire russe : la Crimée est une plateforme de transit essentielle pour mener les opérations dans le sud de l’Ukraine.

L’ouverture d’un nouveau front en Crimée est une humiliation pour Vladimir Poutine, qui pensait avoir ramené la péninsule « à son port d’attache » pour toujours. C’est ce qu’il avait annoncé triomphalement sous les ors du Kremlin, le 18 mars 2014, en en prononçant l’annexion. La démarche, illégale, avait été saluée par de nombreux Russes, revigorés par le slogan « *La Crimée est à nous* », propagé par la propagande à cette époque. Lieu de villediature du tsar Nicolas II, puis des « *secrétaires généraux* » du parti communiste de Staline à Gorbatchev, cette terre est forcément russe aux yeux de l’élite et d’une bonne partie de la population. Pour Vladimir Poutine, la position unique de la presqu’île sur la mer Noire en fait un atout stratégiquement important que seule la Russie est en droit de contrôler. Une conviction que Kiev parvient aujourd’hui à ébranler.

MARIE JÉGO
ET FAUSTINE VINCENT

Produire des missiles américains Patriot, un défi pour Kiev

VOLODYMYR ZELENSKY le réclamait depuis des mois, il l’a finalement obtenu, contre toute attente, mercredi 8 juillet, au détour du sommet annuel de l’Organisation du traité de l’Atlantique Nord (OTAN) à Ankara : le président américain, Donald Trump, a donné son feu vert à l’Ukraine pour la fabrication sous licence de missiles Patriot. Une annonce inattendue, qui ouvre de nombreuses questions sur la faisabilité d’un tel projet. « *Nous allons vous donner une licence pour fabriquer des Patriot* », a déclaré M. Trump. « *C’est plutôt cool* », a-t-il ajouté, alors que le président ukrainien était assis à ses côtés. « *De cette façon, vous ne pourrez pas vous plaindre qu’on ne vous en fournit pas assez* », a-t-il également glissé. Une déclaration néanmoins suivie d’une précision de taille : « *Nous n’en avons pas encore formé l’entreprise, mais ça va s’arranger.* »

Les missiles Patriot, clés pour la défense antimissile de l’Ukraine face aux salves russes, sont en réalité fabriqués par deux entreprises : Raytheon et Lockheed Martin. Mais, actuellement, seuls deux pays dans le monde ont l’autorisation pour les fabriquer en dehors du territoire américain : le Japon et l’Allemagne. Tokyo fabrique la dernière version, les PAC-3, tandis que l’Allemagne a obtenu très récemment, en 2024, le droit de

produire la version précédente, les PAC-2. L’Ukraine serait donc le troisième pays au monde à bénéficier d’une telle licence.

En Allemagne, la production de Patriot est le fruit d’une joint-venture entre Raytheon et le fabricant européen de missiles MBDA. L’usine se trouve à Schrobenuhausen, en Bavière, au nord de Munich. Elle est sortie de terre dans le cadre d’un investissement de 4,5 milliards d’euros signé entre l’Allemagne, les Pays-Bas et l’Espagne, avec l’objectif affiché de parvenir à « doubler » la capacité de production de Patriot des Etats-Unis, dont entre 600 et 800 unités, tous modèles confondus, sortent actuellement d’usine chaque mois, selon certaines évaluations publiques.

Délais très longs

Partout, la demande pour ce vecteur capable d’intercepter des missiles balistiques explose. Seize pays dans le monde utilisent des Patriot. Les Américains eux-mêmes ont utilisé plus de la moitié de leurs stocks pour leurs frappes sur l’Iran ces derniers mois, d’après les évaluations du Center for Strategic and International Studies, un centre de réflexion américain qui fait référence sur le sujet. La production du site de Schrobenuhausen, dont une partie est d’ores et déjà

prévue pour l’Ukraine, démarre toutefois à peine. Les premières livraisons pour Kiev ne devraient pas intervenir avant 2027.

Les délais avant que Kiev ne soit, à son tour, en mesure de produire pour lui-même des Patriot s’annoncent donc longs. La question du financement du projet pose, en outre, question. L’Allemagne avait tenté d’obtenir des fonds européens pour son site de Schrobenuhausen, suscitant l’ire de Paris, très attaché au développement de la souveraineté européenne.

Reste, enfin, la question de la sécurisation du site qui serait choisi en Ukraine, où, à ce jour, aucun industriel européen ne s’est lancé officiellement dans la production d’armement. Plusieurs projets ont été annoncés, mais ils apparaissent gelés, comme ceux du groupe allemand Rheinmetall, amorcés fin 2025. Seuls des sites de maintenance de matériels usés se maintiennent actuellement en Ukraine, la plupart opérés par une société privée comme Babcock. La production de Patriot sous licence, « *c’est un défi de taille, c’est vrai*. (...) *Mais je pense que l’Europe a un besoin urgent de sa propre capacité à produire des systèmes antibalistiques* », a réagi M. Zelensky, durant le sommet de l’OTAN. ■

ELISE VINCENT

A Naplouse, le brutal déclassement des Palestiniens

Dans le poumon économique de la Cisjordanie, tous les milieux sont confrontés à un recul du niveau de vie

REPORTAGE

NAPLOUSE (CISJORDANIE OCCUPÉE) -
envoyée spéciale

De la fenêtre de son salon dépouillé, meublé de quelques fauteuils marron usés, la famille Shanabli a sous les yeux son ancienne maison. Une élégante bâtisse au toit de brique pyramidal, dans le quartier ouest de Rafidia, à Naplouse... Une vue devenue un supplice. Diaa, le père, a dû la vendre à bas prix pour subvenir aux besoins de sa famille.

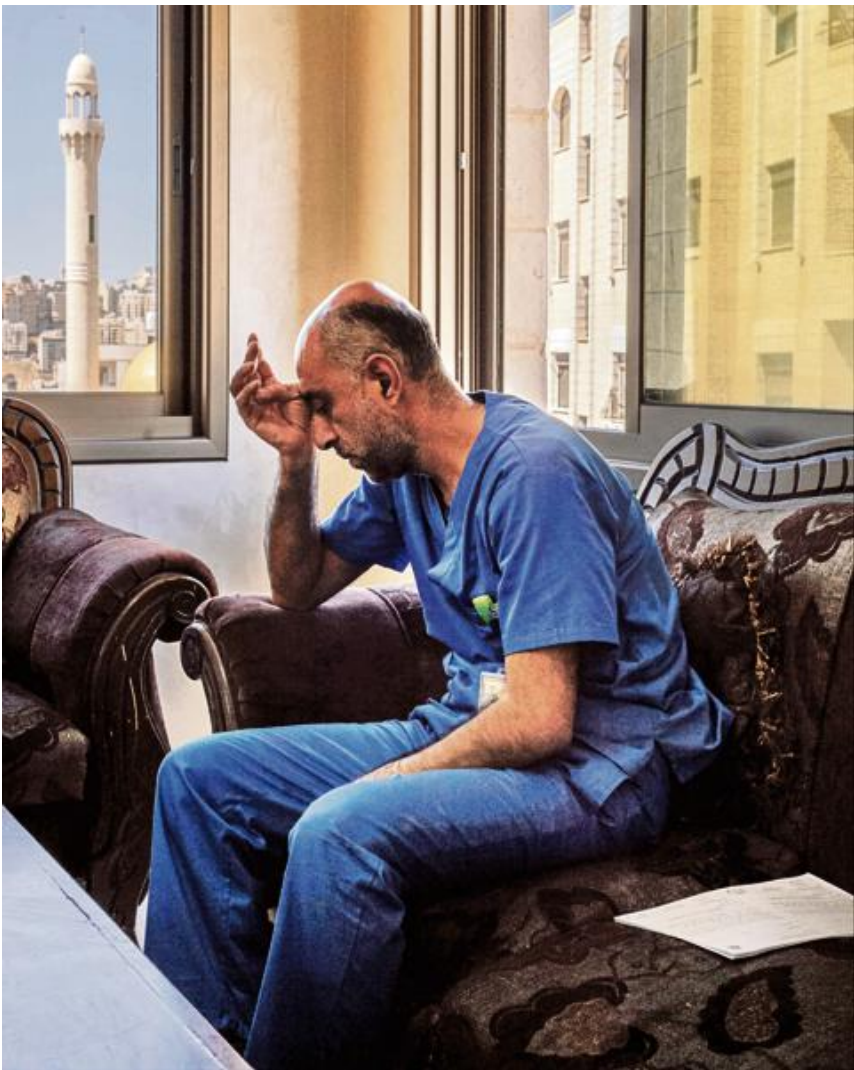
« Cette maison, c'était le fruit de douze années de travail et d'un prêt bancaire. Je l'ai vendue il y a un an et demi, avec tous nos meubles. Aujourd'hui, nous louons cet appartement », raconte cet homme de 44 ans aux traits tirés. « Ici, c'était déjà meublé du strict nécessaire. Mais nous ne pouvons rien acheter, pas même des rideaux pour couvrir les fenêtres. En hiver, nous n'avons pas de quoi nous chauffer », se lamente son épouse, Nisrine. Le couple a trois enfants : Hadeel, 18 ans, Amjad, 16 ans, et Yara, 14 ans.

Chef des soins infirmiers dans l'unité de soins intensifs à l'hôpital public Rafidia depuis vingt et un ans, Diaa Shanabli fait partie des milliers de fonctionnaires palestiniens dont les revenus se sont effondrés. Ruinée, l'Autorité palestinienne (AP) ne verse plus, au mieux, que la moitié des salaires, à intervalles irréguliers, aux enseignants, médecins, personnel de santé, forces de sécurité et autres employés publics. Celui de Diaa Shanabli est passé de 4300 à 2000 shekels (1263 à 587 euros). Fin mai, il n'avait perçu que son salaire du mois de février.

Toujours vêtu de son uniforme bleu et de ses chaussures de sécurité, prêt à repartir à tout moment vers le service de soins intensifs, il dépose sur la table deux mises en demeure. Des chèques sans provision, pour un total de 22 000 shekels. « C'étaient des chèques pour les dépenses courantes : le supermarché, l'électricité, l'eau... Mais, depuis deux ans, mon compte est vide. Les chèques sont revenus impayés. J'ai été convoqué au tribunal et le juge exige que je rembourse une partie immédiatement. J'en suis incapable. Je ne suis pas un cas isolé : c'est pareil pour tous mes collègues, certains sont même en prison. Vous imaginez ? Je risque d'être emprisonné par l'Autorité qui est responsable de ma ruine. Nous, les employés publics, sommes les enfants de cette Autorité. Nous avons tout sacrifié au nom de la construction d'un Etat. Et elle n'a même pas été capable de nous exonérer de quelques factures. »

« Une blessure intime »

L'Autorité palestinienne (AP) traverse l'une des plus graves crises financières de son histoire. Depuis plus d'un an, Israël retient l'ensemble des recettes fiscales (axes et droits de douane sur les marchandises importées dans les territoires palestiniens occupés) qui reviennent à l'AP, soit un manque à gagner de 5,7 milliards de dollars (4,9 milliards d'euros) rien que pour l'année écoulée, selon Estephane Salameh, ministre des finances de l'Autorité. Cette pratique est, depuis des années, régulièrement mise en œuvre par Israël. Décidée par le ministre des finances israélien d'extrême droite, Bezalel Smotrich, la mesure a cette fois plongé un peu plus une administration déjà fragilisée par la baisse de l'aide internationale et les accusations de corruption. Les coupes salariales avaient commencé fin 2021, mais jamais à une telle échelle. En Cisjordanie, où quelque 160 000 personnes (28 % de la population active) dépendent directement du budget de l'AP, le pouvoir d'achat s'est effondré. « A Naplouse, il y a ceux qui peuvent



« Nous avons tout sacrifié au nom de la construction d'un Etat »

DIAA SHANABLI
fonctionnaire
à l'hôpital Rafidia

encore aller au restaurant et ceux qui les regardent manger. Avant, je sortais au moins une fois par semaine en famille. Aujourd'hui, notre réfrigérateur est vide, et les enfants ne font pratiquement plus de sortie depuis trois ans », dit l'infirmier.

Assises le dos bien droit, ses deux filles écoutent en silence leur père raconter cette longue descente aux enfers. « Je dis lui tous les jours que, s'il veut, je peux me mettre à travailler », murmure Yara, la plus jeune. Les larmes lui montent aux yeux. Son père pleure aussi.

« Ils sont privés d'enfance depuis cinq ans. Jamais je n'aurais imaginé encourager mon fils de 16 ans à travailler. Et pourtant, aujourd'hui, je le fais », se désole Diaa Shanabli, lorsque Amjad entre dans le salon. Les mains gantées, les vêtements noirs recouverts de plâtre, il affiche une large sourire. L'adolescent, qui rêvait de devenir programmeur informatique, travaille désormais comme aide-maçon et se rend de moins en moins à l'école. Une déchirure pour ses parents qui, comme la plupart, parent l'éducation au-dessus de tout.

Le déclassement gagne toutes les strates de la société palestinienne, jusqu'aux professions les plus aisées et respectées : médecin, juge, enseignant... Dans son vaste bureau, sous deux grands portraits défraîchis de Yasser Arafat et du président de l'AP, Mahmoud Abbas, le docteur Fouad Nafaa, directeur de l'hôpital Rafidia, reçoit un confrère orthopédiste souhaitant rester anonyme. Tous deux racontent comment leur niveau de vie s'est effondré.

« Notre dignité s'érode. Je décline désormais les invitations comme les mariages. Je sais que je ne pourrai pas offrir un cadeau à la hauteur de ce que l'on attend d'un médecin. Au-delà de l'aspect matériel, c'est une blessure intime », confie le directeur, lui-même chi-



rurgien spécialisé en coelioscopie. Face à lui, son confrère déverrouille son téléphone et montre son compte bancaire. « Regardez : 800 shekels seulement ! Toutes mes dépenses sont calculées au plus juste : les frais de scolarité, les factures, les remboursements de prêts. Heureusement que ma fille aînée a choisi des études peu coûteuses. J'aurais été incapable de lui payer des études de médecine. Je ne peux plus voyager. Le maximum que je puisse offrir à mes enfants, c'est une sortie à la piscine. L'Autorité palestinienne me doit aujourd'hui plus de 203 380 shekels. » L'orthopédiste n'aurait jamais imaginé connaître une telle situation. « Avant, nous aidions nos familles, parfois même de simples connaissances dans le besoin. Cette année, je ne suis même pas allé voir mes sœurs pour l'Aïd. Je n'avais rien à leur offrir. »

A l'asphyxie financière provoquée par la faillite de l'AP s'ajoute celle imposée par l'occupation israélienne. Depuis le début de la guerre à Gaza, les points de contrôle militaires se sont multipliés autour des villes palestiniennes, entravant les déplacements et fragmentant davantage la Cisjordanie.

Grande métropole du nord, Naplouse, avec ses industries, ses commerces et ses universités, en est l'un des principaux moteurs économiques. En arrivant de Jérusalem, située à une soixantaine de kilomètres au sud, on y entre par la rue Fayçal, bordée de boutiques de prêt-à-porter, de restaurants, de joailliers et d'enseignes de téléphonie. Mais, en ce jeudi après-midi, le 18 juin, veille de week-end, les commerces habituellement pris d'assaut par les habitants des villes voisines et par les Palestiniens d'Israël sont presque vides.

Dans le vieux souk, les files devant les célèbres pâtisseries de knafeh sont clairsemées. A bout

« Je n'arrive presque plus à aller voir mes clients en Israël à cause des barrages militaires »

SAMER BAARA
entrepreneur



Diaa Shanabli, son épouse, Nisrine, et leur fille, Yara, chez eux, à Naplouse (Cisjordanie occupée), le 18 juin. Ci-dessus : une vue du centre-ville de Naplouse, le 18 juin.

PHOTOS : LUCIEN LUNG/RIVA PRESS
POUR « LE MONDE »

plus à aller voir mes clients en Israël à cause des barrages militaires. Quant aux consommateurs, ils ne viennent plus : ils savent qu'ils seront bloqués au retour. Se déplacer est devenu une humiliation. »

Dans son bureau, l'air glacé de la climatisation se mêle aux volutes de fumée de cigarette. « Avant, je recevais une vingtaine de commandes par jour. Aujourd'hui, si j'en ai trois, c'est déjà une bonne journée. J'ai dû licencier dix ouvriers sur dix-sept. Mon entreprise tient encore, mais jusqu'à quand ? », s'interroge l'entrepreneur de 42 ans, père de cinq enfants.

Dans un coin de la pièce, son cousin Mohammed Baara fume nerveusement une cigarette, le regard rivé au sol. Chef d'équipe sur des chantiers de construction en Israël, il gagnait jusqu'à 2500 shekels par semaine. Comme près de 250 000 autres Palestiniens de Cisjordanie, il a perdu son permis de travail après le 7 octobre 2023. Chaque année, les revenus de ces travailleurs injectaient plus de 4 milliards de dollars dans l'économie palestinienne. Des dizaines de milliers d'entre eux sont aujourd'hui sans emploi. Le taux de chômage en Cisjordanie dépasse les 27 %.

« J'ai l'impression que je vais exploser sous la pression psychologique », confie Mohammed Baara, père de six enfants. Avant, j'allais acheter à mes enfants tout ce dont ils avaient besoin sans même y réfléchir. Aujourd'hui, nous survivons. On nous répète qu'il faut tenir bon. Très bien. Mais c'est à l'Autorité palestinienne de créer les conditions qui rendent cette résilience possible. Elle ne fait rien pour nous. Elle nous a abandonnés. » Il rallume une cigarette puis se mure dans le silence. ■

MARIE JO SADER

Après le double séisme au Venezuela, la tenue des élections incertaine

Le délai constitutionnel de six mois pour organiser le scrutin présidentiel a expiré

CARACAS - envoyée spéciale

Le 3 juillet, malgré le double séisme qui a dévasté leur pays le 24 juin, des partisans de l'opposition vénézuélienne s'apprétaient à fêter les « six mois de la capture de Nicolas Maduro ». Enlevé le 3 janvier avec son épouse par les forces armées américaines (une opération qui a fait plus de 100 morts), l'ancien président est depuis enfermé dans une prison de New York. Mais à La Mare, quartier pauvre et zone la plus sinistrée par les séismes, les habitants installés sous des tentes par peur des répliques n'ont pas le cœur à la fête. D'autant que le changement espéré n'est jamais arrivé.

« J'ai été tellement heureux le 3 janvier, j'ai cru que mon pays allait enfin revivre, se souvient José (les prénoms ont tous été changés), employé de la compagnie nationale d'électricité. Mais la joie de le voir menotté a fait long feu : depuis, les Américains n'ont rien fait. Pire, ils nous empêchent de retrouver la liberté et font affaire avec [la présidente par intérim] Delcy Rodríguez. »

Le 3 juillet marquait en effet une autre échéance, plus discrète : celle du délai de six mois que la Constitution accorde, en cas d'« absence absolue » du président, pour convoquer une nouvelle élection. Or, ni Washington ni le Parti socialiste unifié du Venezuela, qui dirige toujours le pays, n'ont pris la moindre initiative en ce sens. Entre l'urgence humanitaire liée aux conséquences du séisme et l'absence de pression américaine, le blocage politique s'installe dans le silence.

« Ce n'est pas du tout le moment d'organiser des élections, on a autre chose à faire avec le tremblement de terre », estime Angelica, qui se présente comme la « leader » de la commune – l'organisation de base dans la société vénézuélienne – de La Mare. Dans la maison communale, des matelas sont posés par terre, à côté de sacs en plastique remplis d'aliments. Les personnes qui dorment ici expliquent que cette aide n'a pas encore été partagée avec le reste de la communauté, alors que ceux qui campent à l'extérieur, comme Maria, assurent que « les chavistes [partisans d'Hugo Chavez] la gardent pour eux. La seule organisation qui est venue nous aider est une association d'obédience chrétienne. Des autorités, nous n'avons rien reçu, comme toujours ».

La politique, sujet clivant

Dans cette communauté défavorisée d'environ 3 000 habitants, la politique reste un sujet clivant. Du côté des campeurs, on soutient Maria Corina Machado, l'opposante vénézuélienne qui n'a pu se présenter à la présidentielle de 2024 et a fui son pays pour l'Espagne, où elle tente d'organiser les forces d'opposition. Début juillet, elle a tenté en vain de rejoindre son pays, mais les Etats-Unis ont refusé de la laisser entrer, faisant enrager ses partisans comme ceux de La Mare : « De quoi se mêlent-ils, les gringos ? Maria Corina est la seule qui puisse mettre de l'ordre dans ce pays », assure une

L'autre dossier sensible, celui des prisonniers politiques, a été écarté

infirmière. Mais, dans la maison communale, un jeune homme défend la position inverse : « Maria Corina doit être arrêtée si elle pose un pied dans ce pays. Elle a trahi son pays en soutenant les sanctions économiques. Pour une fois, j'approuve les Américains. On a d'autres chats à fouetter. »

L'argument humanitaire permet d'écarter un autre dossier sensible : celui des prisonniers politiques, résultat d'une polarisation exacerbée et de violentes manifestations pour s'opposer au régime. Dimanche 5 juillet, le Comité pour la libération des prisonniers politiques au Venezuela (Clippve) a organisé une cérémonie religieuse à l'université centrale du Venezuela, dédiée aux victimes du séisme et aux prisonniers. Un rapprochement qui ne fait pas l'unanimité. « Les victimes et les détenus n'ont rien en commun. Les réunir, c'est faire de la récupération politique sur une tragédie », peste un étudiant. Au contraire, pour Diego Casanova, l'un des fondateurs du Clippve, qui a passé plusieurs mois en prison en 2014, « victimes du séisme ou de la répression, nous subissons le même gouvernement. Il y a encore au moins 580 prisonniers politiques dans les geôles du régime, même après la loi d'amnistie votée en février sous la pression des Américains ».

La commission spéciale de l'Assemblée nationale pour l'application de la loi d'amnistie a recensé, en avril, la libération de 8 600 prisonniers. La plupart des détenus concernés n'étaient déjà plus en prison, mais devaient se présenter régulièrement à la police ou répondre de charges devant la justice. Amnesty International n'a pu corroborer le nombre de personnes libérées, mais Valentina Ballesta, directrice des enquêtes pour le continent américain, considère que « l'appareil répressif n'a pas été démantelé, et les lois qui ont permis la répression existent toujours ».

Les partisans du gouvernement, tel Hector Muñoz, porte-parole de la commune du quartier de San José, se dit opposé à cette loi d'amnistie : « Cette décision a été imposée par les Etats-Unis. Ceux qu'on présente comme des prisonniers politiques ont fait preuve d'une grande violence pendant les manifestations et ont tué certains de nos camarades. » Amnesty International réfute cette analyse : « Il y a eu effectivement des actes de violence commis par des manifestants, mais les autorités ont répondu par des actes beaucoup plus répréhensibles : des arrestations massives et générales de milliers de personnes, y compris des enfants et des adolescents, soumises à des traitements inhumains et à de la torture », insiste Valentina Ballesta.

Devant l'ambassade américaine, d'autres tentes sont installées – identiques à celles des sinistrés du séisme, mais montées dès janvier pour réclamer l'aide des Etats-Unis dans la libération des prisonniers. « Aucun membre de l'ambassade ne nous a reçus. On craint qu'avec la tragédie causée par le séisme, notre cause tombe aux oubliettes », raconte Jessica Castro, qui se bat pour la libération de son frère, Gustavo Hernandez. ■

ANNE VIGNA



Un combattant du Front de libération de l'Azawad, dans l'ex-caserne des soldats russes de l'Africa Corps, à Kidal (Mali), le 6 mai. AFP

Au Mali, l'alliance de deux groupes ennemis contre la junte

Après des années de haine meurtrière, les djihadistes du GSIM et les indépendantistes du FLA ont lancé une offensive commune, le 25 avril

Longtemps ennemis, les voilà désormais alliés de circonstance. Face à la junte du général Assimi Goïta, au pouvoir à Bamako, et à ses alliés russes d'Africa Corps, les indépendantistes – dont plusieurs membres ont basculé vers le djihadisme, à commencer par Iyad Ag Ghali, ancien chef rebelle respecté devenu émir du GSIM – estiment que ces affrontements entre leurs « fils » n'ont que trop duré.

Une commission de bons offices rassemblant des chefs de tribus est mise en place sous l'égide de Mohamed Ag Intalla, l'aménokal (roi traditionnel) de l'Adrar des Ifoghas, dont le petit frère, Alghabass Ag Intalla, commandant du FLA, est partisan d'une réconciliation avec son cousin, Iyad Ag Ghali. « En substance, les membres de cette commission ont fait passer à leurs proches le message suivant : "Vous êtes tous nos enfants et vous êtes tous musulmans, alors alliez-vous contre la junte et les Russes plutôt que de faire la guerre entre vous" », raconte un notable touareg de la région de Tombouctou.

Le processus de réconciliation est lent, mais il finit par aboutir. Chaque camp fait un pas vers l'autre : le FLA accepte l'application de la charia (loi islamique), à condition que ce soit sous une forme modérée et avec des cadis (juges musulmans) indépendants des djihadistes ; le GSIM consent, lui, à se concentrer sur un agenda malien et à prendre ses distances avec Al-Qaïda. Bien qu'ils ne se battent pas pour la même cause – les premiers veulent administrer le nord du pays, les seconds imposer la charia à l'ensemble du Mali –, les deux mouvements ont des points de convergence, à commencer par leurs adversaires : le général Goïta et ses protecteurs russes.

Etroite coordination

Après le coup de boutoir du 25 avril, qui a ébranlé le régime militaire à Bamako et mis en lumière les lacunes de ses partenaires russes, les attaques du 4 juillet ont montré que le FLA et le GSIM continuaient à se coordonner étroitement. Il n'en a pas toujours été ainsi entre ces deux groupes qui, ces dernières années, se sont voué une haine tenace et souvent meurtrière. Depuis que les djihadistes se sont retournés contre les indépendantistes après leur conquête commune du nord du Mali, en 2012, de multiples combats et des assassinats ciblés contre leurs chefs respectifs ont longtemps opposé ces deux mouvances.

Le tournant intervient en avril 2024. Après une énième bataille sanglante dans la forêt de Wagadou, près de la frontière avec la Mauritanie, certains cadres de la communauté touareg – dont plusieurs membres ont basculé vers le djihadisme, à commencer par Iyad Ag Ghali, ancien chef rebelle respecté devenu émir du GSIM – estiment que ces affrontements entre leurs « fils » n'ont que trop duré.

Une commission de bons offices rassemblant des chefs de tribus est mise en place sous l'égide de Mohamed Ag Intalla, l'aménokal (roi traditionnel) de l'Adrar des Ifoghas, dont le petit frère, Alghabass Ag Intalla, commandant du FLA, est partisan d'une réconciliation avec son cousin, Iyad Ag Ghali. « En substance, les membres de cette commission ont fait passer à leurs proches le message suivant : "Vous êtes tous nos enfants et vous êtes tous musulmans, alors alliez-vous contre la junte et les Russes plutôt que de faire la guerre entre vous" », raconte un notable touareg de la région de Tombouctou.

Le processus de réconciliation est lent, mais il finit par aboutir. Chaque camp fait un pas vers l'autre : le FLA accepte l'application de la charia (loi islamique), à condition que ce soit sous une forme modérée et avec des cadis (juges musulmans) indépendants des djihadistes ; le GSIM consent, lui, à se concentrer sur un agenda malien et à prendre ses distances avec Al-Qaïda. Bien qu'ils ne se battent pas pour la même cause – les premiers veulent administrer le nord du pays, les seconds imposer la charia à l'ensemble du Mali –, les deux mouvements ont des points de convergence, à commencer par leurs adversaires : le général Goïta et ses protecteurs russes.

Progressivement se dessinent donc les contours d'une alliance militaire. Chacun a ses arguments à faire valoir. Le FLA, qui dispose d'une importante assise populaire dans la communauté touareg, est dirigé par d'anciens officiers expérimentés, parfois passés par les armées libyenne ou malienne. Doté de nombreux pick-up équipés de mitrailleuses lourdes, il maîtrise également, grâce à la formation des services de rensei-

En coulisses, l'Algérie, puissant voisin, a « poussé au rapprochement » entre les deux mouvements, selon une source touareg

gnement ukrainiens, la conception de petits drones kamikazes.

Depuis l'offensive de fin avril, le FLA bénéficie, en outre, de renforts venus des forces armées maliennes (FAMA). « Il y a eu beaucoup de désertions de soldats et d'officiers touareg qui ont rejoint ses rangs », reconnaît un officier malien. Le nombre de ces hommes, qui pour la plupart avaient intégré l'armée à la faveur de précédents accords de paix, est toutefois difficile à estimer. Le colonel Ag Mohamed (nom d'emprunt) affirme être l'un d'eux. « Les Fama et les Russes ont commis trop de crimes et de massacres contre nos populations. Aucun Touareg ne peut plus rester avec eux. Beaucoup d'entre nous sont partis », raconte-t-il par téléphone.

De son côté, le GSIM est présent dans le nord du pays, où il cohabite avec le FLA, mais aussi dans le centre et le sud, où il recrute au sein des communautés peul et bambara. Il compte davantage de moyens financiers et de combattants, dont le nombre est estimé à plusieurs milliers. Ces derniers, très mobiles, disposent d'un armement varié et important, pillé dans les casernes militaires qu'ils attaquent. « Ils ont besoin l'un de l'autre, mais le FLA ne serait rien sans le GSIM, qui constitue une menace plus importante », estime l'officier malien précité.

En coulisses, l'Algérie, puissant voisin qui a toujours considéré le nord du Mali comme son arrière-cour stratégique, a « poussé au rapprochement » entre le FLA et le GSIM, affirme une source touareg. En crise ouverte avec la junte de Bamako, Alger entretient depuis des années des liens avec différentes figures et groupes armés dans

le nord du Mali pour y défendre ses intérêts. Au sein des services de renseignement maliens comme français, qui ont longtemps été présents dans cette zone, on a ainsi acquis la conviction qu'Iyad Ag Ghali bénéficie, au minimum, d'une forme de bienveillance des autorités algériennes.

Malgré l'évidence de leur coordination avec les djihadistes du GSIM, les cadres du FLA refusent de parler officiellement d'alliance. « Il s'agit plutôt d'un mécanisme de contact, qui nous permet de coexister. Nous trouvons des arrangements pour faire face à nos ennemis communs. Il est impossible de faire la paix au Mali sans le GSIM. Nous sommes obligés de faire avec », explique Mohamed Elmaouloud Ramadane, le porte-parole du FLA.

« Rivaux de l'Etat islamique »

Aux questions sur leurs liens avec des djihadistes liés à Al-Qaïda, les cadres du groupe indépendantiste répondent volontiers que le langage de leurs alliés a évolué. De fait, ces derniers mois, le GSIM s'efforce d'afficher un visage plus fréquentable, se présentant en recours pour les Maliens face à l'autoritarisme de la junte du général Goïta. Après l'offensive du 25 avril, il avait appelé « tous les patriotes sincères, sans distinction aucune, à se lever et à unir [leurs] forces dans un front commun » pour « mettre fin » au pouvoir militaire et instaurer « une transition pacifique et inclusive », dont « l'une des priorités essentielles [sera] l'établissement de la charia ».

En attendant, le groupe d'Iyad Ag Ghali n'a toujours pas formellement rompu avec Al-Qaïda. « Cela prend du temps, mais le sujet est sensible, explique un commandant du FLA. En interne, certaines katibas [unités combattantes] demeurent dans une logique exclusivement djihadiste et ne veulent pas entendre parler de cette rupture. Le commandement du GSIM craint notamment que cette décision ne provoque un départ de leurs combattants vers ses rivaux de l'Etat islamique. » Un temps affaiblie, sa filiale au Sahel se montre à nouveau menaçante et est, pour le GSIM, un autre ennemi à abattre. ■

BENJAMIN ROGER

Entre l'urgence humanitaire et l'absence de pression américaine, le blocage politique s'installe dans le silence

Des chercheurs ont pu observer l'expansion d'une dorsale océanique

Des géophysiciens ont publié, le 8 juillet, dans la revue « Nature », les résultats de leur étude réalisée en 2024 dans l'océan Indien, au large de l'île Amsterdam

Elles dessinent de longues coutures, sur 65 000 kilomètres, autour de la Terre. Les dorsales océaniques, ces déchirures formées dans les abysses par l'écartement de deux plaques tectoniques, sont les grandes forges de notre planète. Au fond de ces vallées, en remontant depuis les profondeurs du manteau, le magma crée, avec le déplacement des failles, le plancher océanique, qui recouvre 70 % de la surface terrestre.

Comment et à quel rythme ? C'est ce que sont parvenus à observer des chercheurs français. Plusieurs laboratoires (Geo-Ocean, ENS, Lienss et IPGP) se sont réunis autour du projet OHA-Geodams (Observatory with Hydro-Acoustics and Geodesy near Amsterdam Island, « observatoire d'hydroacoustique et de géodésie près de l'île Amsterdam »). Début 2024, ils ont installé des instruments de mesure à près de 2 000 mètres de profondeur dans l'espace maritime des terres australes et antarctiques françaises, au large de l'île Amsterdam, sur un segment de la dorsale sud-est indienne. En s'écartant à une vitesse de 6,30 centimètres par an, les plaques australienne et antarctique ont creusé à cet endroit une vallée d'une trentaine de kilomètres de long et de 2 kilomètres de large.

Coup de chance, un événement d'expansion des fonds océaniques est survenu le 26 avril de la même année, apportant une montagne de données. « Trop rare et se manifestant dans des environnements souvent inaccessibles, le phénomène n'avait jamais été étudié en détail », souligne Jean-Yves Royer,

directeur de recherche CNRS émérite au laboratoire Geo-Ocean, premier signataire de l'article qui a livré les résultats de l'étude dans la revue *Nature*, le 8 juillet.

Tensions accumulées

Le 26 avril 2024, vers 20 heures UTC, des réseaux sismologiques terrestres ont enregistré une activité inhabituelle près de l'île Amsterdam : 59 tremblements de terre de magnitude de 3,9 à 5,9 en l'espace de douze heures. Ces séismes de faibles profondeurs ont été accompagnés d'une fracturation de la croûte océanique. Des épanchements de lave ont commencé, qui, en quinze jours, ont déposé sur les fonds abyssaux près de 160 millions de mètres cubes de lave, noyant certaines zones sous plus de 100 mètres de basalte en fusion. La vidange progressive de la chambre magmatique a provoqué un effondrement du plancher océanique. Placé au fond de la vallée, le capteur de pression s'est affaissé de 3,90 mètres. Non loin de là, les balises acoustiques ont été violemment déplacées.

Les analyses montrent que cet événement résultait de tensions accumulées dans cette zone de la lithosphère océanique au cours d'une période de trente-neuf ans. Écartelé entre les plaques australienne et antarctique en mouvement, ce segment de la dorsale sud-est indienne aurait résisté aux contraintes durant tout ce laps de temps avant de rompre brusquement comme un élastique, pour produire, d'un seul coup, une expansion des fonds océaniques de 2 à 4 mètres.

VAHÉ TER MINASSIAN

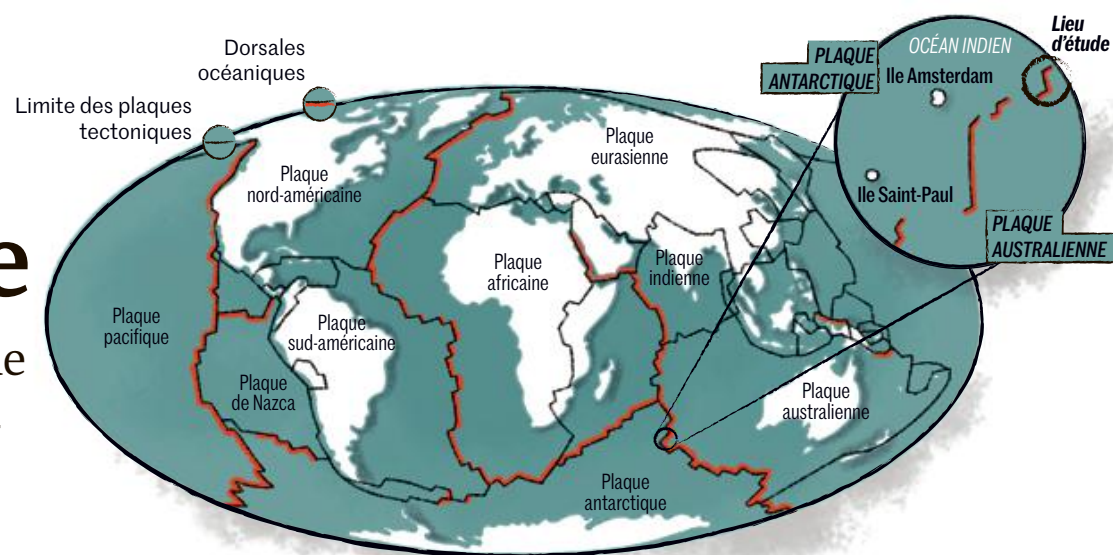
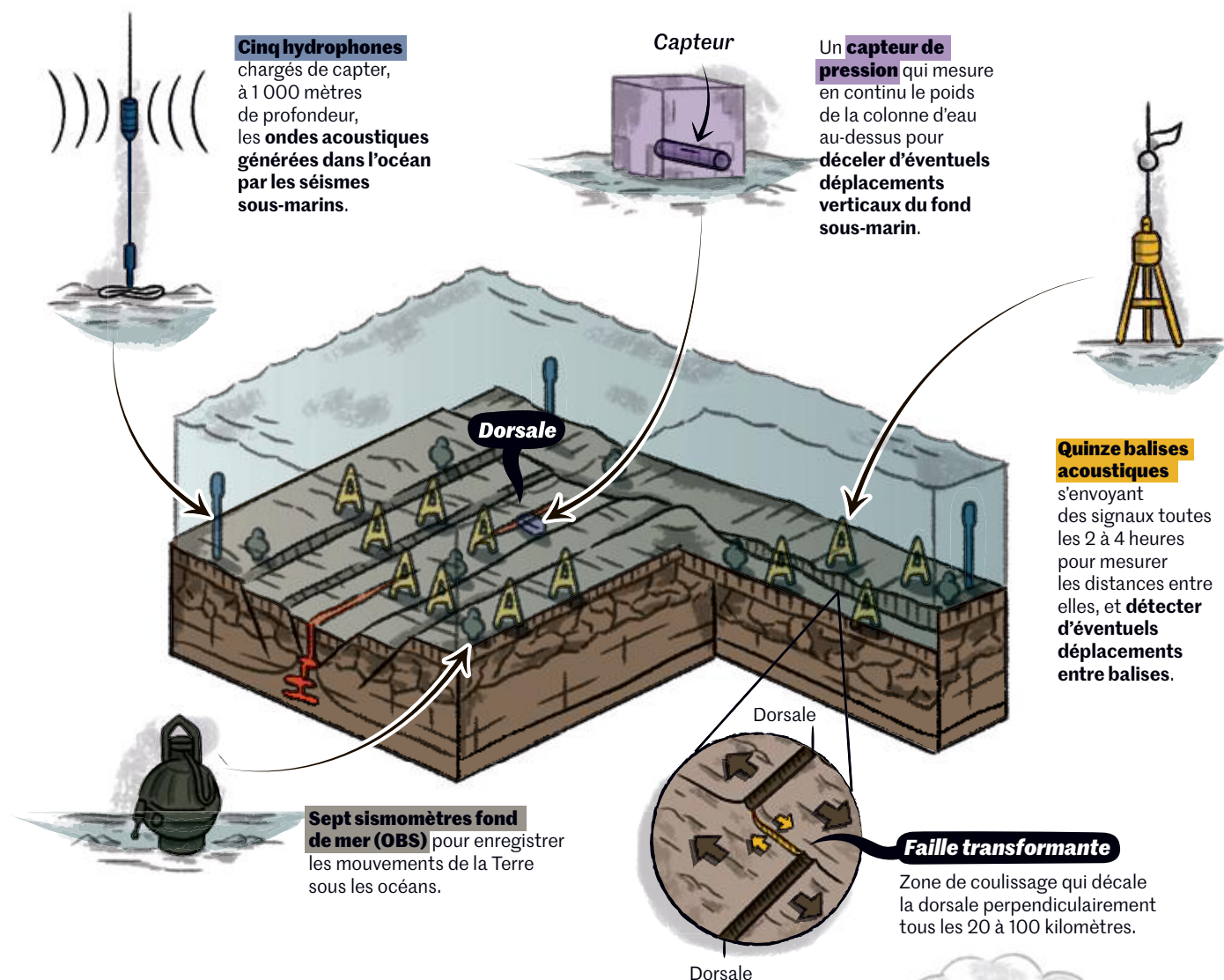


Schéma du dispositif en mer

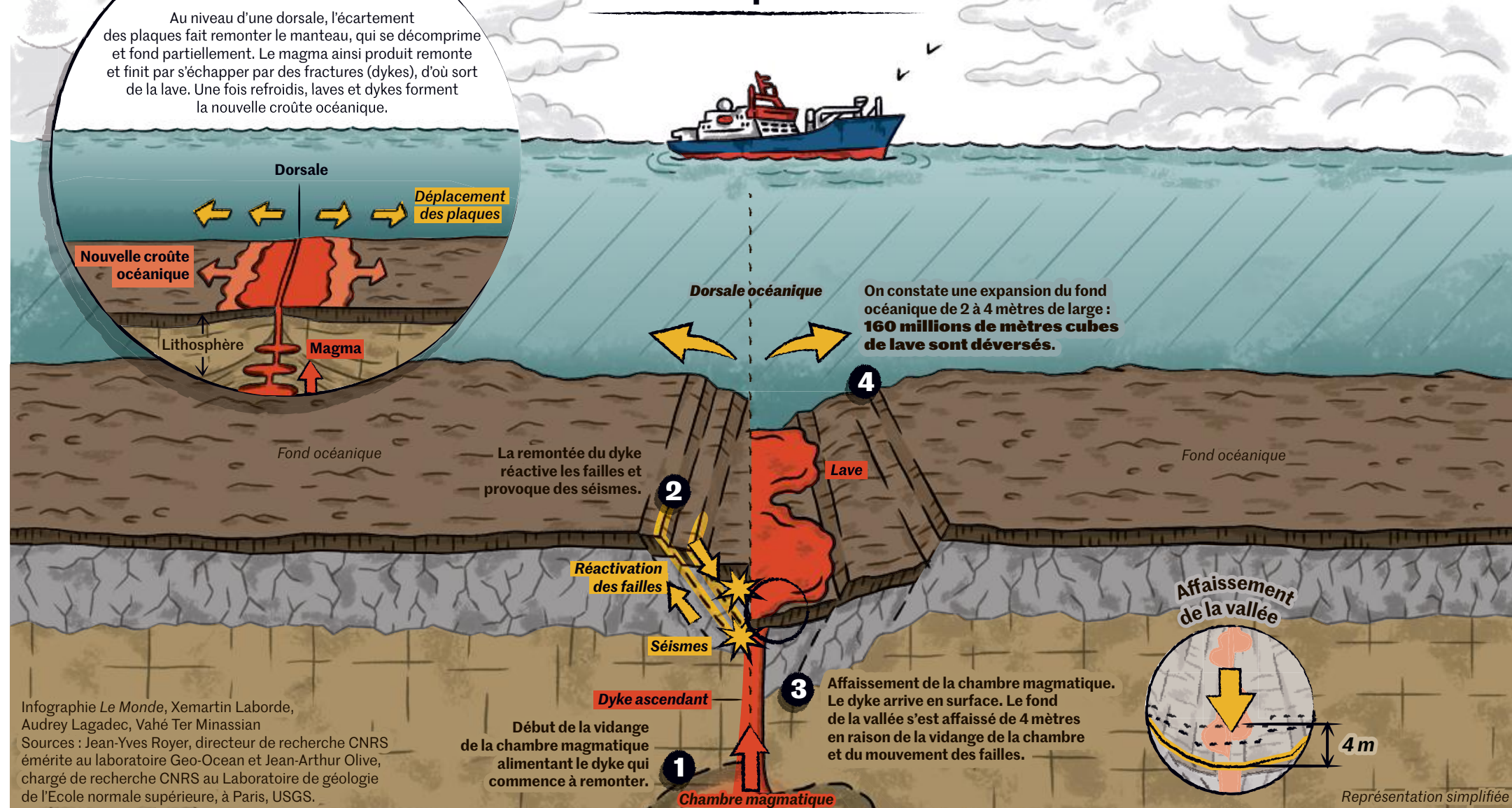
L'échelle du dispositif complet n'est pas tout à fait respectée



Fonctionnement d'une dorsale

Au niveau d'une dorsale, l'écartement des plaques fait remonter le manteau, qui se décomprime et fond partiellement. Le magma ainsi produit remonte et finit par s'échapper par des fractures (dykes), d'où sort de la lave. Une fois refroidis, laves et dykes forment la nouvelle croûte océanique.

Le phénomène observé : une expansion des fonds océaniques de 2 à 4 mètres



Infographie Le Monde, Xemartin Laborde, Audrey Lagadec, Vahé Ter Minassian
Sources : Jean-Yves Royer, directeur de recherche CNRS émérite au laboratoire Geo-Ocean et Jean-Arthur Olive, chargé de recherche CNRS au Laboratoire de géologie de l'Ecole normale supérieure, à Paris, USGS.

Représentation simplifiée

Climat : la France appelée à « changer d’échelle »

Le Haut Conseil pour le climat dénonce le ralentissement de la décarbonation et les reculs environnementaux

Pour la troisième fois de l’année, la France suffoque sous une canicule intense. Travail perturbé, hôpitaux débordés, incendies difficiles à maîtriser : ces événements extrêmes ne sont pas des accidents, mais des manifestations d’un climat qui a profondément changé. Alors que la chaleur a tué au moins 2 000 personnes en juin, le gouvernement prépare-t-il réellement le pays à faire face à des impacts climatiques de plus en plus dangereux ?

La réponse du Haut Conseil pour le climat (HCC) est sans appel. Dans son évaluation annuelle, publiée jeudi 9 juillet, l’instance indépendante estime que les politiques climatiques actuelles sont « *insuffisantes* » pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et « *pour éviter une forte aggravation des risques climatiques* ». Malgré l’adoption ces derniers mois de nouvelles feuilles de route, l’institution appelle le gouvernement à un « *changement d’échelle* » à la fois des mesures d’atténuation (réduction des émissions de gaz à effet de serre) et d’adaptation au réchauffement.

Le HCC renouvelle son alerte de mars : la France n’est toujours pas prête à faire face aux impacts du changement climatique. Des limites à l’adaptation commencent déjà à être atteintes, qu’il s’agisse de pertes de rendements agricoles, de rationnements en eau ou de moindres capacités de travail. « *Il y a un décalage entre les efforts réels d’adaptation et la forte augmentation des besoins. On touche à l’habitabilité de certains territoires* », souligne la climatologue Valérie Masson-Delmotte, l’une des membres du HCC. Adopté en 2025, le troisième plan national d’adaptation au changement climatique souffre, selon l’institution, d’un manque de moyens financiers, et son « *impact tangible reste à démontrer* ».

Parmi ses 82 recommandations, le HCC suggère plusieurs pistes pour mieux adapter la société et l’économie : développer les lieux publics frais et les points de baignade gratuits ou encore déterminer des seuils au-delà desquels le travail devrait être interrompu.

Quant à la climatisation, objet de moult débats et polémiques,



Des fenêtres protégées avec des couvertures de survie, à Paris, le 25 juin. RAFAEL YAGHOZADEH POUR « LE MONDE »

« *elle est nécessaire dans certains lieux, comme les hôpitaux ou les écoles, mais elle ne doit pas être généralisée partout sans réflexion* », précise Paul Leadley, professeur à l’université Paris-Saclay, également membre du HCC. Le rapport rappelle la nécessité de verdir les villes, d’augmenter la pose de volets, d’ombrages, de réseaux de froid et de privilégier les dispositifs de climatisation fixes plutôt que mobiles, si possible les pompes à chaleur réversibles.

Problème de mise en œuvre

Mais, insiste le HCC, aucune politique d’adaptation ne pourra suffire si les émissions de gaz à effet de serre continuent de s’accumuler. La France, qui s’est déjà réchauffée de 2,2 °C depuis le début du XX^e siècle, se dirige vers + 4 °C en 2100 avec la poursuite des politiques actuelles mondiales. Le nombre de jours de vague de chaleur serait alors multiplié par dix.

« *La meilleure façon de limiter les risques, c’est de décarboner* », rappelle l’ingénieur agronome Jean-François Soussana, président du HCC. Une nécessité qui dépasse le seul enjeu climatique. En restant dépendante du pétrole, du gaz et du charbon – principaux responsables du réchauffement –, la France demeure exposée aux crises géopolitiques et aux flambées des prix de l’énergie.

Or, dix ans après l’accord de Paris, le HCC juge que le principal problème français n’est plus l’absence de stratégies, mais leur mise en œuvre. Depuis 2015, le pays s’est doté d’un cadre juridique plus dense, avec une nouvelle stratégie nationale bas carbone, une programmation pluriannuelle de l’énergie et un plan d’adaptation. Mais « *l’écart persiste entre l’ambition et les résultats* », constate le rapport.

Les auteurs dénoncent un manque de moyens administratifs et

financiers, des dérogations répétées ainsi qu’une tendance à assouplir les contraintes environnementales dès qu’elles deviennent politiquement sensibles. Le récent plan d’électrification est salué par le HCC, même si son impact est « *limité par l’absence de financement supplémentaire* ». Les possibles reculs sur la gestion de l’eau contenus dans la loi d’urgence agricole ou sur la limitation de l’artificialisation des sols constituent, selon le HCC, des « *alertes* ».

La dynamique de réduction des émissions s’essouffle aussi. Les rejets territoriaux ont été réduits de 34 % depuis 1990 et de 22 % depuis 2015, mais leur baisse a été limitée à 3 % en 2024 et 2,1 % en 2025. La France respecte la trajectoire de sa nouvelle stratégie nationale bas carbone, mais seulement parce que celle-ci a été « *revue pour intégrer le ralentissement, ce qui reporte l’essentiel des efforts* » à plus tard, prévient Diane Strauss, di-

« Il y a un décalage entre les efforts réels d’adaptation et l’augmentation des besoins »

VALÉRIE MASSON-DELMOTTE
climatologue

rectrice du bureau français de l’ONG Transport & Environment. Le rythme de baisse devra au moins doubler dans les trois prochaines années. Les estimations provisoires pour le premier trimestre 2026 (– 4,8 %) apparaissent encourageantes, mais une part importante de ce recul est due à une météo clémente.

En 2025, la moitié des réductions d’émissions a résulté d’une baisse d’activité subie dans l’in-

dustrie et l’élevage plutôt que de transformations durables. Les transports restent le principal point noir, tandis que les rejets de l’aviation internationale dépassent leur niveau d’avant la pandémie de Covid-19. Les émissions importées diminuent également trop lentement. Enfin, le HCC estime que le gouvernement n’a pas suffisamment misé sur la sobriété.

Autre sujet d’inquiétude : les puits de carbone français poursuivent sa dégradation. Fragilisées par le changement climatique et les coupes, les forêts absorbent de moins en moins de dioxyde de carbone, alors que cette capacité est indispensable pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Le HCC appelle à mieux protéger les sols, les haies et les écosystèmes.

Pour inverser la tendance, les auteurs rappellent que la France devra investir davantage. Les investissements bas carbone publics et privés doivent doubler d’ici à 2030. A l’inverse, ceux carbonés doivent être divisés par deux. A l’argument de l’austérité budgétaire, les experts du HCC rétorquent que d’autres mécanismes existent, comme des mesures fiscales, la réglementation ou l’idée de mobiliser l’épargne privée des Français. Ils rappellent que le coût de l’inaction est beaucoup plus élevé que celui de la transition.

« *La transition la plus injuste est celle qui ne se fait pas* ». Alors que l’écologie punitive est régulièrement brandie contre les politiques environnementales, le HCC prévient que les retards pris accroissent les inégalités, la pauvreté et la précarité des plus vulnérables. Il recommande de massifier les dispositifs permettant aux ménages modestes d’accéder à des véhicules électriques ou à la rénovation des logements.

Nouveauté, le HCC formule 11 orientations destinées à nourrir le débat climatique de la prochaine décennie, à l’approche de l’élection présidentielle. En cas de victoire du Rassemblement national, la pérennité de la structure n’est pas garantie : en avril 2025, des députés d’extrême droite avaient proposé de supprimer cette vigie des politiques climatiques. ■

AUDREY GARRIC

Des pilotes européens en renfort contre l’incendie de Trévilach

Paris a sollicité le mécanisme communautaire de protection civile dans les Pyrénées-Orientales, où le feu a repris de la vigueur, mercredi

PERPIGNAN - envoyée spéciale

Quarante-deux degrés au thermomètre, 50 °C ressentis ; sur le tarmac de l’aéroport de Perpignan, Peter Mattson ajuste ses lunettes de soleil, modèle aviateur bien sûr. Plus habitué à la chaleur des feux de forêts, qu’il survole à basse altitude, qu’aux canicules, le Suédois remplit de kérosène son avion amphibie stationné en bout de piste, à l’opposé des vacanciers embarquant pour des destinations estivales.

Mercredi 8 juillet, le pilote n’est pas là en touriste, mais missionné dans le cadre du mécanisme européen de protection civile, créé en 2001 pour aider la France dans son combat contre les feux. Un autre pilote suédois, Gus Purdam, et deux venus de Chypre ont atterri là, lundi 6 juillet dans la soirée, pour commencer dès le lendemain, aux côtés des Français, la lutte aérienne contre le feu de Trévilach, dans les Pyrénées-Orientales. « *Deux avions espagnols supplémentaires avaient été annoncés, mais ils n’ont pas pu venir*

à cause de la situation tendue en matière d’incendies par-delà la frontière », rappelle Léo Martinon, l’officier de liaison du Centre de coordination de la réaction d’urgence, le dispositif actionné par la France pour bénéficier d’une lutte aérienne complémentaire, alors que 7 800 hectares ont brûlé depuis le 1^{er} juillet. A Trévilach, le sinistre qui a démarré samedi 4 juillet a repris de la vigueur à la mi-journée, activé par des vents forts, des températures extrêmes et une grande sécheresse de l’air.

Réunions stratégiques

Mercredi, donc, le quatuor européen, accompagné de deux Français pilotant, eux aussi, des avions du même type – des Air Tractor capables de larguer 3 000 litres d’eau dans leur version amphibie –, loués par l’État pour la saison, et de deux hélicoptères bombardiers d’eau, a officié sans la flotte nationale des Canadair et des Dash, qui a pu être libérée pour d’autres feux. Un dispositif moins puissant que ce duo classique, certes, mais qui a permis 60 largages d’eau et 18 de retardant.

Alors que sept Canadair avaient multiplié les largages, dimanche et lundi, aux deux premiers jours de cet incendie, pour appuyer le travail des 800 pompiers présents à terre, les 20 avions actuellement disponibles (sur les 23 de la sécurité civile – 12 Canadair, huit Dash et trois Beechcraft) ont pu se déporter sur de nouveaux fronts. De la Corse au Loir-et-Cher, une grosse vingtaine de zones flambaient en fin de journée, mercredi, rendant difficile l’application de la stratégie d’attaque massive et précoce des sinistres, considérée depuis trente ans comme l’alpha et l’oméga de la doctrine française.

Mandaté pour « *construire la stratégie aérienne la plus efficace possible, en [s]’adaptant aux capa-*

cités des avions dont [il] dispose, aux besoins du commandant des opérations terrestres de secours et aux compétences de chacun », le colonel Jean-Frédéric Biscay a enchaîné, mercredi matin, les réunions stratégiques, avant d’exposer son plan aux pilotes de sa flottille européenne. L’officier l’a divisée en deux groupes (des norias, dans le jargon aéronautique), avec un Français dans chacun d’eux, qui sert de traducteur et de guide.

« *Même si tous ces pilotes, qui ont une grande expérience du feu, ont intégré très vite les consignes sur la précision des largages d’eau ou de retardant, qui doivent se faire à une altitude de 30 mètres, même s’ils connaissent nos processus d’autorisation qui doivent toujours venir de l’officier au sol, pour des raisons évidentes de sécurité, c’est rassurant pour tout le monde d’avoir un Français dans chacun des groupes pour assurer le “lead” et faire la traduction* », rappelle le pompier formateur.

Aguerris à la lutte contre les feux de forêt hors de Suède, puisqu’il a déjà prêté main-forte à la Bulgarie, au Portugal et à l’Albanie, Pe-

ter Mattson reconnaît que les conditions d’accueil et de travail ne sont pas les mêmes partout en Europe. « *Ici, nous avons eu un briefing commun qui nous a permis de comprendre comment évoluait ce sinistre, à quelle météo nous risquions d’être confrontés et quel était le sens global de notre mission, par-delà les objectifs précis de largage* », rappelle le pilote suédois, qui apprécie cette façon de travailler, « *sécurisante et performante* ». Un repérage précis de la zone a aussi permis de comprendre où faire le plein de l’hydravion, une manœuvre à haut risque qui se réalise en vingt secondes, à 180 kilomètres-heure.

Jusqu’aux dernières minutes

A contrario, le pilote, soldat du feu pour une quatrième saison, qui voit dans ce combat un moyen « *de servir la société* », a encore en tête quelques interventions dans des pays « *où on [leur] montre du doigt le théâtre des opérations en [leur] disant, en guise de briefing, que le feu est là et que c’est à [eux] de jouer* ». Une conception aux antipodes du mécanisme euro-

péen censé « *nous permettre aussi d’échanger avec les collègues des pays voisins sur les procédures et, du même coup, de nous améliorer* », ajoute Eric Helie Muller, un des pilotes français.

« *La France est le quatrième pays de la saison à faire cette demande, après les Pays-Bas, la République tchèque et le Portugal* », observe Léo Martinon. S’il l’a déjà fait à plusieurs reprises dans le cadre d’inondations, c’est la deuxième fois seulement que Paris requiert cette aide pour lutter contre les feux de forêt. La première fois, c’était à l’été 2022, au plus fort des incendies des Landes.

Alors que le vent se levait à nouveau, mercredi après-midi, et afin de pouvoir larguer de l’eau jusqu’aux dernières minutes avant le coucher du soleil pour laisser un feu atténué au maximum pour la nuit, Eric Helie Muller et les deux pilotes suédois ont, dans un dernier ajustement proposé par Jean-Frédéric Biscay, décalé sur la soirée leur dernière plage de vol. Une manière de reconnaître que le vrai maître du feu, c’est le vent. ■

MARYLINE BAUMARD

Le difficile retour à la condition de numéro deux de Jordan Bardella

Le président du RN, qui se projetait déjà dans la campagne, reste discret depuis l'annonce de la candidature de Marine Le Pen. Il retrouve le rôle de potentiel premier ministre

LA FLÈCHE (SARTHE) - envoyé spécial

Tous les ministres de l'éducation le savent, et ont usé de la métaphore pour s'inquiéter des mobilisations de lycéens : « *La jeunesse, c'est comme le dentifrice : quand elle sort du tube, on ne peut plus la faire rentrer.* » Depuis un an, Jordan Bardella est sorti du tube et se pensait, de plus en plus, destiné à l'Élysée. Il doit désormais apprendre à revivre comme un potentiel premier ministre. Rentrera-t-il ?

Mercredi 8 juillet à La Flèche (Sarthe), la métamorphose n'est visiblement pas encore achevée : le président du Rassemblement national (RN), pourtant très conscient de l'enjeu de communication de cette première sortie de campagne pour Marine Le Pen, semble absent, visage fermé, indifférent aux traits d'humour ou aux arguments politiques de la candidate. Quand la foule scande « *Marine présidente* », une petite voix reprend « *Et Jordan aussi !* », suscitant l'hilarité : ce qui était une hypothèse probable est devenu un gag.

L'intéressé, interrogé sur le nouveau statut de sa mentore en politique, ne sort pas les cotillons, adoptant cette formule mitigée : « *Ce n'est ni du soulagement ni de la déception.* » Le contraste est frappant avec le sourire radieux affiché lors de sa dernière sortie en commun à Liévin (Pas-de-Calais) avec Marine Le Pen, samedi 4 juillet, marquée par des déclarations d'amitié mutuelle à l'orée de la décision de justice dans l'affaire des assistants parlementaires européens du Front national (FN, devenu RN en 2018).

Sur ses réseaux sociaux, pourtant l'instrument essentiel de sa communication, l'ex-

futur candidat à l'élection présidentielle n'a pas exprimé la moindre satisfaction après l'arrêt de la cour d'appel de Paris, mardi 7 juillet, qui autorise Marine Le Pen à se présenter, malgré la menace d'un port du bracelet électronique dans la dernière ligne droite. Ni vidéo ni message, mais un simple relais de la prestation de Marine Le Pen au « 20 heures » de TF1. Interrogé sur cette absence de réaction, un élu met en avant un courriel envoyé aux adhérents du RN par son président ; vérification faite, aucune communication n'a eu lieu – après la décision de première instance, un message indigné avait été envoyé dans l'heure.

Marine Le Pen n'a pourtant pas ménagé ses efforts, sur le plateau de télévision, pour rappeler le rôle prééminent qu'était amené à jouer le député européen d'extrême droite dans sa future campagne. « *Nous offrons aux Français un binôme* », a-t-elle soutenu, insistant sur ce ticket président-premier ministre, jamais éprouvé depuis le douloureux précédent Gaston Defferre-Pierre Mendès France (5 % des voix en 1969). Quant à la légitime déception que pourrait en ressentir Jordan Bardella, Marine Le Pen a balayé : « *Cette cause nous dépasse, et nos ambitions personnelles n'entrent absolument pas en ligne de compte.* »

PRÉCARITÉ DE MATIGNON

Heureusement, car le député européen Philippe Olivier, conseiller de Marine Le Pen présent à La Flèche, a cette métaphore capillotractée pour évoquer le rôle de Jordan Bardella dans la campagne à venir : « *Vous vous coiffez avec un clou ? Non, avec un peigne. Sur ce peigne, il s'exprime avec sa sensibilité, comme [le maire de Carcassonne Chris-*

« CE N'EST PAS UN ENFANT, IL SAIT TRÈS BIEN QU'IL A LA VIE DEVANT LUI. ÇA VA BIEN SE PASSER, PUISQUE LA VIE RETROUVE SON COURS NORMAL »

JEAN-PHILIPPE TANGUY
député RN de la Somme



tophe] Barthès lorsqu'il parle au Midi rouge. [La députée] Laure Lavalette, par exemple, est aussi sur ce peigne. » La dent de peigne est tout de même attendue dans un rôle majeur, celui de premier ministre potentiel et de premier rabatteur des électeurs hésitant entre différentes nuances d'extrême droite – Eric Zemmour ou Marine Le Pen –, ou avec le candidat Les Républicains Bruno Retailleau.

Un rôle taillé à sa mesure, davantage que celui de candidat à l'élection présidentielle, conviennent les cadres du parti. « *Le ticket qui marche fort, il marche fort aussi parce qu'il est dans ce sens-là et que Jordan Bardella est sécurisé par la présence de Marine Le Pen* », analyse le député du Pas-de-Calais Bruno Bilde, qui avait soufflé, en 2023, cette idée à son amie de vingt ans, constatant la popularité croissante du député européen.

Les « marinistes » ont le triomphe modeste, et assurent du rôle essentiel que tiendra Jordan Bardella dans la campagne et, surtout, en cas d'accession au pouvoir. « *Il n'était pas candidat ou rien, mais candidat ou pre-*

mier ministre de Marine Le Pen. C'est une situation plus enviable que [celle de] Gabriel Attal ou Edouard Philippe ! », souligne Renaud Labaye, bras droit de Marine Le Pen à l'Assemblée nationale. « *Ce n'est pas un enfant, il sait très bien qu'il a la vie devant lui. Ça va bien se passer, puisque la vie retrouve son cours normal* », calme le député de la Somme, Jean-Philippe Tanguy.

Reste que Jordan Bardella doit accepter de troquer un possible CDD de cinq ans et un statut d'encadrant, contre une période d'essai pour un rôle d'exécutant : le bail à Matignon est d'autant plus précaire lorsque la majorité aux élections législatives n'est pas garantie même en cas de victoire présidentielle de Marine Le Pen. Ces derniers mois, il a eu le temps d'imaginer sa campagne présidentielle, en particulier après que les réquisitions lors du procès en appel, en février, ont laissé penser que la cheffe de file du RN n'échapperait pas à une longue inéligibilité.

Son déplacement en Pologne, en juin, un vrai voyage de candidat à l'Élysée – escorte

Les Républicains et Retailleau retrouvent leur adversaire préférée

Si Marine Le Pen est jugée comme une rivale plus sérieuse, les LR pensent pouvoir se différencier plus aisément d'elle que de son numéro deux

Pour le parti Les Républicains (LR), l'adversaire change, mais rien ne change. Du moins dans les discours. A commencer par celui de son président, invité, mercredi 8 juillet, du « 20 heures » de France 2. « *La patronne, c'est [Marine Le Pen], on le sait. Même si Jordan Bardella avait été candidat* », a assuré Bruno Retailleau. Un message déjà distillé dans la journée par ses soutiens. « *Elle ou Jordan Bardella, c'est blanc bonnet et bonnet blanc*, avançait la porte-parole de LR et sénatrice de Paris, Agnès Evren. *Derrière les slogans, on cherche encore une ligne cohérente.* »

Bruno Retailleau cherche, lui, un nouvel angle d'attaque après l'annonce de la candidature de Marine Le Pen à la présidentielle

pour le Rassemblement national (RN), à la suite de la réduction de sa peine d'inéligibilité par la cour d'appel de Paris dans l'affaire des assistants parlementaires européens du Front national (FN, devenu RN en 2018), mardi 7 juillet. Mais le candidat LR pour 2027 n'a pas eu besoin de trop phosphorer. Il suffit de ressortir les classiques.

A commencer par cette vieille accusation en socialisme. Et, dans le cas de la députée RN du Pas-de-Calais, sa faiblesse serait avant tout économique, si on accepte de chausser les lunettes du patron de LR. « *Elle est pour l'assistanat, attaque l'ancien ministre de l'intérieur (septembre 2024-octobre 2025). Elle n'a pas voté la réforme des retraites, ni celle de l'assurance-chômage, ni les quinze petites heures*

d'activités qu'on voulait imposer pour les bénéficiaires du RSA [revenu de solidarité active]. »

Virage libéral du RN

Les compliments sont rangés. En privé, le Vendéen vantait pourtant, ces dernières semaines, une forme « *de gravité* » chez Marine Le Pen et concédait un certain respect pour la combattante politique : « *Elle a quand même chassé son père de son propre parti.* » L'éloge servait surtout à souligner les fragilités du président du RN, Jordan Bardella : le manque de vécu et la superficialité d'un trentenaire trop propre sur lui. Mener sa liste, deux fois, à la victoire lors des européennes est une chose, « *mais une campagne présidentielle, c'est le niveau au-dessus* »,

notait, en juin, l'entourage de Bruno Retailleau.

Friable peut-être, le « plan B » posait un problème stratégique. « *Pour LR, c'est une forme de divine surprise* », estime même le directeur général de l'IFOP, Frédéric Dabi. « *Pour Bruno Retailleau, poursuit le sondeur, c'était compliqué avec Jordan Bardella, qui prône l'union des droites et qui faisait mieux en potentiel électoral chez les personnes âgées et les entrepreneurs, de refaire le coup de Nicolas Sarkozy en 2007 et clamer qu'il va siphonner les voix du RN.* »

C'est tout le paradoxe. Marine Le Pen est perçue comme une candidate plus coriace, mais la direction de LR la voit comme une adversaire dont le jeu convient à son champion. « *Comme elle ré-*

pète qu'elle n'est pas de droite, elle laisse plus de place de ce côté au seul vrai candidat de la droite, à savoir Bruno Retailleau », veut croire le sénateur des Pyrénées-Atlantiques, Max Brisson.

Taquin, Jonas Haddad est impatient de suivre les prochaines universités du Medef à la rentrée. « *Bardella a pu envoyer des clins d'œil aux grands patrons, celle qui sera sur scène avec eux s'appellera Marine Le Pen* », s'avance le porte-parole de LR. Pour ce libéral revêtu, la candidate va revenir aux fondamentaux de « *RN du Nord* », avec un étatisme assumé et la défense de l'« *assistanat* ». C'est peut-être oublier le récent virage libéral du RN, porté par Jordan Bardella mais validé par son aînée. « *Elle a déjà changé d'avis*

sur le nucléaire, l'euro, les retraites, le Flexxit, mais, à un moment, les adducteurs vont commencer à siffler », estime Jonas Haddad.

En plus de dénoncer une ligne fluctuante, il renvoie Marine Le Pen à sa condition de double condamnée par la justice (elle a décidé de se pourvoir en cassation). « *Ce n'est pas anodin d'annoncer sa candidature le jour de sa condamnation, relève l'avocat. Au-delà de Mme Le Pen, la cour d'appel a établi l'existence d'un système de détournement, celui de tout un parti.* » Bruno Retailleau, lui, a préféré passer très vite sur cet aspect. « *Ce qui m'importe, ce n'est pas la condamnation judiciaire de Mme Le Pen, mais la France* », a-t-il évacué, mercredi soir. ■

ALEXANDRE PEDRO



Jordan Bardella arrive au siège du RN avant l'annonce de la décision de la cour d'appel, à Paris, le 7 juillet.

JULIEN MUGUET
POUR « LE MONDE »

aux sirènes hurlantes, sujets de politique étrangère, rencontre avec le président polonais et conférence de presse avec drapeaux –, l'a installé dans le rôle. Voilà longtemps qu'il n'interrompait plus ceux qui le projetaient dans un futur élyséen. Une attitude qui, par ailleurs, était fidèle aux consignes fixées par Marine Le Pen de se préparer à être lui-même candidat.

« COULÉS DANS LE BÉTON »

Les affiches de campagne et le slogan de Jordan Bardella étaient prêts. Un troisième livre en trois ans était annoncé par l'éditeur Fayard aux libraires pour octobre. Et la ligne politique affirmée de plus en plus clairement, distincte de celle de Marine Le Pen – une identité clairement de droite libérale identitaire, éloignée du populisme mariniste. L'inconnue réside désormais dans l'autonomie que lui laissera la candidate. En ce qui concerne la réforme des retraites, le dernier mot de la querelle feutrée les opposant revient à Marine Le Pen : sauf changement possible en cours de campagne, une simple adaptation de son projet de campagne de 2022 est prévue.

S'il n'est pas question pour elle de sacrifier son populaire président de parti, certains ne partiront pas en vacances tranquilles. Les conseillers François Durvy et Ambroise de Rancourt, qui s'étaient mis « *par amitié* » au service de Marine Le Pen et sont passés, ces derniers mois, à celui de Jordan Bardella – pour le premier – ou ont fait part de leurs inclinations libérales – pour le second –, occuperont-ils le rôle de premier plan espéré ? Marine Le Pen n'oubliera « *probablement* » pas leur attitude, souffle un élu connaissant la cheffe sur le bout des doigts.

Ces dernières semaines, plusieurs députés étaient d'ailleurs obnubilés par « *la nuit des longs couteaux qui suivrait la décision : si Marine prend du sursis, ceux qui ont choisi Bardella vont finir coulés dans le béton* », prédisait un proche du groupe parlementaire. « *Rien ne s'oublie*, confirme Arnaud Stéphan, conseiller en communication de la candidate RN en 2022 et fin connaisseur de la famille Le Pen. *Les marinistes ont passé trop de temps à se faire marcher dessus depuis des mois.* » Jean-Philippe Tanguy, depuis le nuage sur lequel l'a placé la décision de justice, rappelle une autre réalité du mouvement d'extrême droite : « *On n'est pas assez nombreux pour se fâcher.* » ■

CLÉMENT GUILLOU (À PARIS)
ET CORENTIN LESUEUR

A La Flèche, le premier déplacement chahuté et écourté de la candidate Marine Le Pen

Une soixantaine d'opposants ont perturbé la visite de la députée RN dans la ville conquise en mars. « Ils essaient de bloquer la mer avec les mains », assure Philippe Olivier, son conseiller

REPORTAGE

LA FLÈCHE (SARTHE) - envoyé spécial

Marine Le Pen a lancé sa campagne par un demi-tour. La députée (Rassemblement national, RN) du Pas-de-Calais avait choisi une ville a priori acquise à sa cause pour son premier déplacement, mercredi 8 juillet : La Flèche (Sarthe), 15 000 habitants, remportée par le parti d'extrême droite aux municipales de mars et une « *terre de conquête* » labourée depuis des années par sa famille – sa sœur Marie-Caroline Le Pen et son beau-frère, l'eurodéputé Philippe Olivier.

Même à domicile, la candidate du RN à l'Elysée n'était pas la bienvenue. Elle et Jordan Bardella, le président du parti, n'ont pu rester que vingt-sept minutes, dont la moitié fut consacrée aux journalistes. A peine le temps de faire cinq mètres, quelques photos... et les deux têtes d'affiche de l'extrême droite sont retournées dans leur voiture, sous le bruit des casseroles. Elles n'auront rien vu du marché, l'objet de la visite. Le récit de la « *sacrifiée* » de la politique a percuté le terrain dès son premier jour de campagne. Dans la Sarthe, Marine Le Pen a compris, si besoin était, que l'annonce de sa candidature n'occultait rien de son péril judiciaire.

Une soixantaine d'opposants l'attendaient donc de pied ferme pour lui rappeler sa condamnation de la veille par la cour d'appel de Paris dans l'affaire des assis-

tants parlementaires européens du Front national (FN, devenu RN en 2018). Libérée pour un temps des contraintes juridiques de cet arrêt par son pourvoi en cassation, la députée n'en a pas moins vite subi les conséquences politiques. Deux camps se sont fait face au point de rendez-vous donné par son entourage. Aux quelques drapeaux politiques (« insoumis », écologistes) et pancartes rappelant au RN les millions d'euros présumés détournés au Parlement européen, ou affichant « *Mains sales, tête basse* », dans un détournement d'un vieux slogan frontiste, ont répondu les insultes d'une poignée de sympathisants lepénistes.

« Crétins et crasseux »

« *On veut alerter sur le danger de ces gens-là*, explique Eric Cachan, retraité de l'agriculture de 65 ans, casserole et cuillère dans la main. *Ce qu'on subit ici depuis trois mois et l'arrivée du RN préfigure ce qui risque de se passer au niveau national. Ils s'en sont déjà pris à la solidarité avec les exilés, aux associations et à la culture.* »

De l'autre côté, Jean-Noël Prioux, ouvrier à la retraite de 74 ans (dont quinze en tant qu'adhérent FN, puis RN), dramatise le chahut : « *Tout ça n'aura aucun effet. Les Français se moquent de l'argent détourné à l'Europe, puisque tout le monde l'a fait.* » Deux partis ont été condamnés pour ces griefs : le MoDem et le RN. L'opération démi-nage a fait long feu.

« On veut alerter. Ce qu'on subit ici depuis l'arrivée du RN préfigure ce qui risque de se passer au niveau national »

ÉRIC CACHAN
retraité de l'agriculture

Débordée et particulièrement tendue, l'équipe de campagne a tenté d'improviser un itinéraire alternatif. En vain. Même entourés d'un cordon policier, ses adversaires ont bruyamment répondu aux « *Marine présidente* » l'accueillant, avant de lui barrer purement et simplement l'accès aux étals. Rien qu'une « *démonstration de crétins et de crasseux* », pour son conseiller Philippe Olivier : « *Ils essaient de bloquer la mer avec les mains. Si nous faisons ça, on nous traiterait de fascistes. Mais ce genre de violence va nous profiter : ça nous valorise, par contraste.* »

Pour Marine Le Pen, tout cela serait de la faute de La France insoumise, parti « *pourrisseur de la démocratie* » : « *Si mes adversaires n'ont pas d'autres arguments que [la justice], ça veut dire que sur le fond ils n'ont strictement rien à proposer aux Français.* » De son côté, elle comptait « *proposer* » un rétablissement de l'ordre au sommet de l'extrême droite.

Propulsé candidat probable à la présidentielle, en attendant le dernier couperet judiciaire, Jordan Bardella est retourné à sa condition d'aspirant premier ministre. Dans le court temps de parole qui lui fut accordé, mâchoire serrée, il s'est dit « *heureux* » de lancer la campagne avec Marine Le Pen, n'éprouvant « *ni déception ni soulagement* » à l'idée de ne pas briguer l'Elysée. Tous les soutiens croisés se réjouissaient du retour en pole position de Marine Le Pen, reconnaissant soudainement à son dauphin « *moins de vécu* » et « *moins de connaissances* ».

Après ce faux départ, le RN pourrait ne pas ressortir de sitôt. Marine Le Pen n'a pas prévu de parsemer ses prochains mois de déplacements. « *Il n'y a pas de campagne présidentielle pendant l'été*, répète son conseiller Philippe Olivier. *On respecte la trêve, comme à Noël. Quand il n'y a pas de vent dans les voiles, pas besoin de s'exciter sur le pont.* » Comme avait coutume de le dire feu son beau-père, Jean-Marie Le Pen.

A quoi bon, surtout, prendre le risque d'être inlassablement parassités et renvoyés aux échéances judiciaires ? Les lepénistes espèrent que le sujet sera dilué dans l'actualité au fil des semaines. « *Je ne vais pas passer la campagne à faire des analyses juridiques, (...) ce que je souhaite, maintenant, c'est de parler de politique* », a prévenu Marine Le Pen. Elle a pu constater combien les deux étaient encore intimement liés. ■

C.L.

Gabriel Attal et Edouard Philippe face au scénario le plus craint par le bloc central

Face à Jordan Bardella, le premier espérait un « duel de génération », le second se préparait à un procès en incompétence. Leur camp s'inquiète désormais d'une candidate « redoutable »

Le coup d'envoi de la campagne présidentielle de 2027 a été donné en leur absence. Après la condamnation en appel de Marine Le Pen, dans l'affaire des assistants parlementaires européens du Front national (ancien nom du Rassemblement national, RN) à une peine réduite d'inéligibilité lui permettant de concourir à l'élection présidentielle, mardi 7 juillet, les candidats du bloc central se sont retrouvés cantonnés aux seconds rôles.

Depuis mars 2025, pléthore d'élus et de cadres de l'ancienne majorité théorisaient, en coulisses, la mort politique de Marine Le Pen, au regard de la décision de première instance, à l'exception du garde des sceaux, Gérard Darmanin, et de quelques esprits prudents. Ils s'étaient surtout faits à l'idée d'affronter Jordan Bardella en 2027, jugé plus facile à battre. Gabriel Attal et ses proches caressaient le rêve de voir un « *duel de génération* » s'installer entre le secrétaire général de Renaissance et son homologue du parti d'extrême droite. Les proches d'Edouard Philippe (Horizons), lequel a pris soin de ne pas exprimer de préférence, alimentaient un procès en incompétence à l'égard de l'eurodéputé, « *moins tanné* » que Marine Le Pen.

Mardi après-midi, c'est bien le pire scénario pour eux qui s'est produit sous leurs yeux : une réduction de la peine d'inéligibilité

de Marine Le Pen rendant possible sa quatrième candidature – malgré son pourvoi en cassation laissant de multiples questions en suspens.

Conscient du risque de se faire éclipser par l'agenda juridique et médiatique de la candidate RN, Gabriel Attal et Edouard Philippe se sont précipités pour réagir, mardi soir. Signe de leur fébrilité comme de l'enjeu pour chacun à se glisser dans les habits du principal opposant à l'héritière Le Pen. Le chef de file de Renaissance a choisi d'attaquer la députée RN du Pas-de-Calais sur le plan éthique. « *J'appartiens à une nouvelle génération politique pour qui l'exemplarité, la probité, c'est probablement les valeurs les plus importantes* », a-t-il affirmé sur TF1. Une charge réitérée, mercredi 8 juillet, sur France Inter. « *On a une responsable politique condamnée deux fois pour détournement de fonds publics qui engage une forme de guérilla judiciaire pour se présenter* », a déclaré le trentenaire, accusant Marine Le Pen de « *prend[re] en otage toute la campagne présidentielle* » et de faire « *pression sur la Cour de cassation* ».

Edouard Philippe a laissé ses lieutenants mettre en avant dans les médias la culpabilité de la cheffe des députés RN et la hauteur du préjudice. Refusant d'aller sur le terrain moral comme judiciaire – peut-être aussi parce qu'il fait l'objet d'une enquête no-

tamment pour « favoritisme » et « prise illégale d'intérêts » au Havre –, le président d'Horizons a plutôt noté un « *nouveau reniement* » de Marine Le Pen. « *Elle a beaucoup et pendant longtemps critiqué vertement toutes celles et tous ceux qui, condamnés pour des faits de même nature, continuaient leur vie politique* », a-t-il rappelé, mardi soir, au « 20 heures » de France 2, la renvoyant à « *sa propre conscience* ».

Match de quinquagénaires

Dès le lendemain, reparti sur le terrain en Bourgogne-Franche-Comté, Edouard Philippe a même dit « *se réjouir que le débat puisse avancer* » : « *Je préfère battre M^{me} Le Pen dans les urnes que la voir disparaître par une décision de justice.* » Un argumentaire proche de celui de François Bayrou, qui sera jugé en appel en septembre dans l'affaire des assistants parlementaires du MoDem. La France « *va pouvoir avoir le débat auquel elle a droit* », a déclaré sur Sud Radio l'ancien premier ministre (2017-2020), qui s'était dit « *troublé* » par la décision de première instance.

Edouard Philippe préfère cibler le RN sur ses incohérences, de la réforme des retraites à l'Europe, comme lors de son meeting, dimanche 5 juillet. Le Normand espère tirer profit en installant, face à Marine Le Pen, un match entre quinquagénaires se jouant sur

l'expérience. Là où Gabriel Attal, 37 ans, pourrait apparaître trop jeune. Nombre d'élus du bloc central pensent le député des Hauts-de-Seine affaibli par la situation.

Dans ce camp, le retour de Marine Le Pen ravive surtout la crainte d'être effacés du second tour en raison de l'émiettement des candidatures. « *Face à nous, nous avons deux fusées qui sont lancées et en ordre de bataille : Jean-Luc Mélenchon [La France insoumise] et Marine Le Pen. Pendant ce temps, nous sommes toujours sans programme et avec plusieurs candidats. Le contraste va être saisissant et dangereuse ces prochains mois* », s'inquiète le député (Renaissance) du Gers Jean-René Cazeneuve. « *Marine Le Pen est redoutable, ce doit être une piqure de rappel. Le sursaut doit avoir lieu à la rentrée* », abonde le président de l'Union des démocrates et indépendants, Hervé Marseille, plaçant depuis plusieurs mois pour une seule candidature allant jusqu'à LR.

Pour l'instant, aucun des deux candidats ne compte sortir de son sillon, espérant prendre le pas sur l'autre d'ici à fin 2026. Gabriel Attal veut mener « *une campagne tambour battant* ». Chez Edouard Philippe, personne n'imagine « *que ça va se régler vite* » entre les deux hommes. L'automne devrait être la vraie zone de turbulences pour le bloc central. ■

MARIE POUZADOUX

La crainte de coups de rabot dans les comptes de la « Sécu »

L'exécutif a exprimé, mardi, l'intention de « refroidir » les dépenses de la Sécurité sociale

Un tour de vis décidé pendant l'été ? Plusieurs syndicats expriment cette crainte, s'agissant de la Sécurité sociale, après le comité d'alerte des finances publiques qui s'est tenu, mardi 7 juillet à Bercy, sous la houlette du premier ministre, Sébastien Lecornu, et en présence de plusieurs autres membres du gouvernement. Durant cette rencontre, à laquelle participaient des représentants des acteurs sociaux, des élus locaux, des parlementaires et des hauts fonctionnaires, l'exécutif a notamment affiché son intention de « refroidir » les dépenses de notre système de solidarité à hauteur de 1 milliard d'euros en 2026, ces économies s'ajoutant à celles de quelque 2 milliards d'euros déjà annoncées le 20 avril (dans la sphère sociale).

Comment le pouvoir en place compte-t-il procéder ? « *Aucune indication n'a été donnée. Je ne sais pas ce qu'ils ont en tête* », rapporte Luc Mathieu, de la CFDT. Secrétaire confédéral de la CGT, Denis Gravouil redoute que le montant de la facture soit réclamé aux assurés par le biais d'ajustements paramétriques : réduction des indemnités journalières versées en cas d'arrêt de travail, coup de rabot sur les remboursements de dépenses de santé (par le biais d'une hausse du ticket modérateur ou des franchises médicales), augmentation du nombre de jours de carence.

D'après le syndicaliste, ces pistes sont « *visiblement dans le "scope"* ». « *Nous avons dit pendant la réunion du comité d'alerte que nous nous opposerions aux décrets qui pourraient être pris pendant l'été pour baisser les dépenses sociales* », confie-t-il en faisant allusion aux mesures techni-

ques, comme celles sur les franchises, qui peuvent passer par voie réglementaire.

Au nom de la CFTC, Léonard Guillemot appréhende, lui aussi, que des arbitrages douloureux pour les ménages soient pris d'ici la rentrée. Il explique en substance que son organisation est prête à se montrer responsable – autrement dit, à faire des concessions – pour garantir la « *soutenabilité* » du système, mais « *tout le monde doit prendre sa part* », ajoute-t-il, ce qui implique que « *les entreprises* » mettent aussi la main à la poche.

Logique du « chacun son tour »

L'idée qu'un effort soit imposé aux assurés est jugée d'autant plus crédible que les 2 milliards d'économies décidées le 20 avril ont reposé uniquement sur une mise à contribution des employeurs (par le biais d'un gel de l'enveloppe allouée aux allègements de cotisations sociales). Dès lors, la logique du « chacun son tour » pourrait prévaloir. Ce scénario est aussi présent dans tous les esprits car le gouvernement a récemment laissé entendre que l'Assurance-maladie pourrait moins bien rembourser certaines dépenses de santé et que les organismes complémentaires (mutuelles, assureurs, institutions de prévoyance) seraient appelés à la rescousse pour endosser cette charge.

Fin mai, de nouveaux chiffres ont été communiqués sur les comptes de la « Sécu » afin d'intégrer les retombées négatives de la guerre en Iran. Une mise à jour qui revoit à la hausse la prévision de déficit pour 2026 : le « trou » serait de 20,4 milliards d'euros, soit une dégradation de 1 milliard d'euros par rapport à la cible initiale. ■

BERTRAND BISSUEL

Fonction publique : pas de revalorisation générale

Le ministre de l'action et des comptes publics a promis, mercredi, des dispositifs ciblés

Les projections défavorables présentées par l'exécutif lors du comité d'alerte des finances publiques laissent peu de place au doute quant à l'issue du « rendez-vous salarial » de la fonction publique présidé, le 8 juillet, par le ministre de l'action et des comptes publics, David Amiel. Contrainte budgétaire oblige, le gouvernement a opposé une fin de non-recevoir aux revendications portant sur une revalorisation générale des salaires des agents publics. Une perspective inimaginable pour leurs représentants, qui ont quitté la réunion et ont déjà lancé un appel à la mobilisation pour le 29 septembre. Le secrétaire général de l'UNSA-Fonction publique, Luc Farré, dénonce un « acte manqué ».

« *Le contexte budgétaire contraint rend difficile toute mesure générale* », argumente le ministère de la fonction publique. Selon ses chiffres, une hausse de 1 % de la valeur du point d'indice de la fonction publique représenterait 2,4 milliards d'euros de dépenses supplémentaires. Ce dispositif de revalorisation générale, ajoute-t-on par ailleurs, « *n'est absolument pas ciblé* », puisqu'il favoriserait de fait les agents publics les mieux payés. Le gouvernement ferme également la porte à des mesures catégorielles de revalorisation. Si ces augmentations sectorielles se sont récemment

multipliées (en faveur notamment des personnels de santé, de ceux de l'éducation ou des forces de sécurité), leur accumulation « *a morcelé le paysage des rémunérations* » et « *renforcé les écarts* » entre les ministères et les différents versants de la fonction publique (Etat, territoriale, hospitalière), explique le ministère.

Mesures « à court terme »

David Amiel n'est pas pour autant venu les mains vides devant les syndicats et les employeurs publics. Il a promis diverses mesures « *à court terme* » sur la « *reconnaissance de l'expérience professionnelle* » et « *l'amélioration des parcours de carrière* ». Cela passera notamment par une réforme des « conditions de classement » lors de l'entrée dans un corps de fonctionnaires. La mesure bénéficierait à plus de 30 000 agents chaque année. Une poursuite de l'augmentation des taux de promotion interne est aussi prévue, notamment pour les corps d'ingénieurs de l'Etat. Encore faut-il budgéter ces mesures dans le cadre du projet de loi de finances pour 2027 et que celui-ci soit adopté.

Au-delà, David Amiel a confirmé son souhait de mener un « *travail de refonte* » de la structure de rémunération des agents publics. Un système devenu, selon lui, « *illisible* ». ■

BASTIEN SCORDIA



Un migrant attend une embarcation de passeurs pour traverser la Manche, à Gravelines (Nord), le 3 mars. SAMEER AL-DOUMY/AFP

La gestion des migrants entre la France et le Royaume-Uni étrillée

Un rapport d'enquête parlementaire, publié mercredi, dénonce une logique sécuritaire, inefficace et dangereuse à la frontière

C'est un constat d'échec. Un rapport d'enquête parlementaire sur la frontière franco-britannique a été publié, mercredi 8 juillet, et les plus de 240 pages qu'il contient dressent un bilan sévère de la gestion des mouvements migratoires sur le littoral nord de la France. « *Situation dramatique des exilés* », absence de contrôle démocratique, inefficacité... Selon ce document, rien n'est à sauver de la politique gouvernementale à l'œuvre depuis une quarantaine d'années.

Depuis le traité du Touquet de 2003, pointe l'enquête, la logique consistant à ce que le Royaume-Uni verse une contribution financière à la France, en contrepartie de quoi celle-ci supporte l'essentiel des moyens mis en œuvre pour empêcher les franchissements de la frontière, n'a de cesse de se renforcer. Elle place la France dans une situation de « *sous-traitance* », la réduisant « *à quémander des fonds auprès des Britanniques, à l'image d'un prestataire privé qui présente des factures à son client* » – sans produire l'effet dissuasif escompté. « *Les différents accords conclus avec le Royaume-Uni n'ont pas empêché la persistance des flux migratoires* », constate la rapporteuse de la commission d'enquête, la députée communiste des Hauts-de-Seine Elsa Faucillon, regrettant par conséquent une sorte de « *mise en scène de l'impuissance de l'Etat* ».

Elle déplore aussi un contrôle démocratique de la relation bilatérale quasi inexistant : « *Depuis le 12 février 1986, 34 accords ont été conclus entre la France et le Royaume-Uni en matière de contrôle des frontières. Pourtant, la dernière fois que l'Assemblée nationale s'est prononcée (...), c'était il y a vingt-trois ans* », relève la rapporteuse.

Dernier accord en date : le « one in, one out » (« une entrée, une sortie »), conclu à l'été 2025 et qui doit prendre fin en octobre. Il illustre la logique de contrepartie institutionnalisée, puisqu'il a été décidé en même temps que se négociait un nouveau cycle de financements britanniques. Le « one in, one out » prévoit que Londres peut renvoyer en France

des personnes arrivées à bord de canots pneumatiques, et, à l'inverse, Londres s'engage à accueillir sur son territoire, en nombre équivalent, des demandeurs d'asile se trouvant en France.

En apparence réciproque, le rapport d'enquête relève le caractère profondément déséquilibré du deal. Alors que, depuis le Brexit, il n'existe plus de mécanisme légal d'admission de migrants présents en Europe et ayant des attaches au Royaume-Uni, le « one in, one out » continue de ne pas prendre en compte les liens familiaux existants entre des migrants et des résidents au Royaume-Uni. « *Ce critère ne figure pas parmi les éléments pris en considération dans le cadre du dispositif* », écrit la parlementaire. Une exclusion « *d'autant plus paradoxale que l'objectif affiché de l'accord est de proposer une alternative légale aux traversées irrégulières* ».

Conséquences humanitaires

Au 11 juin, 951 personnes avaient été réadmissées en France et 935 admises légalement au Royaume-Uni. Or, sur l'année 2025, plus de 40 000 personnes ont rejoint l'Angleterre à bord de petits canots. L'effet « *dissuasif* » de l'accord reste donc à prouver, tandis que les conséquences humanitaires, elles, ont été documentées par la commission. Celle-ci rapporte que les personnes renvoyées en France se trouvent dans un état de santé psychique et physique « *très dégradé* ».

Elles présentent notamment « *des symptômes associés à des troubles de stress post-traumatique (hypervigilance, pertes de connaissance, troubles du sommeil, flash-back, idées suicidaires...)* [qui] suggèrent des conditions traumatiques d'arrestation et de rétention au Royaume-Uni ». A tel point que le Samusocial de Paris, qui intervient dans le centre d'hébergement où les personnes renvoyées sont accueillies les premiers jours, a effectué un signalement au procureur de la République sur le fondement de l'article 40 du code de procédure pénale.

Outre le « one in, one out », la France a depuis un an engagé une inflexion de sa politique d'interception en mer, acceptant, sous la pression des Britanniques, de

La rapporteuse, la communiste Elsa Faucillon, déplore un contrôle démocratique de la relation bilatérale quasi inexistant

procéder à des interceptions de canots en mer par la gendarmerie maritime, alors que jusque-là ces manœuvres étaient prohibées car considérées comme trop dangereuses. L'idée de la nouvelle doctrine est d'empêcher d'avantage de traversées et de traduire devant la justice les passagers embarqués pour aide à l'entrée et au séjour irrégulier.

Devant la commission, la procureure de Dunkerque, Charlotte Huet, a néanmoins expliqué avoir dû « *recadrer* » les forces de l'ordre et donner pour instruction de ne plus placer l'ensemble des passagers d'un bateau intercepté en garde à vue, ces derniers étant pour leur majorité de simples candidats à l'exil contre lesquels aucune infraction pénale ne peut être retenue.

La commission relève qu'à la fin mai 31 opérations d'interception ont été réalisées, mais « *seulement huit (...) avaient été effectivement conduites jusqu'à leur terme* ». « *Ces résultats révèlent bien que ces interceptions sont fondamentalement des opérations extrêmement délicates, voire dangereuses, et qui entrent en contradiction avec la mission de sauvegarde de la vie humaine* », affirme la rapporteuse.

Celle-ci a tenté de mettre au jour le cadre juridique de la nouvelle doctrine d'interception, et sa compatibilité avec le droit international de la mer. Mais, elle n'a obtenu du ministère de la justice qu'un avis juridique se concentrant surtout sur le risque pénal encouru par les gendarmes intervenants, et soulignant le « *risque très élevé de provoquer un naufrage* ». Elsa Faucillon dénonce par ailleurs l'« *opacité* » qui entoure la

doctrine. « *Il est choquant de voir qualifier de "secrets de cuisine" les modalités guidant les opérations d'interception en mer par le secrétariat général de la mer, tandis qu'il s'agit en réalité de méthodes mettant potentiellement en jeu la vie humaine* », écrit la députée.

Alors que plus de 2 000 personnes se trouvent en permanence sur les campements de Calais et du Dunkerquois, en attente d'une traversée et dans une situation « *totale et inacceptable et scandaleuse* », le rapport d'enquête déplore la prééminence d'une « *logique essentiellement sécuritaire, là où les principales conséquences sur le terrain, d'ordre humanitaire, passent au second plan* ».

« Présupposé erroné »

Les pouvoirs publics s'entêtent à mener une politique du « *zéro point de fixation* » consistant à démanteler des campements quasi quotidiennement au mépris des besoins fondamentaux des personnes, en se fondant sur un « *pré-supposé erroné (...)* qui consiste à laisser penser que la mise en place de conditions d'accueil décentes provoquerait l'afflux de personnes migrantes ». Par conséquent, « *le socle humanitaire aujourd'hui déployé à Calais et à Dunkerque résulte, pour une large part, des mobilisations associatives et des interventions répétées des juridictions administratives et européennes* », écrit la députée.

A l'arrivée, la rapporteuse recommande la fin de la politique du « *zéro point de fixation* », au profit de la création d'unités d'accueil tout au long du littoral. Au total, elle égrène 33 recommandations, parmi lesquelles le recours à la procédure d'autorisation parlementaire pour la ratification des accords franco-britanniques relatifs aux questions migratoires, l'interdiction de l'usage d'armes et de gaz lacrymogènes au cours des opérations d'empêchement au départ menées sur les plages, l'abandon des nouvelles méthodes d'interception en mer ou la négociation de voies légales de réunification familiale en Angleterre. En somme, un renversement total des logiques politiques prévalant depuis plus de quarante ans. ■

JULIA PASCUAL

Affaire Kessaci : un chef de la DZ Mafia incriminé

L'enquête sur le meurtre du petit frère du militant antidrogue Amine Kessaci se resserre sur Amine Oualane

L'enquête sur l'assassinat de Mehdi Kessaci vient de connaître une avancée majeure dans la recherche des commanditaires et organisateurs du crime. Conduits sur mandat d'amener des juges d'instruction à Paris, lundi 6 juillet, quatre nouveaux suspects – trois hommes et une femme de 20 à 25 ans – ont été mis en examen pour « meurtre en bande organisée » et « association de malfaiteurs » à l'issue de leur garde à vue. Ce qui porte à 11 le nombre de personnes poursuivies dans ce dossier sensible, suivi par le Parquet national anticriminalité organisée.

D'après les informations du Monde, les dernières investigations ont permis de resserrer les soupçons sur Amine Oualane, alias Mamine, l'un des principaux chefs de la DZ Mafia. Des sonorisations de la cellule qu'il occupait au centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse à l'été 2025, prises dans le cadre d'une autre enquête pilotée par un juge marseillais sur le fonctionnement de la DZ Mafia, ont été transmises aux enquêteurs. Elles corroborent la piste selon laquelle le détenu de 31 ans est responsable de l'assassinat, le 13 novembre, du petit frère du militant antinarco-traffic Amine Kessaci à Marseille. Amine Oualane apparaît ainsi comme le commanditaire au sommet d'une chaîne criminelle complexe, employant de multiples intermédiaires et des équipes parallèles d'exécutants. Deux de ses proches, des détenus également incarcérés à Bourg-en-Bresse, font partie des nouveaux mis en examen.

Dans la nuit du 25 juillet 2025, quatre mois avant le meurtre, Amine Oualane discute avec un voisin de cellule surnommé « Sharko », alors qu'il se trouve au quartier disciplinaire. Il lui demande de contacter un certain « Bouya » et de lui transmettre pour instruction de « mettre un penalty à celui qui passe à la télé ». Dans le jargon du cadre de la DZ Mafia, déjà mis en examen pour des actions criminelles dirigées depuis la prison, la métaphore footballistique signifie tuer. La cible du contrat, poursuit Amine Oualane, est « celui qui parle par rapport à son frère qui a fait dodo [qui est mort] ». « Que j'ai fait dodo [que j'ai tué], t'as compris ? », reprend-il, précisant de manière plus explicite : « [C'est] le frère de Bleh », « celui qui faisait la marche ».

Les enquêteurs n'ont guère eu de difficultés à identifier Amine Kessaci derrière la personne évoquée. Habitué à intervenir dans les médias et à organiser des marches blanches pour dénoncer l'emprise criminelle des narcotrafiquants dans les quartiers marseillais, le jeune homme est le demi-frère de Brahim Chabane, surnommé « Bleh ». Ce dernier a été assassiné en décembre 2020 avec deux autres jeunes dans le cadre d'un règlement de comptes particulièrement sauvage.

Pour Amine Kessaci comme pour Amine Oualane, cette affaire incarne une forme d'épisode fondateur de leur parcours en miroir inversé. Le premier s'est engagé contre le trafic de drogue à travers son association, Conscience. Le second a été mis en

examen et écroué dans cette procédure, soupçonné d'être l'un des tueurs. A la suite de cela, il aurait connu en prison une ascension criminelle fulgurante, devenant le redouté « Mamine » à la naissance de la DZ Mafia.

Cet enregistrement semble confirmer que la cible initiale de l'assassinat était Amine Kessaci. Mais une succession d'erreurs va conduire le réseau criminel par lequel le contrat a transité à s'en prendre à un autre de ses frères, Mehdi. C'est ce qui ressort des investigations sur les contacts d'Amine Oualane en prison, « Sharko » et « Bouya ». Le premier a été identifié comme un certain Eddy A., décrit par les policiers comme un « confident » et un « relais » du patron de la DZ Mafia à Bourg-en-Bresse. D'après l'exploitation des téléphones saisis dans sa cellule, le détenu reçoit régulièrement des consignes d'Amine Oualane pour régler des conflits, organiser des opérations d'intimidation à l'extérieur... Il lui rend également compte de la situation financière de points de vente de stupéfiants gérés par la DZ ou s'enquiert de la situation d'autres prisonniers.

Des écoutes laissent penser que « Sharko » perçoit une rémunération mensuelle pour ses services. « Je vais faire en sorte que tu aies ton mandat tous les mois », lui souffle en cellule Amine Oualane, visiblement à la tête d'un trésor de guerre. Interpellé le 30 juin par les enquêteurs de l'Office central de lutte contre le crime organisé, Eddy A. a reconnu avoir servi de messenger pour Amine Oualane, mais jure qu'il ignorait que les instructions transmises étaient relatives à un projet d'homicide. Il qualifie ainsi d'« involontaire » sa participation au meurtre de Mehdi Kessaci. « L'instruction permettra d'établir les rôles de chacun », commente son avocat, M^e Xavier Silva.

Faute originelle

D'après les enquêteurs, le second suspect, « Bouya », s'appelle en réalité Allan O., un autre détenu de Bourg-en-Bresse. L'analyse d'un téléphone appartenant à cet homme présenté comme l'un des organisateurs de l'assassinat s'est révélée, là encore, instructive. Dès l'été 2025, après semble-t-il avoir reçu les ordres d'Amine Oualane, « Bouya » entreprend une veille active du compte Instagram d'Amine Kessaci. A partir du mois de septembre, il envoie des messages pour connaître les horaires d'ouverture de l'association Conscience, enregistre des photos du militant antidrogue sur son téléphone et effectue plusieurs recherches Internet.

Des messages échangés avec un complice témoignent de l'accélération du projet. « Je m'occupe de ça à fond, écrit-il. En ce moment, l'association est fermée [mais] y a tout de prêt. Quand il se pointe, on le tabasse direct, t'inquiète même pas, ça va être fait (...) J'espère au plus vite, il aura dodo. » Dans le même temps, le détenu missionne une jeune femme pour approcher l'association et obtenir la localisation d'Amine Kessaci. Il est envisagé qu'elle séduise le militant pour lui donner rendez-vous et le livrer aux tueurs. Ce qui vaut à cette suspecte, dont l'avocat, M Baptiste Bellet, n'a pas souhaité s'exprimer, de rejoindre la liste des mis en examen.

Le 12 octobre 2025, changement de méthode. « Bouya » transmet à un contact inconnu l'identité complète d'Amine Kessaci, ainsi que sa date de naissance, en vue d'obtenir des renseignements plus précis. C'est là que se situe, d'après les déductions des policiers, la faute originelle qui conduira à l'erreur de cible. En retour,

le détenu reçoit l'adresse familiale du militant antidrogue à Marseille, ainsi qu'un numéro de téléphone. Problème : « Bien qu'attribuée à Amine Kessaci, la ligne était, en réalité, utilisée par son frère Mehdi », relèvent les enquêteurs dans un document judiciaire, soupçonnant des données obtenues par un opérateur téléphonique.

A partir de là, « Bouya » est soupçonné d'avoir monté une équipe d'exécutants afin de surveiller les abords du domicile des Kessaci et de tendre un piège à Amine en lui faisant « le coup de La Poste », à savoir prétexter une livraison de colis pour l'attirer hors de son domicile et l'abattre. Selon un message exhumé sur Signal, il envisage de lancer une opération coordonnée dans Marseille. « Y a plein de jeunes pour taper partout en même temps. On va faire Kessaci et la Sav [cité de la Savane, dans les quartiers nord] », s'extasie « Bouya ».

Amine Oualane se vante d'avoir « 37 mandats » en cours, des personnes qu'il rémunérerait dans le cadre de ses activités criminelles

Mais en ce mois de novembre 2025, Amine Kessaci, placé sous protection policière en raison des menaces le visant, a été exfiltré hors de Marseille, tandis que son petit frère Mehdi, lui, réside toujours au domicile. Le 11 novembre, après une phase de surveillance, « Bouya » écrit à un complice : « Non, aujourd'hui c'était férié, le sang [expression marseillaise désignant un ami],

c'était impossible de l'appeler, lui faire le coup. Ils sont restés devant chez lui, s'il passe, ils lui pètent la tête. » Le 12 novembre, la tentative d'assassinat échoue : Medhi Kessaci, qui utilise alors la ligne ciblée, ne décroche pas aux appels. Le lendemain après-midi, il est exécuté par deux tueurs à moto sur le parking de la pharmacie près du domicile.

« Avec les petits oiseaux »

Les investigations démontrent que ce n'est pas l'équipe de « Bouya » qui est passée à l'action. Pour les enquêteurs, « il est permis d'envisager qu'une autre équipe de malfaiteurs ayant, elle aussi, connaissance du projet ciblant Amine Kessaci, et disposant d'informations similaires, ait pris de court Allan O. et ses exécutants ». Ce qui fait écho à une écoute d'Amine Oualane sur laquelle on l'entend se vanter d'avoir « 37 mandats » en cours, soit 37 personnes qu'il rémunérerait

mensuellement dans le cadre de ses activités criminelles. Le soir même du meurtre, le chef de la DZ lâche cette phrase depuis sa cellule : « Ça y est, il est avec les petits oiseaux. »

Lors de sa garde à vue, Allan O., dit « Bouya », s'est dit étranger à tout rôle dans le meurtre de Mehdi Kessaci. Sollicité, son avocat, M^e Adrien Milani, n'a pas souhaité faire de déclaration. De son côté, Amine Oualane n'a pas encore été entendu par les enquêteurs mais avait fait savoir, par l'une de ses avocates, M^e Julie Guichard, qu'il contestait « toute implication dans les faits ayant causé la mort de M. Mehdi Kessaci ».

Cinq jours après l'assassinat, qui pourrait être le premier crime politique contemporain visant à faire taire une figure engagée contre le narcotrafic, il avait été transféré de Bourg-en-Bresse vers le quartier de haute sécurité de Condé-sur-Sarthe (Orne). ■

JÉRÉMIE PHAM-LÊ

1er

quotidien auprès des
TOP CADRES ET
HAUTS REVENUS

rassemble
996 000 lecteurs
chaque jour



Un enregistrement dans la cellule d'Amine Oualane semble confirmer que la cible initiale était Amine Kessaci

Le procès des francs-maçons barbouzes touche à sa fin

L'accusation, qui a détaillé le fonctionnement de cette « PME du crime », a requis jusqu'à trente ans de prison

À procès « d'envergure », selon l'expression de l'avocat général Nicolas d'Hervé, réquisitions à l'avenant. Devant la cour d'assises spécialement composée de Paris, deux jours d'audience, lundi 6 et mardi 7 juillet, ont été nécessaires au magistrat et à sa collègue Annabelle Philippe afin de livrer leur vision de la tentaculaire affaire Athanor, du nom de cette loge maçonnique au cœur d'une improbable officine criminelle. Mardi en fin d'après-midi, ils ont requis des peines allant de dix-huit mois de prison avec sursis à trente ans de réclusion criminelle à l'encontre de 19 des 22 accusés. L'acquittement a été demandé pour trois d'entre eux.

Avant d'arriver à leurs conclusions, les avocats généraux ont d'abord tenté de décrypter comment l'entente entre deux « frères » francs-maçons de la loge Athanor – Frédéric Vaglio, un journaliste fasciné par l'espionnage et les sociétés secrètes, reconverti dans la communication puis l'intelligence économique, et Daniel Beaulieu, un policier retraité du renseignement intérieur – a pu aboutir à la concrétisation de « contrats » tous plus illégaux les uns que les autres. Et comment, en activant leurs réseaux et avec « une approche utilitariste et dévoyée de la maçonnerie au profit d'intérêts personnels économiques et de pouvoir », ces deux « associés » sont arrivés à monter une « PME du crime ».

Les magistrats sont revenus, en détail, sur les neuf missions violentes qui ont pu être recensées, entre 2016 et 2020. Des barbouzeries parfois mal ficelées, toujours très violentes : voitures et domiciles incendiés, élus tabassés, vols avec violence, et, surtout, un pilote automobile tué et des tentatives d'assassinat sur une coach professionnelle ou un syndicaliste. Le tout sur fond de motifs souvent dérisoires : rivalités professionnelles, dettes ou animosités en tout genre. Et moyennant, à chaque fois, quelques milliers ou dizaines de milliers d'euros par « contrat ». Au total, « 114 infractions dont 25 crimes, pour des faits commis pendant près de cinq ans, dans huit départements différents » devaient être jugées, a comptabilisé Nicolas d'Hervé. Il a rappelé que « 150 experts et té-



moins ont été entendus lors de six cents heures de débats», depuis l'ouverture du procès, le 30 mars. « Vous jugez une forme inédite de criminalité organisée, a résumé le magistrat devant la cour. Une criminalité qui trouve sa source dans l'esprit d'individus cultivés, parfai-

Lors de leurs plaidoiries, lundi et mardi, les magistrats sont revenus sur les neuf missions violentes qui ont pu être recensées

tement insérés, trop insérés, dans des réseaux tantôt professionnels, tantôt maçonniques, desquels vont naître des alliances parfaitement inattendues. » Les accusés, âgés de 30 à 74 ans et aux casiers judiciaires souvent vierges, présentaient en effet des profils « très variés » : des militaires subalternes de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), des policiers retraités ou pas, des chefs d'entreprise, un armurier...

« Cynisme et perversité »

Dans cette entreprise criminelle, Frédéric Vaglio, 55 ans, était, selon les avocats généraux, le « VRP », un rouage essentiel. S'il a nié toute volonté de tuer le pilote automobile Laurent Pasquali – les avocats généraux ont d'ailleurs requis l'ac-

quittement sur ce volet –, l'ex-journaliste est celui qui effectuait le lien entre les commanditaires et les organisateurs des basses œuvres. Pis, il suscitait la demande, a souligné l'accusation. « Frédéric Vaglio est un expert pour noircir le tableau et se présenter comme celui qui va régler le problème. Il maîtrise parfaitement le langage et a su manipuler la plupart des commanditaires. »

S'il n'était pas chargé des basses besognes, l'accusé lui-même a reconnu être impliqué dans la quasi-totalité des faits. Une sorte d'apporteur d'affaires pour Daniel Beaulieu. « Je suis devenu un criminel », a admis Frédéric Vaglio à l'audience, le 10 avril. C'est cette personne-là que j'abhorre, que je

déteste et que je ne veux plus jamais être. » Vingt-cinq ans de réclusion criminelle ont été requis contre lui, soit la peine la plus lourde après celle de Daniel Beaulieu. Les deux hommes s'accusaient réciproquement de manipulation : deux as en la matière, ont estimé les avocats généraux qui les ont renvoyés dos à dos.

Contre l'ex-policier des renseignements intérieurs, trente ans ont été requis. Daniel Beaulieu, 72 ans, a été décrit par Annabelle Philippe comme « le marionnettiste qui tire les ficelles avec beaucoup de cynisme et de perversité ». Auprès de son bras armé Sébastien Leroy, un trentenaire, simple agent de sécurité, amateur d'arts martiaux à l'intellect limité et rêvant de devenir espion, il a tra-

Les accusés, âgés de 30 à 74 ans et aux casiers judiciaires souvent vierges, présentaient en effet des profils « très variés »

vesti en missions d'Etat secrètes des opérations de barbouzeries privées. Leroy a bien voulu y croire et a obéi à ses consignes, participant aux actions les plus violentes – les tabassages d'élus et le meurtre, en 2018, de Laurent Pasquali, entre autres. Il est ensuite devenu l'un des organisateurs de la tentative d'assassinat de la coach Marie-Hélène Dini, en 2020, se chargeant de monter une équipe pour commettre le crime. A l'égard de cet accusé « pas repent, mais repentant », vingt-deux ans de réclusion ont été demandés.

Vingt ans ont été requis contre l'ancien ami de Leroy, Dylan Bilheude, qui fut le seul à l'audience à nier sur toute la ligne ce qui lui était reproché, jusqu'à la connaissance même des activités criminelles de l'officine. Mais son ex-ami l'a impliqué dans le meurtre de Pasquali et d'autres agressions violentes, et l'accusation a déploré chez Dylan Bilheude une « attitude de déni, de refus de dire ». Les autres accusés ont reconnu, à divers degrés, leur participation ou leur connaissance des faits, tout en tentant de minimiser leur implication. Un dernier « frère » maçonnique de la même loge Athanor, Jean-Luc Bagur, décrit comme un « homme rageux et coléreux », a vu l'accusation requérir seize ans de réclusion pour avoir commandité l'assassinat avorté de la coach. Une simple concurrente qui lui déplaisait. Dans ce même volet, des peines de treize ans et quinze ans de réclusion ont aussi été requises contre deux gardes-barrières de la DGSE arrêtés près du domicile de cette coach. Leur arrestation, en juillet 2020, avait marqué les débuts judiciaires de cette affaire à tiroirs.

Les plaidoiries de la défense ont commencé mercredi 8 juillet. Verdict attendu le 17 juillet. ■

YANN BOUCHEZ

Education nationale : la médiatrice de plus en plus sollicitée

Les services de médiation ont traité en 2025 plus de 28 000 saisines, soit 22 % de plus qu'en 2024, et 60 % de plus qu'en 2020

Depuis 1998, le service de médiation de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur offre une radiographie annuelle des difficultés, des incompréhensions et des souffrances exprimées par tous ceux qui côtoient le système scolaire et universitaire français. Le dernier rapport de la médiatrice, intitulé « Porter attention aux vulnérabilités, agir en faveur de la santé mentale » et publié mercredi 8 juillet, confirme la hausse continue des sollicitations de ses services, dont la mission est de pacifier les dossiers litigieux.

En 2025, « confrontés à des problématiques sociales et familiales de plus en plus complexes ainsi qu'à une forte augmentation des conflits et des violences au sein des établissements », la médiatrice et son réseau de 100 médiateurs académiques ont traité plus de 28 000 saisines, soit 22 % de plus qu'en 2024, et 60 % de plus qu'en 2020. A l'instar des années précédentes, les trois quarts des

saisines émanent des « usagers » de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur – les élèves, les étudiants et leur famille. Le premier motif (39 %) concerne la vie quotidienne et les conflits en établissement, au sujet desquels les réclamations ont bondi de 136 % en cinq ans. « Cette évolution peut s'interpréter comme le signe d'une dégradation des relations au sein de la communauté éducative », note le rapport.

L'année 2025 est aussi marquée par l'envolée des saisines évoquant des violences ou des atteintes aux droits, à la dignité ou à la sécurité des enfants dans leur établissement. De 400 en 2024, elles sont passées à 1 000 en 2025, dont 70 % concernent des violences entre élèves ou étudiants. Depuis le 1^{er} avril, une déléguée à la protection des enfants à l'école, en la personne de Christelle Gaillard, est nommée auprès de la médiatrice et prend en charge ces signalements.

La médiatrice, Catherine Becchetti-Bizot, décèle sous cet ac-

croissement l'expression d'un « énorme besoin d'écoute et de considération des spécificités de chacun dans un monde particulièrement anxiogène, où l'école est le réceptacle de toutes les tensions sociales et familiales », explique-t-elle au Monde.

« Sentiment d'abandon »

Un besoin d'écoute auquel l'administration peine encore à répondre et qui justifie le constat en forme d'alerte formulé dans le rapport 2025 : le fonctionnement même du système éducatif, dans de nombreux cas, « au lieu d'assurer le bien-être et la qualité de vie au travail des usagers et des agents, [peut] provoquer ou aggraver leur mal-être, alors qu'ils sont déjà vulnérables ou en souffrance ».

Du côté des élèves, les saisines mentionnant un « mal-être » sont certes relativement faibles (450 en 2025), mais ont bondi de 66 % en quatre ans dans le premier degré, et de 48 % dans le second. Deux sujets en particulier cristal-

lisent l'anxiété croissante des jeunes et de leur famille : l'évaluation et l'orientation. « Notre système éducatif, très axé sur la compétition, est éminemment anxiogène pour ses usagers », résume Catherine Becchetti-Bizot.

La médiatrice met notamment en garde, avec des mots forts, contre des incompréhensions croissantes vis-à-vis des évaluations, plus encore avec la prise en compte du contrôle continu pour le baccalauréat et les dossiers Parcoursup. « Les "contre-performances" auxquelles [les

élèves] font face parfois sans en comprendre les raisons peuvent provoquer des effondrements personnels et mettre en péril la suite de leur parcours », alerte le rapport. Des situations exacerbées par un cadre réglementaire par l'application stricte « d'intégrité des situations individuelles complexes », par exemple lorsqu'il s'agit d'adapter les examens aux problèmes particuliers, d'être indulgent avec des familles en cas d'erreur d'inscription, ou d'expliquer, voire de corriger, un résultat incompris.

L'analyse vaut également pour le personnel de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, chez qui la médiatrice observe une souffrance amplifiée, voire générée, par une gestion des ressources humaines « de masse » qui faillit encore dans l'accompagnement individuel de 1,4 million d'agents. Ces derniers sont à l'origine de plus de 6 000 saisines en 2025, un quart de plus qu'en 2024, et presque 80 % de plus en dix ans, dont la

majorité porte sur des problématiques financières. La plus forte croissance concerne le personnel contractuel, dont l'effectif ne cesse d'augmenter au sein de l'éducation nationale.

« Le personnel ressent une distance avec l'administration et exprime un très fort sentiment d'abandon », explique Catherine Becchetti-Bizot. Quand un accident de parcours survient, la complexité administrative, la lourdeur des démarches et le manque de communication des services le fragilise au lieu de l'accompagner. » Une situation d'autant plus problématique que l'administration n'a pas besoin de dysfonctionner pour créer de la souffrance psychique chez les agents, laquelle découle dans certains cas du « simple fonctionnement courant de l'institution ». La médiatrice en appelle ainsi à « humaniser la gestion administrative pour mieux répondre au mal-être du personnel » du plus gros employeur du pays. ■

ÉLÉA POMMIERS

La plus forte croissance concerne le personnel contractuel, dont l'effectif ne cesse d'augmenter

Le Sénat adopte un projet de loi sur le logement

La Chambre haute a enrichi le texte, qui vise notamment à accroître l’offre d’habitations neuves ou rénovées

Le Sénat n’a eu que quelques jours pour plancher sur le projet de loi « visant la relance et la décentralisation du logement », que lui a soumis le gouvernement en urgence. Un délai trop restreint selon le groupe communiste, qui a déposé sans succès une motion de renvoi du texte en commission, mardi 7 juillet. Cette précipitation n’a toutefois pas empêché que le texte soit adopté le lendemain, enrichi de mesures accélérant les travaux d’adaptation aux vagues de chaleur.

Le lancement d’un troisième programme de renouvellement urbain, sur la période 2026-2040, ciblant à la fois les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les centres de villes moyennes présentant de lourdes difficultés, a suscité une large adhésion. La droite et le centre ont également approuvé la création d’« opérations d’intérêt local », rebaptisées « périmètres de développement du

logement ». Elles permettent de déroger au plan local d’urbanisme et à l’avis des architectes des Bâtiments de France, afin de construire des résidences principales là où l’offre fait défaut. Mais les sénateurs ont ramené leur durée à cinq ans au lieu de dix, et confié leur création aux maires et aux intercommunalités, alors que le ministre du logement, Vincent Jeanbrun, souhaitait associer le préfet à la décision.

Les sénateurs sont allés plus loin que le gouvernement pour renforcer l’attractivité du nouveau dispositif de défiscalisation de l’investissement locatif, surnommé « Jeanbrun ». Ils ont levé, dans l’ancien, l’obligation de consacrer aux travaux au moins 20 % du prix d’achat (au lieu de 30 % actuellement), et l’interdiction des chaudières à combustibles fossiles : il suffirait que les logements dont la performance énergétique est classée G atteignent la note E, et que les autres attei-

Les sénateurs ont proposé d’inclure le « confort d’été » dans la définition de la rénovation énergétique performante

gnent la note D. Contre l’avis du ministre, ils ont donné la possibilité de louer le logement à un membre de sa famille, s’il remplit les conditions de revenus et fait partie d’un autre foyer fiscal – c’était le cas pour le dispositif antérieur, le Pinel.

L’un des points les plus débattus a été l’aménagement des obligations de rénovation thermique des logements mis en location. « Considérer comme décents des logements classés G ou G + va pé-

naliser les personnes les plus modestes », a regretté Viviane Artigas, sénatrice socialiste des Hautes-Pyrénées. « On a des propriétaires qui ont eu le temps de rénover », a fait valoir Yannick Jadot, élu écologiste de Paris.

« L’objectif, c’est 700 000 passoires énergétiques rénovées dans cinq ans », a répondu Vincent Jeanbrun. En réalité, le projet de loi évite à celles-ci de sortir du parc locatif d’ici à 2028 pour plusieurs motifs : si le propriétaire conclut un contrat de travaux à réaliser dans les trois ans ou, en copropriété, dans les cinq ans ; mais aussi quand les travaux ont été empêchés par des contraintes techniques, patrimoniales ou architecturales, ou refusés par une décision administrative ou un vote en assemblée générale.

Le Sénat, qui avait inspiré ces évolutions, les a étendues lors de l’examen en commission : un logement serait ainsi dispensé de travaux de mise en conformité si

ceux-ci présentent des « coûts manifestement disproportionnés par rapport à la valeur du bien ».

Le projet de loi a été complété de mesures d’adaptation à la chaleur. « Je remercie le Sénat d’avoir ouvert ce champ », s’est félicité Vincent Jeanbrun, alors que le pays traverse un troisième épisode caniculaire.

Prêts collectifs

Les architectes des Bâtiments de France pourraient aussi devoir prendre en compte les enjeux sanitaires et le confort thermique, en plus des considérations patrimoniales. Il deviendrait possible de déroger à leur avis pour la pose de protections solaires extérieures. Celles-ci pourraient être plus facilement votées en assemblée générale de copropriété et deviendraient finançables par des prêts collectifs.

La majorité sénatoriale a ensuite voté plusieurs articles relatifs à la décentralisation de certaines

compétences. Elle en a profité pour élargir le droit de veto accordé aux maires lors de l’attribution des logements sociaux, qui fait polémique. Elle a, cependant, contesté la possibilité offerte aux communes et aux intercommunalités de se voir déléguer le droit au logement opposable (DALO) et les contingents de logements sociaux confiés aux préfets, au motif que cela impliquerait pour les mairies de devoir payer le contentieux DALO en remplacement de l’Etat. Un compromis a finalement été trouvé, réservant cette expérimentation à l’Ile-de-France.

« Ce projet de loi ne résoudra pas à lui seul la crise du logement, mais il comporte des mesures utiles », a conclu Dominique Estrosi Sassone (Les Républicains, Alpes-Maritimes), l’une des rapporteuses du texte. L’Assemblée nationale devrait l’examiner à l’automne 2026 dans le cadre d’une procédure accélérée. ■

CLAIRE ANÉ

La mortalité périnatale continue d’augmenter

La hausse, qui a débuté dès 2021, est notable entre 2023 et 2024 (+ 0,4 point)

L’alerte était déjà donnée, mais de nouvelles statistiques viennent l’étayer. La mortalité périnatale (autour de la naissance) poursuit sa tendance haussière, selon les données rendues publiques par la direction de la recherche, des études, de l’évaluation et des statistiques (Drees), mardi 7 juillet. Dans la foulée, l’agence sanitaire Santé publique France a communiqué sur la mortalité infantile (jusqu’à 1 an), mercredi, pour tenter d’en définir les causes sur dix ans.

En 2024, le taux de mortalité périnatale (soit le nombre d’enfants nés sans vie ou morts au cours des sept premiers jours, rapporté à l’ensemble des naissances, à partir de 22 semaines d’aménorrhée) atteint 11,2 pour 1 000, selon des données hospitalières reprises par la Drees. Une augmentation qui a commencé dès 2021 (ce taux se situait alors à 10,6 pour 1 000), mais « particulièrement » marquée entre 2023 et 2024 (+ 0,4 point).

Voilà plusieurs mois que le sujet s’est installé dans le débat public, la France empruntant une trajectoire défavorable par rapport à ses voisins européens, sans que les scientifiques et les politiques s’accordent pour l’expliquer. Dans le champ politique, le gouvernement a lancé une mission sur le sujet de la périnatalité, dont de premières préconisations ont été dévoilées mardi. Le Parlement a, lui, adopté en première lecture, en mai 2025, un moratoire de trois ans sur les fermetures de maternités, sauf si celles-ci présentent un danger pour les patients, afin de répondre à la hausse de la mortalité infantile. Pour comprendre le phénomène, la mise en place d’un « registre des naissances et des décès » a été annoncée par le gouvernement, en mars 2025.

En attendant, 7398 enfants sont nés sans vie, ou vivants mais morts dans leurs sept premiers jours de vie, sur un total de 661 822 naissances, précise la Drees, qui met en relief différents enseignements. « La mortalité périnatale est très dépendante de l’âge gestationnel [elle est 63 fois plus élevée en cas de prématurité], du nombre de fœtus et de l’âge de la mère », peut-on lire dans la note diffusée mardi. Elle peut aussi varier fortement selon la région de

résidence et les conditions socio-économiques de la mère. Le taux de mortalité périnatale s’est ainsi élevé à 12 pour 1 000 en 2024 dans les communes rassemblant le cinquième de la population la plus défavorisée, contre 9,5 dans celles regroupant la moins défavorisée.

Mais, en affirmant que « ces facteurs de risque et leurs évolutions n’expliquent toutefois que partiellement l’augmentation de la mortalité périnatale depuis 2021 », la direction statistique reconnaît que des inconnues demeurent.

Cas de « causes manquantes »

En 2024, une part majoritaire de ces décès (82 %) est rattachée à la « mortinatalité », soit des enfants nés sans vie du fait d’une mort fœtale spontanée ou d’une interruption médicale de grossesse (qualifiée de « principale contributrice de l’augmentation récente »). La mortalité dans les sept premiers jours de vie représente donc quant à elle à 18 % des morts.

L’autre focale posée par Santé publique France, à l’échelle d’une décennie, concerne la mortalité infantile (jusqu’à 1 an). Elle a atteint, en 2024, 4,08 décès pour 1 000, contre 3,49 pour 1 000, dix ans plus tôt. Une hausse principalement portée par celle des morts néonatales intervenant au cours du premier mois (0 à 27 jours).

La France, longtemps citée en exemple, se positionne, en 2024, au 21^e rang sur les 27 Etats de l’Union européenne, selon Santé publique France. Elle se classait à la troisième place en 2012.

Au titre des causes, l’agence sanitaire distingue les affections d’origine périnatale (comme les complications de grossesse), à l’origine de près de 50 % des décès, les anomalies congénitales (20 %) ou encore des causes subites, comme la mort inattendue du nourrisson (20 %). Mais elle acte aussi, dans près de 10 % des cas, des « causes manquantes » en augmentation depuis 2020.

Parmi les points préoccupants, les experts notent des « disparités régionales », ou encore les « vulnérabilités » avant même la grossesse, avec une détérioration de la santé des femmes (surpoids, obésité, diabète préexistant, hypertension...). ■

MATTEA BATTAGLIA
ET CAMILLE STROMBONI



Un plan pour relancer les achats d'engrais

Le gouvernement débloque 145 millions d'euros pour aider les agriculteurs à faire face à la flambée des prix

Acculée par les conséquences des tensions géopolitiques sur son agriculture, la France a décrété, jeudi 9 juillet, une aide d'urgence de 145 millions d'euros pour relancer les achats d'engrais chimiques dans les fermes françaises. Cette enveloppe, essentiellement nourrie par 107 millions d'euros de crédits européens, issus de la réserve de crise, sera complétée à hauteur d'environ 40 millions d'euros par l'Etat, a annoncé Annie Genevard, ministre de l'agriculture, jeudi 9 juillet. Le tout sera distribué par le biais d'un « guichet engrais », ouvert le 1^{er} août à tous les agriculteurs. Ils pourront bénéficier, pour les commandes passées entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, d'une aide plafonnée de 50 euros par tonne d'engrais azoté simple achetée, majorée de 20 euros pour les plus gros consommateurs de fertilisants de synthèse.

Depuis le début de la guerre en Iran, en février, les agriculteurs ont vu les prix des fertilisants – fabriqués avec du gaz – exploser en raison du blocage du détroit d'Ormuz. Selon Agreste, le service de la statistique du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, la hausse atteint 29,2 % sur un an pour les engrais azotés simples, dont le golfe Persique est l'un des principaux producteurs mondiaux.

Si les prix ont baissé à la faveur du cessez-le-feu entre l'Iran et les Etats-Unis, la reprise des hostilités ces derniers jours a une nouvelle fois démontré la fragilité de la situation. En juin, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, s'attendait à des niveaux de prix qui demeureraient toute l'année à des « niveaux historiquement élevés », en raison des incertitudes géopolitiques. Les agriculteurs ne s'y sont pas trompés et n'ont pas commencé à s'approvisionner en engrais à la fin du printemps, allégeant les carnets de commandes des coopératives et des négociants.

Il s'agit donc, pour le ministère, de relancer les achats. L'enjeu est double : d'abord s'assurer que les commandes ne seront pas passées à la dernière minute, au risque de créer un embouteillage, voire une nouvelle augmentation des prix. Mais il s'agit aussi de ne pas hypothéquer la campagne de 2027 et, peut-être, l'avenir de certaines



Épandage d'engrais azotés, dans un champ de blé à Larchant (Seine-et-Marne), le 7 mai. ALICE SACCO/REUTERS

exploitations, alors que le modèle agricole français repose sur l'utilisation d'engrais de synthèse. Pour la ministre de l'agriculture, l'urgence est la suivante : « Sauver les récoltes de demain en débloquent l'achat d'engrais aujourd'hui. »

Programme industriel

Les trésoreries des exploitants, tout particulièrement des céréaliers, ont été aspirées par trois exercices dans le rouge. En plus des mauvaises récoltes de 2024, ils sont frappés de plein fouet par la baisse des cours mondiaux, ne leur permettant plus de couvrir les coûts de production. Les conditions de vente de la récolte de l'année ne s'annoncent guère meilleures, alors que la multiplication des épisodes de canicule menace sérieusement les rendements. La

La France ne produit que 30 % de ses besoins en engrais

production de maïs est d'ores et déjà annoncée en baisse de 30 %. Dans ce contexte, de nombreux exploitants se posent la question de la viabilité de cultiver certaines parcelles en 2027, ou de les mettre en jachère, faisant planer le risque d'une chute de production, notamment du blé et du maïs, parmi les locomotives de la balance commerciale agricole française. Or, M^{me} Genevard a fait de la reconquête de la souveraineté alimentaire française sa priorité.

C'est d'ailleurs l'autre pilier des annonces : réduire la dépendance de la France aux importations d'engrais, dont elle ne produit que 30 % de ses besoins. La ministre de l'agriculture travaille depuis plusieurs mois à un « plan engrais », plus structurel. Première consommatrice d'engrais en Europe (5,7 millions de tonnes par an d'engrais azotés, selon le ministère), la France entend fournir des efforts pour aider les agriculteurs à rationaliser leur usage des fertilisants. Objectif : « Baisser de 50 % les usages des engrais azotés », a déclaré Annie Genevard, jeudi. Le gouvernement propose ainsi d'atteindre 30 % de surface agricole ayant un faible recours aux intrants chimiques et 2,7 millions d'hectares de légumineuses (moins gourmandes en azote) cultivées à l'ho-

rizon 2030, sans adosser à ce jour de nouveaux budgets pour atteindre ces objectifs.

Il prévoit aussi de relancer la production d'engrais en France. Les prix des engrais sont par ailleurs touchés par l'entrée en vigueur dans l'Union européenne du Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Depuis le 1^{er} janvier, cette mesure taxe les importations de produits industriels les plus polluants comme les engrais, dont la fabrication est très émettrice de CO₂. Face aux hausses de prix qu'elle génère, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles réclame sa suspension pour les importations d'engrais. M^{me} Genevard soutient cette demande, comme une dizaine d'autres pays européens. La Commission s'y oppose.

Le ministre délégué chargé de l'industrie, Sébastien Martin, a annoncé jeudi que l'Etat participerait, les dix prochaines années, à hauteur de 620 millions d'euros à un programme industriel de 2 milliards d'euros destiné à moderniser la production d'engrais française existante et à développer la production d'engrais azotés décarbonés. Plusieurs productions d'engrais avec de l'hydrogène bas carbone, devraient se développer en France, dans un contexte où l'hydrogène dit « vert » cherche toujours son modèle économique et où sa production repose sur d'importantes quantités d'eau, une autre ressource dont les agriculteurs auront besoin à l'avenir, sous l'effet du dérèglement climatique. ■

MANON RESCAN

Meta sommé de rémunérer les médias pour les droits voisins

L'Autorité de la concurrence a ordonné au propriétaire de Facebook et d'Instagram de reprendre les négociations avec les groupes français

Le bras de fer entre médias et géants de la tech se poursuit. Mercredi 8 juillet, l'Autorité de la concurrence a pris des mesures d'urgence enjoignant Meta de négocier de « bonne foi » avec les éditeurs de presse français. Le contentieux porte sur les droits voisins, qui donnent le droit aux journaux, télévisions, radios ou sites professionnels de demander une rémunération pour la reprise d'extraits de leurs contenus sur les plateformes en ligne comme Facebook ou Instagram. Cette passe d'armes s'inscrit dans un combat plus large ayant cours entre éditeurs de presse et grands acteurs du numérique et dans lequel l'intelligence artificielle (IA) constitue un nouveau terrain d'affrontement.

Concrètement, l'Autorité de la concurrence a été saisie par l'alliance de la presse d'information générale (APIG) et la société des

droits voisins de la presse (DVP), selon lesquelles Meta veut leur « imposer sa propre méthode de calcul des propositions de rémunération », tout en « refusant de [leur] donner les informations nécessaires à l'appréciation objective de ces propositions », résume l'Autorité de la concurrence. Meta ne veut notamment prendre en compte que les contenus postés par les utilisateurs particuliers (pas ceux diffusés par les médias), uniquement sur Facebook (pas Instagram) et pas les simples liens, a expliqué l'Autorité.

Etant donné la puissance de Facebook et Instagram sur le marché des « réseaux sociaux personnels » (comme Snapchat ou TikTok), cette pratique est susceptible de constituer un abus de position dominante, pense l'Autorité. Auparavant, les éditeurs français avaient pourtant signé avec l'américain Meta un premier

accord portant sur la période 2019-2025. Mais celui-ci était fondé sur un montant forfaitaire et, dans le cas de l'APIG, intégrait une partie non incluse dans les droits voisins, liée à l'utilisation de contenus pour l'onglet « Facebook News », une fonctionnalité depuis mise hors ligne par Meta.

L'Autorité de la concurrence ordonne donc au propriétaire de Facebook et d'Instagram de partager sous quinze jours beaucoup plus d'informations, afin de pouvoir évaluer la valeur, sur ces plateformes, des contenus de presse. Meta la juge faible, assurant que les articles et les vidéos de médias ne sont pas une raison majeure d'utilisation, a résumé l'Autorité.

« Nous ne sommes pas d'accord avec ces décisions, mais nous participerons de manière constructive à ce processus, réagit l'entreprise de Mark Zuckerberg. Nous restons déterminés à parvenir à un accord

équitable avec DVP et APIG, et nous espérons que ces décisions inciteront désormais les éditeurs à participer de bonne foi dans ces discussions. »

Echelle européenne

En parallèle de cette décision contre Meta, l'Autorité de la concurrence poursuit l'instruction de ce dossier sur le fond, ce qui pourrait susciter éventuellement des sanctions et amendes. Cette affaire s'inscrit dans la « continuité » des quatre décisions de l'Autorité, présidée par Benoît Cœuré, sur l'application des droits voisins par Google, depuis 2020 et la transposition de la directive européenne sur le droit d'auteur.

Visé par des amendes, le moteur de recherche a pris en 2022 des engagements de transparence et de transmission d'informations qui ressemblent à ce qui est désormais demandé à Meta.

Généraliser ces principes et faire encadrer les négociations par l'Arcom, le régulateur de l'audiovisuel et du numérique, c'est aussi l'objet de la proposition de loi du député du Finistère Erwan Balanant (MoDem). Voté à l'Assemblée nationale et au Sénat, le texte est en attente d'une commission mixte paritaire accordant les deux versions du texte à l'automne.

L'affrontement autour des droits voisins, pensé à l'ère des réseaux sociaux et des moteurs de recherche, a une résonance dans l'univers de l'IA et des chatbots comme ChatGPT, Gemini (Google) ou Meta AI. Google a longtemps invoqué ses engagements de 2022 pour expliquer pourquoi il ne lançait pas les aperçus IA (AI Overviews) sur son moteur de recherche en France. Finalement annoncés pour « cet été », ils donneront lieu à une rémunération pour les médias quand leurs contenus

seront cités en extrait dans les réponses du chatbot sur le moteur.

Ce principe pourrait être étendu à l'échelle européenne : la Cour de justice de l'Union européenne a été saisie par une cour de Hongrie sur la question de la soumission des chatbots et assistants IA au cadre des droits voisins, a expliqué M. Cœuré, mercredi.

A ce conflit important s'ajoute celui ouvert par les médias sur l'utilisation de leurs contenus pour entraîner ces IA en amont : estimant que le cadre issu de la directive droit d'auteur était insuffisant, acteurs de la presse et de la culture ont soutenu le vote au Sénat de la proposition de loi de Laure Darcos (Horizons), actuellement en attente d'une éventuelle inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et vivement combattue par les fabricants d'IA. ■

ALEXANDRE PIQUARD



Coca-Cola en France, une histoire centenaire

Nous sommes sur la place Castellane, au cœur de Marseille. Sur les terrasses et dans les commerces, il règne une ambiance familiale et joyeuse. Ici, Lilian est une figure incontournable. Restaurateur depuis 25 ans, ce Marseillais de toujours parle de sa ville avec amour. « Castellane c'est un endroit où on se pose, on a une vue directe sur la fontaine c'est magnifique. On boit un verre – un Coca-Cola justement – en famille ou entre amis. » En 2026, la célébrité de Lilian à l'échelle locale est encore montée d'un cran, depuis qu'il a prêté son visage à une campagne Coca-Cola. « C'est un petit succès parce que les gens m'identifient à Marseille, parfois ils me reconnaissent et me disent : "Ah, je suis servi par Lilian !" », s'amuse le restaurateur.

Aux côtés de cinq autres visages de collaborateurs et de partenaires, Lilian incarne une certaine idée de la vie sociale française, qui se joue chaque jour dans les cafés, hôtels et restaurants. C'est aussi dans ces lieux que Coca-Cola a instauré, depuis plus d'un siècle, une présence familière, portée par des équipes, des sites de production et un réseau de partenaires implantés en France. En réunissant dans la même campagne les collaborateurs de ses usines et les femmes et les hommes qui font vivre les lieux de convivialité du quotidien, Coca-Cola en France rappelle que son ancrage local s'incarne avant tout dans une chaîne qui s'étend de la production à la table.

Derrière les boissons, une réalité française

L'histoire commence en 1919, avec l'arrivée des premières bouteilles à Bordeaux. Un an plus tard, une première usine d'embouteillage ouvre à Paris. Depuis, la présence de Coca-Cola en France s'est progressivement structurée autour d'un ensemble d'activités complémentaires, de la fabrication des concentrés à l'embouteillage, en passant par la distribution et le recyclage. Et aujourd'hui, au moins 95 % des boissons de marque Coca-Cola commercialisées par Coca-Cola en France¹ sont produites dans l'Hexagone².

Cette présence locale repose sur une organisation structurée autour de sites et

d'expertises complémentaires. Coca-Cola France pilote la stratégie marketing et la promotion des marques. Coca-Cola Midi produit les concentrés dans son usine de Signes, dans le Var. Coca-Cola Europacific Partners France, l'embouteilleur principal de Coca-Cola dans l'Hexagone, opère sur quatre sites industriels situés à Grigny, Socx, Les Pennes-Mirabeau et Castanet-Tolosan. En Corse, la Société Corse de Boissons assure l'embouteillage de marques de The Coca-Cola Company, depuis Bastia. À proximité de Beaune, Infineo, cofondée en 2013 par Coca-Cola Europacific Partners et Plastipak, contribue à la transformation de PET recyclé destiné notamment à la fabrication de nouvelles bouteilles en plastique recyclé.

Une empreinte qui s'étend au-delà des sites de production

L'activité de Coca-Cola en France ne se limite ni à ses sites ni à ses près de 3 000 collaborateurs. Elle s'inscrit dans un réseau plus large qui associe des fournisseurs, des partenaires de production, des acteurs de la logistique, des distributeurs et des établissements de consommation. C'est cette chaîne, souvent peu visible pour le consommateur, qui permet aux boissons du portefeuille Coca-Cola d'être au plus près des consommateurs sur l'ensemble du territoire.

Cette contribution se prolonge jusqu'aux lieux de vente et de consommation. Les

boissons du portefeuille Coca-Cola sont distribuées dans plus de 300 000 points de vente en France, dont 125 000 cafés, hôtels et restaurants.

Cette chaîne de valeur logistique et industrielle, mais également humaine, s'est construite au fil du temps avec des partenaires fidèles, à l'image de Lilian. « Je m'entends super bien avec les commerciaux de Coca-Cola Europacific Partners, c'est ceux qui nous accompagnent le mieux au quotidien. Ils sont bien implantés, aussi bien au niveau local que national », résume le restaurateur.

Entre lieux de vie et production industrielle : un dialogue permanent

La présence de Coca-Cola en France ne se mesure pas seulement à travers ses indicateurs économiques. Elle participe depuis plus d'un siècle à entretenir un art de vivre français de l'hospitalité, incarné par les cafés, hôtels et restaurants, qui occupent une place particulière dans la vie sociale du pays. Selon un sondage Ipsos réalisé pour Coca-Cola en avril 2026, ces lieux sont jugés essentiels par neuf Français sur dix³. Ils sont associés à la convivialité, aux pauses du quotidien et aux moments de retrouvailles. « Quand on travaille dans une brasserie, comme nous, on se rend compte qu'il y a une certaine familiarité associée à Coca-Cola chez nos clients », constate Lilian.

Pour Coca-Cola, cette proximité avec les cafés, hôtels et restaurants implique des enjeux très concrets. Il s'agit d'assurer la disponibilité des boissons, d'accompagner les professionnels du secteur, mais aussi de faire évoluer les formats et les outils industriels. Dans ce circuit, le verre consigné occupe une place centrale. Historiquement associée à la bouteille iconique de 33 cl, la consigne a été élargie en 2022 par Coca-Cola Europacific Partners France à 100 % de son portefeuille de boissons sans alcool destiné aux cafés, hôtels et restaurants. Une bouteille servie à une table peut être récupérée, lavée, puis remise en circulation pour être utilisée jusqu'à 25 fois⁴.

Cette circulation suppose également des investissements industriels. À Grigny, le site accueille ainsi depuis 2025 la ligne de verre consigné la plus rapide et flexible de France, capable de traiter jusqu'à 60 000 bouteilles par heure.

Ces investissements s'inscrivent dans une trajectoire plus large encore. Coca-Cola France et son embouteilleur Coca-Cola Europacific Partners se sont en effet engagés à atteindre le « Net Zéro » en 2040⁵ et à réduire de 30 % leurs émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la chaîne

de valeur entre 2019 et 2030, avec des objectifs validés par le SBTi. Entre 2020 et 2025, plus d'un milliard d'euros ont ainsi été investis, dont une partie pour moderniser l'appareil de production et soutenir cette transformation.

« La force de Coca-Cola en France tient à un ancrage qui relie la production locale, la présence sur les territoires et la proximité avec les consommateurs. Nous sommes fiers de notre contribution et de nos engagements locaux », résume Basak Karaca, présidente de Coca-Cola France.

125 000

LE NOMBRE DE CAFÉS, HÔTELS ET RESTAURANTS QUI SERVENT LES BOISSONS DE COCA-COLA EN FRANCE.

+ DE 300 000

LE NOMBRE DE POINTS DE VENTE QUI DISTRIBUENT LES BOISSONS DE COCA-COLA EN FRANCE.

Au moins 95 %

DES BOISSONS DE MARQUE COCA-COLA COMMERCIALISÉES PAR COCA-COLA EN FRANCE¹ SONT PRODUITES DANS L'HEXAGONE².

1. Coca-Cola en France est représentée par plusieurs sociétés, non liées entre elles et appartenant à des groupes distincts et indépendants. En France métropolitaine, Coca-Cola Services France fournit des services de marketing en lien avec la promotion des marques appartenant à The Coca-Cola Company et à ses sociétés affiliées, tandis que Coca-Cola Europacific Partners France produit, conditionne, vend et distribue les boissons de marques appartenant à The Coca-Cola Company et à ses sociétés affiliées.
2. Par l'embouteilleur Coca-Cola Europacific Partners, sur l'année 2025.
3. Étude Ipsos pour Coca-Cola France. Avril 2026. 1 000 répondants.
4. Source interne – le nombre de rotations d'une bouteille varie en fonction des conditions d'utilisation (transport, lavage, casse et nombre de retours).
5. L'objectif de réduction des émissions de GES couvre les scopes 1, 2 et 3.

Suppressions de postes dans le solaire et l'éolien

Les salariés redoutent une perte de compétences, dans une filière pourtant appelée à se développer

En début d'année, l'heure était déjà grave, dans ce milieu peu accoutumé aux manifestations, aux syndicats et aux haut-parleurs. «*Stop à la casse des emplois et de l'industrie des énergies renouvelables*» en France, disait le tract du 10 février, demandant à l'Etat «*une véritable stratégie industrielle*» et «*un cap politique clair et assumé sur la transition énergétique*». Ce jour-là, plusieurs centaines de salariés se mobilisaient à l'appel d'un collectif informel, avec le renfort d'une quarantaine de comités sociaux et économiques (CSE) d'entreprises. Au total, près de 1000 manifestants, selon les organisateurs, à Paris, sur l'esplanade des Invalides, non loin de l'Assemblée nationale, ainsi qu'à Montpellier, devant l'hôtel de préfecture de l'Hérault.

Cinq mois plus tard, les craintes persistent dans le domaine des énergies renouvelables, en particulier pour le solaire et l'éolien. Si

l'on s'en tient à celle du média en ligne *GreenUnivers*, la liste des entreprises à avoir lancé un plan de licenciement s'allonge – un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), selon la formulation contre-intuitive de l'administration.

Un « non-sens absolu »

Fin 2025, c'étaient le breton Okwind et la filiale française de l'allemand RWE. En janvier, celle du canadien Boralex. En avril, le parisien Voltalia et l'antenne de l'espagnol Iberdrola. Puis le montpelliérain Urbasolar, filiale du suisse Axpo, en mai, et le béglais Valorem en juin. Liste non exhaustive. «*La casse sociale, c'est une peur, mais c'est aussi déjà une réalité dans certaines entreprises, des PME, des ETI [entreprises de taille intermédiaire], des filiales françaises de grands groupes étrangers*», affirme Laurent Smagghe, secrétaire CGT du CSE d'EDF power solutions. La filière solaire pèse, à elle seule, plus de 44 000 emplois di-

rects, selon des chiffres de 2024 présentés en avril par une organisation patronale, le Syndicat des énergies renouvelables (SER). C'est davantage que l'éolien terrestre (plus de 16 800) et l'éolien en mer (plus de 7 800).

Au bout du compte, entre départs non remplacés et licenciements, combien d'emplois disparaîtraient-ils dans la nature? Même les organisations professionnelles du secteur, qui ont vu d'un bon œil la manifestation des salariés, le 10 février, se disent

incapables de fournir un inventaire précis. «*La diminution des emplois, et donc des savoir-faire dans les énergies renouvelables, serait un non-sens absolu, un paradoxe, alors que le gouvernement et l'ensemble du monde politique parlent d'électrification et de souveraineté*», relève Mattias Vandembulcke, délégué général adjoint de France renouvelables (ex-France Energie éolienne). «*Certains PSE passent sous le radar, notamment dans les petites structures de moins de 50 employés*», estime Valentin Pineau, un salarié responsable de projets photovoltaïques à ABO Energy, par ailleurs élu au CSE sans mandat syndical.

Après avoir finalisé son plan, Okwind a annoncé avoir fait fondre ses effectifs d'«*environ 42 %*». Cette entreprise spécialisée dans les équipements d'autoconsommation solaire est passée de 235 salariés en janvier 2025 à 137 en mars 2026. A propos d'Urbasolar, autre spécialiste de l'énergie photovoltaïque, l'affaire n'est pas encore pliée. Sur quelque 400 postes, la direction entend en supprimer

« La casse sociale, c'est une peur, mais c'est aussi déjà une réalité »

LAURENT SMAGGHE
secrétaire CGT du CSE d'EDF
power solutions

au moins une cinquantaine. Avec l'appui de la CFE-CGC, syndicat de cadres, les représentants du personnel avaient prévu une mobilisation devant le siège de l'entreprise, à Montpellier, avec un appel à la grève le matin du jeudi 9 juillet. Ils réclament «*des conditions de départ acceptables*» pour ceux qui partiront et «*une réorganisation cohérente et sans surcharge*» pour ceux qui resteront.

D'une manière générale, «*ce sont plutôt les équipes de développement de projets qui sont les plus menacées par des suppressions de postes*», considère Daniel Bour, président d'Enerplan, une institution représentant la filière solaire. Et pour cause, les industriels

déplorent un manque de visibilité sur les appels d'offres permettant aux projets de disposer de soutien public. Il a fallu attendre plus de deux ans pour que soit publiée la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie, par un décret du 12 février.

Pour ne rien arranger, contrairement à ce qui était envisagé, le texte a revu à la baisse ses ambitions quant au développement du solaire et de l'éolien terrestre. Si la consommation électrique repart à la hausse dans le pays, il comporte «*une clause de revoyure, dès 2027, dont personne ne sait trop encore ce qu'elle signifiera*», souligne Jules Nyssen, président du SER.

«*Sans parler de l'élection présidentielle de 2027, qui pourrait elle aussi faire office de clause de revoyure*», ajoute le dirigeant, évoquant là une incertitude supplémentaire. Ces derniers mois, y compris dans les rangs du Parlement, la droite et l'extrême droite ont multiplié les attaques contre les énergies renouvelables, jusqu'à agiter la menace d'un moratoire. ■

ADRIEN PÉCOUT



Opération de maintenance sur une éolienne, à Andilly-les-Marais (Charente-Maritime), le 10 mars 2025. CHRISTOPHE ARCHAMBAULT/AFP



LE MAGAZINE DU MONDE
SAMEDI 11 JUILLET 2026

RACONTER SA FAMILLE
PAR L'AUTEUR
DE « LA MAISON VIDE »,
PRIX GONCOURT 2025

LAURENT
MAUVIGNIER

ÉCRIRE
SUR LES SIENS

DOSSIER : LES COCKTAILS AU SOLEIL

PODCAST
Le goût de M

INSTAGRAM
@M_magazine

EN VENTE DÈS DEMAIN

L'économie mondiale résiste mieux que prévu à la crise au Moyen-Orient

Quelques pays ont même dépassé les prévisions de croissance

L'économie mondiale est prise dans des vents contraires. D'un côté, elle est portée par les investissements et les gains de productivité liés à l'intelligence artificielle (IA), de l'autre elle est ralentie par le conflit au Moyen-Orient. Dans la mise à jour de ses prévisions de croissance, réalisées avant la fin du cessez-le-feu avec l'Iran annoncée par Donald Trump, mercredi 8 juillet, et publiées le même jour, le Fonds monétaire international (FMI) constate que «*dans son ensemble, l'économie mondiale a mieux résisté au choc provoqué par la guerre que ce qui était redouté*».

Elle table sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 3 % en 2026, contre 3,5 % en 2024 et 2025, en ligne avec ses prévisions d'avril, et elle anticipe une poussée de l'inflation de 4,1 % en 2025 à 4,7 % en 2026. Le FMI attribue cette bonne performance économique à la diminution de la part des hydrocarbures dans le mix énergétique, ainsi qu'au dynamisme de la demande dans certains pays, parfois soutenue par les politiques étatiques.

Le prix du baril de pétrole devrait atteindre en moyenne

78 dollars (68 euros) en 2026, en hausse de 25 % par rapport à son niveau d'avant l'offensive américano-israélienne contre l'Iran déclenchée le 28 février, mais un niveau bien inférieur aux prévisions d'avril du FMI, à 82 dollars le baril.

L'institution sise à Washington précise toutefois que les hausses des prix à la pompe ne sont pas homogènes dans le monde, puisqu'elles atteignent 30 % en Asie, contre 15 % en Amérique latine. Elle constate que l'inflation, qui comprend les prix de l'énergie et des produits alimentaires, est répartie à la hausse en mars, pour la première fois depuis 2024.

Performances spectaculaires

Une poignée de pays ont créé la surprise au premier trimestre en dépassant toutes les prévisions de croissance, et ce, en dépit de leurs dépendances aux importations d'hydrocarbures. Il s'agit de Taïwan, de la Corée du Sud, de la Thaïlande et de la Malaisie, qui sont de grands producteurs de puces électroniques utilisées dans les centres de données.

Leur croissance au premier trimestre a été supérieure de 4,4 points de pourcentage aux prévisions d'avril, en rythme

annuel. Certaines de leurs entreprises affichent des performances spectaculaires, à l'instar du coréen Samsung, qui a annoncé, mardi 7 juillet, une hausse de son chiffre d'affaires, en rythme annuel, de 129 % au deuxième trimestre. En Allemagne, la hausse du PIB a été deux fois plus importante qu'anticipé, puisqu'elle a atteint 1,4 %, portée par des dépenses publiques massives consacrées à la défense et aux infrastructures.

Le FMI maintient ses prévisions de croissance pour les Etats-Unis à 2,3 % en 2026, mais les abaisse légèrement pour la zone euro, à 0,9 %, soit 0,3 point de pourcentage en deçà de ce qu'elle anticipait en avril. L'institution cite les mauvaises performances de l'Irlande et l'impact des prix de l'énergie. Dans les pays du Golfe, les plus touchés par la guerre en Iran sont l'Irak, le Koweït et le Qatar, qui devraient enregistrer une contraction de leur activité en 2026. Le FMI relève que l'Arabie saoudite s'en sort le mieux grâce à des «*routes d'exportation plus diversifiées*» et devrait connaître une hausse de son PIB de 1,7 % en 2026. ■

JULIEN BOUISSOU

A première vue, les turpitudes géopolitiques autour du détroit d'Ormuz semblent bien éloignées des rayons ouatés des librairies françaises. Pourtant, comme nombre de commerces, elles ont souffert du choc énergétique engendré par la guerre au Moyen-Orient.

« Dès que le prix à la pompe augmente, les affaires s'arrêtent », confie ainsi Ingrid Ledru, gérante de la librairie Le Livre en fête, installée en territoire rural, dans la ville de Figeac (Lot). Face à la flambée du coût de l'essence, nombre de ses lecteurs ont dû faire des arbitrages dans leurs dépenses et ont réduit leurs achats de livres. Cela s'est traduit par « une chute des ventes de 11 % à 15 % depuis mars », raconte-t-elle. Ce qui l'a contrainte à ne pas renouveler le contrat à durée déterminée (CDD) d'un employé en avril et à diminuer « drastiquement » ses commandes de livres.

Le secteur de la librairie traverse une zone de turbulences. Depuis fin avril, les mastodontes Gibert, Furet du Nord et Decitre ont été placés en redressement judiciaire. Gibert, premier libraire indépendant de France, espère se relancer grâce aux livres d'occasion. Le groupe Nosoli, qui chapeaute Furet du Nord et Decitre, a dû se résoudre à annoncer, le 30 juin, la fermeture, dans les prochaines semaines, de 11 de ses 27 magasins, dont la librairie historique lyonnaise, située place Bellecour, et à supprimer jusqu'à 163 postes sur 600. Une nouvelle coupe claire, après avoir déjà baissé le rideau de cinq librairies en 2024.

Faute de repreneur, le tribunal de commerce de Montpellier a prononcé, vendredi 3 juillet, la liquidation judiciaire de Sauramps. Une institution depuis quatre-vingts ans dans la préfecture de l'Hérault, devenue gravement déficitaire. Les 54 salariés des sites de Montpellier et d'Alès (Gard) ont perdu leur emploi, et les deux magasins ont fermé leurs portes. Ces défaillances se solderont, en cascade, par des impayés très lourds pour les éditeurs.

EXPLOSION DES COÛTS FIXES

Comment expliquer ce marasme, après la fugace embellie des années qui ont suivi la pandémie de Covid-19 ? Les lecteurs étaient retournés en nombre dans les librairies après les confinements. Mais depuis, l'explosion des coûts fixes, comme celle des loyers de centre-ville et des prix de l'énergie, s'est ajoutée au déclin structurel des ventes de livres neufs, estimé à 6 % entre janvier et fin mai par le Syndicat de la librairie française (SLF). Concurrencée par les écrans, la lecture baisse elle aussi tendanciellement : selon le baromètre 2025 du Centre national du livre (CNL), réalisé par Ipsos, les Français ne consacrent plus en moyenne que 31 minutes par jour à la lecture de livres, soit dix minutes de moins qu'en 2023 ; seuls 63 % déclarent avoir lu au moins cinq livres au cours des douze derniers mois, en baisse de 6 points en deux ans.

En outre, la concurrence toujours plus exacerbée du commerce en ligne, d'Amazon et des plateformes de vente de livres d'occasion perturbe aussi ce marché. Et la réduction des aides au Pass culture a freiné les achats des adolescents en librairie. La dernière étude du CNL montre également que « pour leurs loisirs, les jeunes passent toujours dix fois plus de temps sur les écrans qu'à lire des livres ». Et qu'ils ne consacrent plus que dix-huit minutes par jour à la lecture « loisir » soit huit minutes de moins qu'en 2016.

Depuis plusieurs années, le cabinet Xerfi classe les librairies parmi

les commerces les moins rentables de l'Hexagone. Les plus fragiles tombent dès que la conjoncture se retourne. Le CNL a comptabilisé qu'en 2025, en France, le nombre de fermetures de librairies (85) a dépassé celui des ouvertures (83). Et les procédures collectives sont réparties à la hausse la même année, ajoute Guillaume Husson, délégué général du SLF. Aux yeux de la présidente de ce syndicat, Alexandra Charroin-Spangenberg, le malaise « n'épargne personne, toutes les tailles de librairie sont touchées : les grosses, les plus petites et les moyennes ».

Un bilan assez glaçant. Valérie Rochette, gérante d'Un monde à soi, à Roanne (Loire), a dû elle aussi réduire la voilure. « Depuis un an et demi, c'est plus tendu, la fréquentation baisse, le panier moyen se contracte », reconnaît-elle. Certains clients renoncent à acheter des nouveautés et lui disent franchement : « Je vais attendre que cela sorte en poche », signe d'une baisse du pouvoir d'achat. « Pour la rentrée, dit-elle, là où je prenais dix à douze exemplaires d'un roman il y a trois ans, je n'en prends plus que huit. Je fais l'impasse sur certains premiers romans que je commanderai plus tard », en fonction de la demande. M^{me} Rochette, qui dirige la seule librairie généraliste indépendante installée dans le centre de cette ville de 35 000 habitants, a également dû repousser l'embauche d'un quatrième salarié en contrat à durée indéterminée (CDI), quitte à « se dé-

Les Français ne consacrent plus en moyenne que 31 minutes par jour à la lecture de livres

brouiller avec un CDD pendant les périodes plus denses ».

Pour tenir et regonfler leur rentabilité, certaines librairies se diversifient en vendant de la papeterie ou en ouvrant un coin café ou un salon de thé, des ateliers d'écriture, voire de théâtre ou de poterie. Serge Wanstok, directeur de La Galerne, au Havre (Seine-Maritime), réalise 6 % de son chiffre d'affaires grâce au « hors livres » : le café au centre du magasin, la papeterie, des puzzles mais aussi des chaussettes. « J'en ai vendu 800 paires en décembre 2025, c'est plus rentable que la vente des livres », confie-t-il. Tout en se justifiant : « J'ai pu me diversifier parce que le magasin est très grand – 1300 mètres carrés – et que cette offre peut s'effectuer sans diminuer le nombre d'ouvrages (75 000) ». Une telle diversification permet en outre d'attirer un autre public. Dans certaines petites villes et territoires ruraux, elle fait également des librairies un lieu de vie culturelle locale important, de rencontres et d'échanges.

Dans les librairies Furet du Nord, la vente de jeux, papeterie et loisirs créatifs n'a pas suffi. Certaines initiatives plus baroques ont vu le jour. Solène Chavanne, cofondatrice de Mon Chat Pitre, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), vante par exemple sa « première ronron librairie d'Europe ». Huit chats issus de refuges se promènent et dorment dans cette librairie généraliste, au milieu de 11 000 ouvrages. Ce concept a été décliné sous licence à Colmar, Bordeaux, Versailles, Toulouse et Albi. Bien que les félins aient été parrainés par les écrivains Maxime Chattam, Melissa Da Costa ou Bernard Werber, « le CNL ne nous soutient pas, parce qu'il n'a pas jugé notre concept convaincant », déplore la patronne du lieu.

Ces stratégies de diversification, Antoine Gallimard, président du groupe Madrigall, les a violemment critiquées le 3 juin sur

France Culture : « Comme s'il fallait faire autre chose, comme si les gens ne croyaient pas au livre ! », s'est-il agacé. Philippe Robinet, patron de Calmann-Lévy (Hachette Livre), a renchéri à l'antenne : « Une librairie, c'est fait pour vendre des livres ! » Des critiques qui ont heurté certains libraires. Ils ont eu le sentiment d'une certaine coupure entre le monde de l'édition parisienne et leur quotidien.

AMOUREUX DES LETTRES

Mais dès lors, comment sortir de la crise ? « Nous disposons de très peu de leviers pour augmenter nos marges », a déploré Alexandra Charroin-Spangenberg lors des dernières rencontres nationales de la librairie, qui se sont tenues à Rennes les 7 et 8 juin. « Si nous défendons le prix unique du livre, nous dénonçons des iniquités au sein de la filière », a-t-elle affirmé, attaquant les éditeurs. Alors que les libraires investissent, selon elle, dans leur boutique et font appel à du personnel qualifié pour offrir un service de qualité à leurs clients, ils restent moins bien traités qu'Amazon ou la grande distribution. Depuis 1981, une loi visant à protéger la filière impose qu'un ouvrage soit vendu au même prix (fixé par l'éditeur) partout pour les lecteurs (avec une réduction allant jusqu'à 5 % du prix du livre dans certains cas). Mais pour un livre vendu à 22 euros, par exemple, une grosse librairie indépendante perçoit 7,92 euros de la part de l'éditeur, tandis que la Fnac, Amazon ou Leclerc se voient attribuer 8,80 euros.

Dans le détail, les principaux groupes d'édition – Hachette, Madrigall, Editis, Actes Sud ou encore l'Ecole des loisirs – accordent en effet une « remise » de 36 % du prix du livre aux principales librairies, qui monte à 40 % pour Amazon, la Fnac ou Leclerc. Remise qui dépasserait même « les 45 % » en prenant en compte les divers avantages an-

« Le prix unique du livre ne doit absolument pas être remis en cause, ce serait une catastrophe »

MARIJA MERESSE
gérante des Champs magnétiques, librairie à Paris

nexes accordés à ces grands groupes, en plus des coûts de transport moins élevés dont ils bénéficient, souligne la présidente du SLF, qui réclame une remise d'au moins 38 % pour les librairies.

Ingrid Ledru, également présidente de la commission écologie du SLF, estime que ce seuil lui permettrait « d'augmenter [s]es librairies. Ils font un travail exigeant qui n'est pas rémunéré à sa juste valeur », dit-elle. Le syndicat « demande aux pouvoirs publics de faire respecter l'article 2 » de la loi de 1981 sur le prix unique du livre (loi Lang), qui « impose que le qualitatif soit mieux rémunéré que le quantitatif. Et donc qu'une librairie de qualité soit mieux rémunérée qu'Amazon », a affirmé Alexandra Charroin-Spangenberg.

Ce combat ne convainc toutefois pas l'ensemble des 3 400 libraires indépendants de France. Les positions du SLF divisent. « S'enfermer dans l'idée du blues de tous les libraires et jouer les pleureuses, c'est la négation du métier. Et cela peut aboutir à une perte de confiance des banquiers. Beaucoup de libraires croient encore aux livres », assure Didier Grevel, délégué général de l'association pour le développement de la librairie de création. Et beaucoup, il est vrai, rechignent à se plaindre, parce qu'avant d'être des commerçants ils sont des amoureux des lettres, engagés pour soutenir les auteurs

auxquels ils croient. « Le prix unique du livre ne doit absolument pas être remis en cause, ce serait une catastrophe pour la diversité éditoriale et les librairies indépendantes. Or, si on commence à toucher à cette loi, tout devient flou », redoute Marija Meresse, gérante des Champs magnétiques, une librairie du 12^e arrondissement de Paris.

« Certes tout le monde est crispé et les marges de manœuvre sont faibles, mais il faut être extrêmement prudent sur les solutions avancées », ajoute Nicolas Trigeassou, directeur de la librairie Le Square, à Grenoble. Si on dit que l'on est trop contraints par le prix unique du livre, tout peut s'effondrer. Beaucoup redoutent une évolution vers le modèle à l'anglosaxonne, au sein duquel il n'y a pas de prix unique du livre et la diversité éditoriale est limitée : dans les librairies américaines et britanniques, les best-sellers écrasent les ventes. Mêmes inquiétudes chez Mathieu Baussart, codirecteur de la librairie Passages, à Lyon, pour qui « la librairie indépendante existe depuis 1981 » uniquement grâce « au pilier de la loi Lang ».

Et les passionnés restent légion dans cette profession, prêts à accepter les faibles revenus qui vont avec. A Guillestre (Hautes-Alpes), un village de 2 300 habitants, Estelle Arnaud a repris fin 2024 La Page Queyras, une petite librairie de 80 mètres carrés qui offre un solide rayon de littérature de montagne. « J'ai une clientèle fidèle, engagée, qui préfère soutenir le commerce local », dit-elle. Son chiffre d'affaires a crû de 15 % en un an. Un exploit. « J'arrive à payer les livres, les remboursements d'emprunt pour les travaux, et je me paie 1200 euros par mois », détaille-t-elle. Moins que le smic. « Mais, dit-elle, on se fait tellement plaisir, je me régale avec mes clients. C'est une autre forme de rémunération. » ■

NICOLE VULSER



Valérie Rochette (à gauche), gérante de la librairie Un monde à soi, conseille une cliente, à Roanne (Loire), le 7 juillet. BRUNO AMSELLEM/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

A Avignon, un étonnant récit de réincarnation

La chorégraphe Madeleine Fournier interprète « Growing Piece », en duo avec Julien Desailly à la cornemuse

DANSE

AVIGNON - envoyée spéciale

Mourir de chagrin ou se transformer en arbre ? Lorsque leur frère Phaéton disparaît, les Héliades, filles du dieu grec Hélios, inconsolables, périssent de tristesse et finissent par se métamorphoser en... peupliers. Pieds-racines, cheveux-feuillages, quelle beauté ! Cette histoire d'amour, d'accablement et de deuil a inspiré le nouveau spectacle intitulé *Growing Piece*, de la chorégraphe Madeleine Fournier. « La transformation survient souvent dans la mythologie grecque comme une punition donnée par un dieu tout-puissant, rappelle-t-elle. Et là, contrairement à d'habitude, avec les Héliades, elle est à la fois la mort à soi-même et l'ouverture vers un autre monde, la continuité de la vie sous une forme différente. »

Cet étonnant récit de réincarnation, Madeleine Fournier le danse en duo avec le joueur de cornemuse Julien Desailly. Celle qui, depuis plusieurs années, immerge son geste dans les problématiques écologiques incarne cette mutation des Héliades par une gamme de mouvements inspirés de ceux des plantes. « Il y a à la fois l'ouverture vers le soleil et la gravité, la chute vers la Terre, explique-t-elle. Il y a aussi d'un côté la fixité, l'immobilité apparente d'un arbre qui se déploie et grandit imperceptiblement en permanence. »

Et le chagrin alors, qui entraîne ce phénomène incroyable de végétalisation ? « Je voulais le prendre à bras-le-corps, poursuit-elle. C'est parce que nous vivons que nous éprouvons de la tristesse ou du désespoir. Je désirais donc en saisir la partie vitale, la force. »

La question des cycles du vivant innerve en rhizome la recherche de Madeleine Fournier. *Labourer* (2018), son premier solo, était centré sur le pas de bourrée et la couleur rouge, car elle rougissait facilement enfant. Trois ans plus tard, *La Chaleur* s'abritait à l'ombre du livre *La Vie des plantes*, d'Emanuele Coccia (Rivages, 2016). Humain et non-humain, cette chorégraphe subtilement aventureuse ouvre les vannes des fluides qui irriguent l'univers.

« J'aime questionner la matière et le fait qu'en restant des hommes

et des femmes on peut s'apparenter à d'autres éléments naturels, confie-t-elle. Par ailleurs, cette pièce très intime raconte pour moi la fin d'un cycle. Elle ressemble à une parenthèse après dix ans de recherche. Elle est une traversée émotionnelle pour accepter le processus de fin et de renouveau. »

Abstraction gestuelle

Depuis la création de sa compagnie Odetta, en 2017, après avoir collaboré avec Jonas Chéreau pendant huit ans, de 2008 à 2016, Madeleine Fournier a conçu une dizaine de spectacles dont l'abstraction gestuelle libère une énergie profonde. Elle appartient à cette frange d'artistes contemporains qui plongent

« Cette pièce très intime raconte pour moi la fin d'un cycle »

MADELEINE FOURNIER
chorégraphe

dans les danses traditionnelles pour y vivifier le sens de leur écriture. Elle s'est ainsi initiée à la bourrée auvergnate en renouant avec ses souvenirs d'enfance pour *Branle* (2023), un bal de folie où les pieds affolants de vitesse des six interprètes couraient comme des feux follets d'un bout du plateau à l'autre.

Installée dans la Creuse, entre Clermont-Ferrand et Limoges, elle active son feu doux, convoquant à travers la danse notre capacité à dissoudre et métaboliser les émotions. « J'essaie de les traduire sur scène par des imaginaires reliés à l'espace, et c'est pourquoi je suis passionnée notamment par les mouvements des plantes », précise-t-elle. Elle évoque dans la foulée un autre récit grec, celui de la nymphe Byblis qui, amoureuse de son frère et désespérée, devient source à force de pleurer. « Les fables de la mythologie grecque circulent naturellement entre les mondes, ceux des animaux, des minéraux, du cosmos... », dit-elle. Et c'est le musicien et poète Orphée qui guide *Growing Piece* à travers le choix de

la cornemuse de Julien Desailly. « C'est une cornemuse bulgare, la kaba gaida, qui serait le poumon d'Orphée, remonté à la surface de la Terre après sa mort », indique Madeleine Fournier. Fabriqué avec une peau de chèvre, cet instrument possède une gamme sonore insolite. « Son timbre très grave m'avait profondément marquée quand je l'ai entendu pour la première fois, décrit-elle. Il évoque à la fois la voix humaine et animale et se situe quelque part entre le chant, la plainte et le souffle. »

Le souffle, régulièrement convoqué par Madeleine Fournier dans ses pièces, ventile à l'extrême *Growing Piece*. « Le son de l'air qui entre dans la cornemuse avant d'en jouer est la première

chose qu'on entend, précise-t-elle. Dans mon travail, l'air et le souffle permettent de faire corps avec l'environnement, de nous rappeler que nous ne sommes pas détachés de celui-ci mais que nous dansons sans cesse avec. »

Revendication d'un être pleinement connecté à lui-même et ne faisant qu'un avec l'extérieur, cette lamentation paradoxalement euphorisante respire large et fort. « La vie s'ouvre sur un premier souffle et se clôt sur un dernier », glisse la chorégraphe. ■

ROSITA BOISSEAU

Growing Piece, de Madeleine Fournier, Les Hivernales, dans le cadre du Festival d'Avignon. Du vendredi 10 au lundi 20 juillet.



Madeleine Fournier, dans « Growing Piece », à l'Atelier de Paris/CDCN, le 28 octobre 2025. PATRICK BERGER

En Grèce, « L'Odyssée » de Nolan déclenche un débat homérique

Le choix d'une actrice noire pour incarner Hélène de Troie est à l'origine d'une vive polémique dans le pays

ATHÈNES - correspondante

En Grèce, la sortie de *L'Odyssée*, de Christopher Nolan, est attendue avec impatience et curiosité. Tournée en partie dans le Péloponnèse, cette superproduction hollywoodienne met en lumière certains des sites les plus emblématiques du pays : le palais de Nestor, à Pylos, la plage de Voidokilia, la ville de Methoni... Cette démarche a été saluée par de nombreux Grecs, heureux de voir leur patrimoine bénéficier d'une exposition mondiale.

En 2005, Oliver Stone, lui, avait filmé l'histoire d'Alexandre le Grand au Maroc ! Depuis, le gouvernement grec a mis en place, en 2017, un système de subventions sous forme de remboursements d'une partie des dépenses – jusqu'à 40 % – effectuées dans le pays. Les tournages de séries ou de films américains ont explosé, ce qui a stimulé le chiffre d'affaires du secteur audiovisuel grec

(+ 137 % entre 2013 et 2024, d'après le Centre du cinéma grec).

Selon la chaîne Star TV, *L'Odyssée* aurait bénéficié de près de 6,5 millions d'euros de subventions. Mais l'enthousiasme des Grecs autour du film s'est également accompagné d'une vague de critiques. Le choix de l'actrice mexico-kényane-américaine Lupita Nyong'o pour incarner Hélène de Troie a déclenché une vive polémique, alimentée par plusieurs personnalités de l'extrême droite grecque et relayée sur les réseaux sociaux par le patron de Tesla et de SpaceX, Elon Musk. Sur son réseau, X, le milliardaire américain a accusé Christopher Nolan d'avoir « *profané Homère* » afin de satisfaire les critères de diversité des Oscars.

Le réalisateur grec Yannis Smaragdis s'est, lui aussi, montré très critique : « *S'il le fait pour les Oscars, il est méprisable*. » L'extrême droite grecque s'est, quant à elle, offusquée que le ministère de la culture ait financé un tel pro-

jet. Répondant à la polémique, ce dernier a rappelé que « *l'art ne pouvait être censuré* ».

Au-delà de la couleur de peau de l'actrice, beaucoup s'interrogent sur un autre point : pourquoi aucun acteur grec ne figure-t-il dans une adaptation de l'un des textes les plus importants de l'histoire du pays ? Dans un éditorial publié par le magazine culturel *LiFO*, le malaise est ainsi résumé : « *Les Grecs verront le film, ils en discuteront, l'adorent ou le trouveront excessif. Mais avant tout, ils se rendent compte qu'ils n'ont pas de place pour un regard grec lorsque Hollywood réécrit l'Odyssée pour le monde entier*. »

Pour Dimitris Plantzos, professeur d'archéologie classique à l'université nationale et capodistrienne d'Athènes, si *L'Odyssée* est importante pour tout le monde occidental, elle l'est encore davantage pour les Grecs. « Nous avons sans doute le sentiment d'une continuité avec l'Antiquité. Nous

vivons dans les mêmes paysages, les mêmes lieux, des expressions sont issues des récits de cette époque et ont inspiré d'autres artistes à travers les siècles », explique-t-il.

« Un voyage intérieur »

Depuis le XIX^e siècle, l'Etat moderne s'est largement construit en revendiquant l'héritage de la Grèce classique. Les héros homériques sont devenus autant de figures littéraires que des symboles nationaux. Pour autant, M. Plantzos met en garde contre toute lecture nationaliste des textes antiques. « *Hélène n'est pas un personnage historique, et si une représentation était montée en Afrique, elle pourrait très bien être interprétée par une actrice africaine, rappelle-t-il. Dans le théâtre antique d'ailleurs, seuls les hommes jouaient les rôles féminins. Hélène aurait donc même pu être incarnée par un homme et personne n'aurait été choqué comme à l'heure actuelle*. » M. Plantzos

souligne également que les récits homériques n'ont jamais cessé d'être réinterprétés. Le dramaturge Euripide, par exemple, imagine dans son *Hélène* que la reine de Sparte n'est jamais allée à Troie.

Yannis Hamilakis, professeur d'archéologie et de grec moderne à l'université Brown, aux Etats-Unis, réfute, lui aussi, les arguments raciaux avancés par certains opposants au casting : « *La tentative de présenter les Grecs antiques comme tous blancs est historiquement fautive. La Méditerranée était alors un espace d'échanges permanents, les populations circulaient constamment*. » Pour Christos Tsagalis, professeur de littérature grecque antique à l'université Aristote de Thessalonique, le plus important n'est de toute façon pas la fidélité absolue du scénario au texte. « *L'Odyssée n'est pas seulement un voyage géographique ; c'est un voyage intérieur, une métaphore de la reconstruction de soi face aux épreuves de la vie. L'essen-*

tiel est de transmettre ce message à travers le film, au-delà des scènes sensationnalistes », estime-t-il.

Les enfants grecs découvrent d'ailleurs *L'Odyssée* dès l'âge de 11 ans comme pour s'armer face à l'avenir. Pour Konstantinos Loukopoulos, archéologue et créateur du compte « The Mythologist », suivi par plus de 70 000 personnes sur Instagram, « *ni Homère ni les mythes grecs n'ont besoin de protecteurs* ». Selon lui, les aventures d'Ulysse parlent de thèmes universels qui traversent les époques – la violence, la maîtrise de soi, la peur, l'amour... – et c'est là la vraie réussite de l'œuvre.

« *Peut-être que Homère sera finalement le grand gagnant du film de Christopher Nolan, s'amuse M. Plantzos. Si, des siècles après leur composition, ses récits continuent d'inspirer une superproduction hollywoodienne et de susciter un tel débat mondial, c'est bien la preuve qu'ils sont toujours vivants*. » ■

MARINA RAFENBERG

Le thème de la planète et des dangers qui la menacent, très présent dans les expositions de l'édition 2026, confirme que le sujet est devenu un genre en soi dans l'art contemporain

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. **Eutrophisation :** $PTot = 0,0083 \text{ kg/tonne de papier}$

REPORTAGE

ROCHEFORT (CHARENTE-MARITIME) - envoyée spéciale

Habituellement, quand un cours d'eau traverse une ville, l'urbanisme gagne les deux berges. Rien de tel à Rochefort, en Charente-Maritime. Sur la rive gauche de la Charente, la nature déroule son tapis vert, entre champs et marécages, jusqu'à l'embouchure, à une quinzaine de kilomètres. Même le système de traitement des eaux usées se camoufle dans ce paysage à l'incroyable palette de couleurs, du marron du limon au bleu profond. Depuis 1989, la station de lagunage la plus vaste d'Europe constitue un mode écologique de décantation grâce à l'action du vent et du soleil, mais aussi aux boues d'argile et à des bassins. Ceux-ci, comme les roselières et les marais alentour, sont un refuge pour les oiseaux. Des excursions en kayak, organisées par la Ligue pour la protection des oiseaux, permettent de les observer.

Sur cette étendue plate surgit, au-dessus du fleuve, l'étonnant pont transbordeur de 1900, le dernier de France, que randonneurs à pied ou à vélo empruntent d'avril à octobre. Sa forme ressemble à deux pylônes électriques raccordés par une passerelle à plus de 50 mètres de hauteur, afin de laisser passer les grands navires. Car Rochefort a été bâtie, à partir de 1666, autour de son arsenal. Le « Versailles de la mer » de Louis XIV fut positionné un peu en amont de l'estuaire pour se protéger d'éventuels attaquants venus de l'océan.

Dans l'avant-dernière boucle de la Charente avant l'Atlantique, le cœur de la cité portuaire aligne des rues perpendiculaires, tracées au cordeau. Dont celle baptisée Pierre-Loti du vivant de l'écrivain (1850-1923), avec, au 141, sa maison natale. Dès l'entrée, elle projette dans un ailleurs lointain, à la fois exploré, rêvé et fantasmé par celui qui fut également officier de marine. Fermée pendant treize ans, elle est rouverte depuis juin 2025, après une minutieuse restauration du décor imaginé par le maître des lieux.

Le livre de sa vie se feuillette de chambres en salons, comme des chapitres remplis de souvenirs. Ainsi, à l'été 1885, l'auteur de *Pêcheur d'Islande* revint du Japon chargé de 600 kilos de bagages et recréa une ambiance de pagode. Un fumoir turc s'inspire de son appartement d'Istanbul, avec coussins brodés et narguilé, mais aussi zelliges marocains.

Le syncrétisme architectural atteint son paroxysme dans la mosquée reconstituée, où des figurants devaient même faire leurs ablutions et la prière quand Pierre Loti l'avait décidé. Ce mondain organisait des soirées costumées pour inaugurer chaque nouvelle pièce. La fête chinoise de 1903 réunit 200 invités acheminés en pousse-pousse et vêtus comme à la cour impériale.

Un léger bruit de clapotis

A la sortie du musée, le dépaysement se poursuit en remontant la Charente par la promenade cyclable et pédestre, le long de la Corderie royale. De style classique, cette manufacture voulue par Colbert s'étire sur plus de 300 mètres pour pouvoir fabriquer des cordages d'une enca-blure (soit 195 mètres). En activité pendant deux siècles avant sa fermeture en 1862, elle n'a qu'un étage, donnant l'étrange impression que le monument s'est enfoncé dans le sol.

En suivant le fleuve vers l'est, voici la commune limitrophe de Tonnay-Charente qui possède la même configuration que Rochefort. Son pont suspendu du



Un carrelet, à Saint-Savinien, en Charente-Maritime. CÉLINE LEVIN/MIRAGE COLLECTIF POUR « LE MONDE »

Le long de la Charente, un fleuve aux courbes chatoyantes

De Rochefort à Angoulême, un itinéraire pédestre et cycliste suit les rives du cours d'eau. Offrant un paysage changeant entre pierre blanche, roselières et coteaux couverts de vignes

Un héron et un corbeau, posés sur des piquets, semblent dialoguer comme dans une fable de La Fontaine

XIX^e siècle, avec ses piliers rappelant les voûtes d'ogive, relie le petit centre historique à l'autre rive, non constructible et verdoyante. Le tablier de ce remarquable ouvrage est situé à 23 mètres au-dessus des eaux saumâtres.

Des vaguelettes avancent à contre-courant, dans un léger bruit de clapotis, poussées par la marée haute. Celle-ci parvient jusqu'aux écluses de Saint-Savinien, qui fut l'un des principaux ports de la Charente. Ses quais sont jalonnés de demeures bourgeoises et surplombés par une église romane. Autant d'édifices en pierre blanche, matériau distinctif de la région.

Mais les blocs extraits des carrières voisines de Crazannes dépassèrent l'usage local. Ils furent employés à Bilbao (Espagne), à Anvers (Belgique) et même à Washington pour les colonnes de la Maison Blanche. Un succès lié à la qualité du calcaire, au grain fin et tendre.

Le gisement fut exploité de l'époque gallo-romaine à 1948. Une petite partie est accessible au public lors de visites guidées. A l'ombre de la végétation qui a envahi le site, il est difficile de se figurer que les carriers finissaient souvent aveugles et souffraient de cancers de la peau en raison de la réverbération du soleil.

L'éblouissement perdure sur les chemins blancs environnants.

Après le crochet par Crazannes, retour en bord de Charente. Le fleuve décline toutes les nuances de vert, des eaux translucides aux frondaisons denses en passant par les iris et les roseaux. Sur l'itinéraire de La Flow Vélo, partagé avec les marcheurs et dont le trajet est parallèle aux boucles fluviales jusqu'à Angoulême, il n'y a pas foule : un pêcheur solitaire et son chien endormi ; des lapins en tribu ; des cigognes aux gros nids perchés sur des arbres morts. Un héron et un corbeau, posés sur des piquets, semblent dialoguer comme dans une fable de La Fontaine. Plus difficile à voir, le vison d'Europe est signalé par un panneau à Port-d'Envaux. Une autre pancarte indique que la baignade est surveillée dans ce joli bourg doté d'une guinguette estivale.

Plus loin, au détour d'un méandre, un écriteau précise que le vison est le « *carnivore le plus menacé d'Europe* » et que la moyenne vallée de la Charente est classée Natura 2000, préservant « *des espèces et des habitats remarquables tout en maintenant des activités socio-économiques* ». La zone protégée inclut Saintes, qui fut un pôle urbain majeur pour les Romains. En témoignent les arènes d'une capacité de 15 000 spectateurs. Ou bien, dressé sur la grève du fleuve, l'arc de Germanicus à deux baies.

A moins de 500 mètres, l'abbaye aux Dames, fondée en 1047 et qui fut l'une des plus riches de France, est devenue une cité musicale programmant concerts et festivals. A 13 kilomètres en amont, une tout autre ritournelle retentit en été à Dompière-sur-Charente : le son de crécelle du bac à

chaîne, avec sa manivelle actionnée par un passeur pour franchir les flots. Les coteaux se couvrent de vignes à l'approche de Cognac. Sa prospérité se lit sur les façades : celles des hôtels particuliers du centre piéton et celles des chais où vieillit la célèbre eau-de-vie, dont la part des anges nourrit *Torula compniacensis*, champignon qui noircit les murs. Cette évaporation d'alcool émanant des fûts entreposés propage des effluves dans toute la ville.

En direction de l'est, le chemin de halage passe sous l'élégant Pont-Neuf de Cognac et mène à celui de Bourg-Charente, dont les arcades se reflètent harmonieusement sur l'eau. Il connecte le château Marnier-Lapostolle, qui distille la liqueur Grand Marnier, au cœur ancien, où l'église Saint-Jean-Baptiste, du XII^e siècle, est un bel exemple du style roman, à la fois dépouillé et agrémenté de fines décorations.

Le fil du fleuve conduit enfin à Saint-Simon, paisible village qui fut pourtant très actif dans la fabrication et la maintenance des gabares – ces embarcations plates servaient au transport de fret et la dernière construite ici le fut en 1903. L'association qui entretient la mémoire de cet héritage artisanal propose, de temps en temps, des minicroisières sur un modèle plus récent.

Regarder passer les bateaux donne envie de repartir pour une odyssée jusqu'à Angoulême, puisque la Charente est navigable de l'Atlantique à la capitale de la bande dessinée. En amont, le fleuve, qui déroule son cours sur un total de 380 kilomètres jusqu'à sa source, à Chéronnac, en Haute-Vienne, dans le parc naturel régional Périgord-Limousin, se fait encore plus sauvage. ■

STÉPHANIE CONDIS

CARNET DE ROUTE

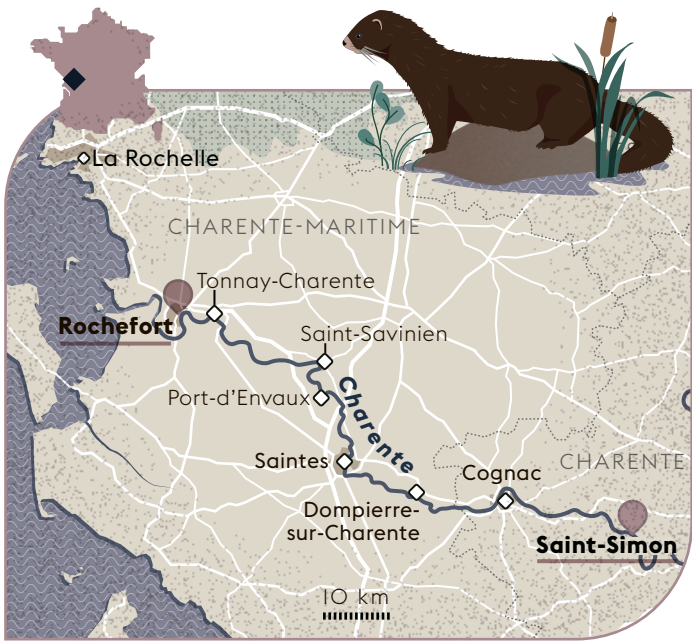
Notre journaliste a organisé son voyage avec l'aide de l'office du tourisme Infiniment Charentes.

Y ALLER

La ligne ferroviaire entre Rochefort et Angoulême passe par Tonnay-Charente, Saint-Savinien, Saintes, Cognac, puis Jarnac.

SE LOGER

A Saintes, l'Abbaye aux Dames loue, entre avril et septembre, une trentaine de cellules restaurées, avec parquet et voûtes en pierre claire. Pour la plupart des chambres, les sanitaires se trouvent à l'extérieur, dans le long couloir desservi par un escalier monumental. Chambre double à partir de 79 €. A Cognac, l'Hôtel Quai des Pontis, au vaste jardin avec piscine, a pris place dans une ancienne fabrique de meubles. Ses quelques cabanes sur pilotis, juste au bord de la Charente, permettent de se déconnecter en regardant le fleuve s'écouler lentement. Chambre double à partir de 89 €.





en vente
actuellement

En kiosque



Hors-série enrichi 144 pages



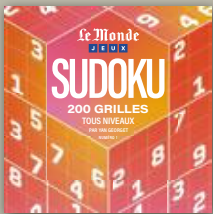
Hors-série



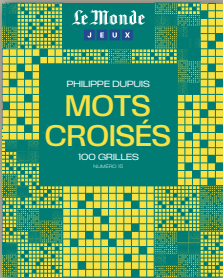
Hors-série



Hors-série - Saison 5



Hors-série



Magazine numéro 15

Nos services

Lecteurs

Abonnements

Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) du lundi au
vendredi, de 9 heures à 19 heures, et
le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS
DOCUMENTS CONFIDENTIELS

www.sourcesure.eu





Le Carnet

Vous pouvez nous faire
parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement
votre numéro de téléphone
et votre éventuel numéro
d'abonné ou de membre
de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet
reviendra vers vous
dans les meilleurs délais
pour vous confirmer
la parution.



carnet@mpublicite.fr

<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Bordeaux.

Marie-Isabelle Leroy Berthomeau
et ses enfants,

ont l'immense chagrin de faire part
du décès de

Patrick BERTHOMEAU,

journaliste à *Sud Ouest*,

survenu à Bordeaux, le jeudi 2 juillet
2026.

Paris.

Henri Braun,
son époux,
Adam Braun,
son fils,
Marie-Madeleine Braun-Lamesch,
sa belle-mère,
Ses sœurs et son frère,
Ses neveux et nièces,

ont l'immense douleur de faire part
du décès de

Nabila BRAUN GOURMALA,

architecte,

survenu le 30 juin 2026, dans sa
soixante-troisième année, des suites
d'une très longue maladie.

Une cérémonie aura lieu le vendredi
10 juillet, à 10 h 30, en la Coupole du
crématorium du cimetière du Père-
Lachaise, Paris 20^e.

33, rue Marx-Dormoy,
75018 Paris.
henri.braun@online.fr

Thierry, Jérôme, Thomas,
ses fils,
leurs conjointes, Françoise, Dominique,
Anne,
Gabrielle, Héloïse, Matthieu,
Eléonore, Théophile,
ses cinq petits-enfants,
Artémis, Chloé, Daphné, Margaux,
ses quatre arrière-petits-enfants,
Les familles Clerc, Bovar, Errard,
Ses amis
Et ses proches,

ont la tristesse de faire part du décès
de

Jacqueline, Jacquie, Barbara
CLERC,

née BOVAR,

survenu à Paris, le 2 juillet 2026, à l'âge
de quatre-vingt-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le 10 juillet,
à 11 heures, au cimetière de Nogent-sur-
Marne.

jeclerc@gmail.com
clercthierry22@gmail.com
thomas39clerc@orange.fr

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Emmanuelle Chevallereau, Geoffroy Clavel, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Charles-Henry Groult, Benoît Hopquin, Marie-Pierre Lannelongue, Cédric Pietralunga
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef quotidien Laurent Borredon, Guillaume Fraissard, Enora Olivier, Philippe Ricard, Gabriel Richalot
Rédaction en chef Pierre Barthélémy, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Coline Follot, Nathalie Lecomte (chefs d'édition), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Delphine Papin, Julie Clarini (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Véronique Malécot
Directrice des ressources humaines du groupe Isabelle Caroff
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Pierre Fleuriot,
son époux,
Victoire, François, Paul (†),
ses enfants
Ainsi que toute la famille,

ont l'immense douleur de faire part
du décès de

Anne-Sophie FLEURIOT,

née FRÈDÈGUE,

survenu le 2 juillet 2026, à l'âge de
soixante ans.

Ses obsèques religieuses seront
célébrées le vendredi 10 juillet,
à 10 heures, en l'église de Sainte-
Montaine (Cher), suivies de son
inhumation au cimetière du même lieu.

Seules des fleurs naturelles blanches
et vertes sont souhaitées.

Cet avis tient lieu de faire-part et
de remerciements.

Pierre et Alexia, Anne et Jean-
Stéphane,
Chantal,
ses enfants et leurs conjoints,
Marc, Luc, Alban, Antoine, Ludivine,
ses petits-enfants,
Niki,
son arrière-petite-fille,

ont la tristesse de faire part du décès
de

Jacques de FOUQUET,

directeur honoraire de l'ENSMA,
professeur des Universités.

Il a rejoint son épouse,

Jeannine,

décédée le 26 décembre 2021.

La messe d'obsèques sera célébrée
le vendredi 10 juillet 2026, à 14 h 30,
en l'église Saint-Martin de Poitiers,
156, avenue de la Libération.

La famille remercie le personnel
du Logis du Val de Boivre, pour son
humanité.

Cet avis tient lieu de faire-part et
de remerciements.

112, route de Ligugé,
86214 Saint-Benoît.

Claude Gilbert,
son fils,
Cécile Gouy-Gilbert,
sa belle-fille,
Julie et Eléonor,
ses petites-filles,
Solal, Ni, Lucia,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès
de

Jacqueline GILBERT,

née LÉGÉ,

entrée dans sa centième année.

Une cérémonie a eu lieu au
complexe funéraire de Sète, le 9 juillet
2026, à 11 h 15.

Chemiré-le-Gaudin. Le Mans.

Ses frères,
Sa sœur,
Ses neveux et nièces
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès
de

Gilles GUY,

ancien chef du service
de neurochirurgie du CHU d'Angers,
professeur émérite des Universités,
ancien président
de la commission consultative
du CHU d'Angers,
ancien président
de la société française
de neurochirurgie,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 4 juillet 2026, au Mans, à
l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le 10 juillet, à 10 heures, en l'église de
Chemiré-le-Gaudin (Sarthe).

Cet avis tient lieu de faire-part et
de remerciements.

Paris. Versailles.

Ses nièces et ses neveux,
Sa sœur, ses frères,
Ses belles-sœurs,

ont la tristesse d'annoncer la mort de

Marie-Andrée LIONNET,

le 4 juillet 2026, à l'hôpital Cognacq-
Jay, à Paris.

Elle rejoindra sa femme,

Mylène COUTURE,

morte le 21 novembre 2022.

Nous nous retrouverons le lundi
20 juillet, à 15 h 45, ses parents et
amis, en la salle Mauméjean au
crématorium du cimetière du Père-
Lachaise, Paris 20^e.

L'inhumation aura lieu le mardi
21 juillet, à 11 heures, au cimetière des
Batignolles, Paris 17^e.

Nous remercions le personnel du
service hématologie de l'hôpital
Necker ainsi que celui de l'unité de
soins palliatifs de l'hôpital Cognacq-
Jay qui l'ont accompagnée tout au
long de sa maladie.

Laurent, Emmanuel, Aurélia, Yann,
ses enfants,
Ses neuf petits-enfants
Et toute sa famille,

ont l'immense tristesse de faire part
du décès de

Dominique PERREAU,

ministre plénipotentiaire
honoraire,
ancien ambassadeur,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 4 juillet 2026.

La cérémonie religieuse sera
célébrée en la cathédrale d'Angers,
le jeudi 16 juillet, à 14 h 30, suivie de
l'inhumation au cimetière de l'Est.

Une cérémonie aura également
lieu à Paris 6^e, en l'église Notre-Dame
des Champs, le jeudi 3 septembre, à
14 h 30.

« Alors, il leur dit :
« Passons sur l'autre rive. »
Marc 4, 35.

Paris. Eyrein (Corrèze).

Michèle,
son épouse,
Frédéric et Emmanuelle,
ses enfants
Ainsi que toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès
de

Aimé SEIGNET,

fidèle lecteur du *Monde*
depuis plus de soixante-dix ans,

survenu le 3 juillet 2026, à Eyrein.



Abonnement

Quotidien + numérique

1284,40€
(prix de vente au numéro)

317€

pour 1 an

En cadeau

Le sac à dos *Le Monde*



INCLUS DANS L'ABONNEMENT



→ Le journal et ses suppléments livrés chez vous toute la semaine

→ Tous les contenus numériques sur le site et les applications

Abonnez-vous en ligne : abo.lemonde.fr/MQIS

Bulletin d'abonnement

à compléter et à renvoyer à : *Le Monde* – Service Abonnements – A1100 – 62066 Arras Cedex 9.

Je m'abonne à l'offre Quotidien + numérique du *Monde* pendant 1 an pour 317€, au lieu de 1 284,40€ (prix de vente au numéro).

► 6 quotidiens et les suppléments
thématiques

+ M le magazine du *Monde*

+ Tous les contenus du *Monde* sur le site
et les applications

+ Les archives du *Monde* depuis 1944

+ L'application La Matinale du *Monde*

Je règle par :

☐ Chèque bancaire à l'ordre de la Société
éditrice du *Monde*

☐ Carte bancaire (paiement sécurisé) en
appelant le 03 28 25 71 71 (tarif d'un appel local,
du lundi au vendredi, de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 17h)

☐ M. ☐ Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Email : _____ @ _____

☐ Je souhaite recevoir les actualités, les nouveautés et les offres du *Monde*.

☐ Je souhaite recevoir les offres des partenaires du *Monde*.

Tel : _____

SOUSCRIPTION

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 67/69, AVENUE PIERRE-MENDÈS-FRANCE - 75707 PARIS CEDEX 13 - 433 891 850 RCS PARIS. Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2026. Expédition de la prime sous 3 à 4 semaines à réception de votre règlement, dans la limite des stocks disponibles. Les conditions applicables à l'abonnement sont consultables au lien suivant : <https://moncompte.lemonde.fr/cgv>. En retournant ce formulaire, vous consentez à ce que la Société Editrice du Monde, responsable de traitement, traite vos données collectées lors de l'utilisation de ses services pour les finalités suivantes : (i) activation et gestion de votre compte, information sur les avantages et services associés, (ii) sous réserve de finalisation de votre achat, gestion de votre contrat, (iii) amélioration des services et de votre expérience utilisateur, (iv) actions marketing par voie numérique sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires, sous réserve de votre consentement (v) sauf opposition de votre part, actions marketing par voie postale sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires et (vi) toute autre action marketing autorisée par la loi. Pour vous opposer aux actions marketing par voie postale du Monde, cocher cette case ☐. Pour en savoir plus ou exercer vos droits (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements) consultez notre Politique de confidentialité ou contactez notre DPO (<https://dpo.lemonde.fr/contact>). En cas de réclamation : www.cnil.fr. Si vous offrez un abonnement, assurez-vous que la personne concernée accepte que ses données soient collectées aux fins mentionnées ci-dessus.

Vincent Sizaire Marine Le Pen conteste la légitimité de la justice à sanctionner une personne élue

Le magistrat estime que la confirmation en appel de la condamnation de la cheffe de file du RN constitue une avancée démocratique majeure, celle de l'application du principe d'égalité des citoyens devant la loi

Advenant après l'intense polémique médiatique qu'a suscitée l'incarcération d'un ancien chef de l'Etat [Nicolas Sarkozy], la confirmation en appel, mardi 7 juillet, de la condamnation de la cheffe de file du Rassemblement national [RN], Marine Le Pen, pour « détournement de fonds publics » a relancé le procès de l'institution judiciaire sous un jour inattendu. Certes, l'intéressée a pu saluer la réduction de sa peine d'inéligibilité à une durée lui permettant de se présenter finalement à l'élection présidentielle [de 2027]. Mais, en se pourvoyant en cassation pour ériger les Français en « juges » ultimes des faits qui lui sont reprochés, elle conteste directement la légitimité de la justice à sanctionner une élue de la République.

Que les juges, quant à eux, s'estiment tenus de le faire traduit pourtant une évolution de nos institutions qui, loin de menacer la souveraineté des citoyennes et des citoyens, permet bien au contraire de l'affermir vis-à-vis des pouvoirs publics – lesquels, faut-il le rappeler, ne sont que leurs mandataires. Depuis bientôt deux ans que le procès des assistants parlementaires européens du Front national [l'ancien nom du RN] fait régulièrement la une des médias, aucune preuve de l'existence d'une ca-

bale politique ou d'un traitement discriminatoire n'a jamais été produite.

Depuis 2017, la loi énonce, cependant, que le détournement de fonds publics par une personne dépositaire de l'autorité publique est passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à dix ans. Ayant considéré M^{me} Le Pen coupable des faits pour lesquels elle était poursuivie, c'est en appliquant strictement le code pénal que la cour d'appel a prononcé à son encontre une peine de trois ans d'emprisonnement, dont un an à exécuter sous le régime de la surveillance électronique.

Singulier mandat

Ainsi, c'est le principe même de la soumission d'une responsable politique de premier plan à l'autorité judiciaire et, au-delà, à la loi commune, qui est remis en cause par ce nouvel appel aux électeurs. Cette attaque à peine voilée contre l'égalité devant la loi souligne, en creux, toute l'importance de décisions de justice venant donner leur pleine effectivité au principe, énoncé à l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, suivant lequel la règle « doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse ».

A quel titre celles et ceux auxquels le le peuple a donné mandat pour œuvrer

à l'intérêt commun pourraient-ils donc revendiquer un quelconque régime de faveur? Comment se dire nos représentants s'ils peuvent impunément s'affranchir du respect d'une loi que toutes et tous ont, par ailleurs, l'obligation d'observer? Une loi qui ne lie que les gouvernés n'est pas l'outil d'une égale et pacifique coexistence des libertés, mais l'instrument de la domination des élites dans une société qui n'a rien de démocratique. L'égalité juridique est ainsi la condition sine qua non d'une véritable représentation politique des citoyennes et des citoyens. En y veillant, les juridictions n'ont fait que rappeler les conditions élémentaires de ce singulier mandat.

Lon objectera sans doute qu'en présence d'élus suspectés de méconnaître la règle de droit, il suffirait de s'en remettre à la sagesse du peuple, qui ne manquerait pas de les sanctionner dans les urnes. Se revendiquant d'une certaine tradition républicaine, cette objection persiste toutefois à nier l'exigence d'égalité juridique : pour un même délit, en quoi une hypothétique défaite électorale peut-elle être jugée équivalente à une sanction pénale? Surtout, elle fait complètement l'impasse sur le fait que l'impunité dont bénéficient les gouvernants qui violent allégrement la loi est précisément ce qui leur permet de se maintenir au pouvoir sans même avoir à manipuler le scrutin.

Quand la corruption nourrit une importante clientèle électorale, quand la violation systématique des libertés publiques (d'expression, de manifestation, d'organisation syndicale) empêche toute réelle contestation du pouvoir en

place, celui-ci n'a pas grand-chose à craindre des élections. La défaite des gouvernements autoritaires polonais [en octobre 2023] et hongrois [en avril 2026] n'aurait pu avoir lieu sans la résistance à la violation des principes élémentaires de l'Etat de droit démocratique que leur ont opposé, des années durant, les juridictions nationales et européennes – et les citoyens qui les saisissaient. A l'inverse, l'absence de tout réel contre-pouvoir juridictionnel en Russie ou en Turquie permet aux gouvernements de ces pays de s'assurer d'une opposition suffisamment faible pour ne pas risquer grand-chose dans les urnes.

On objectera peut-être encore que, dès lors que le gouvernement recueille l'assentiment d'une majorité de la population, il n'y aurait rien à redire. Ce serait confondre démocratie et tyrannie de la majorité. L'ordre politique proclamé à la Révolution française, c'est

d'abord et avant tout le règne de la loi, par opposition au règne de la force, de l'arbitraire et du favoritisme qui caractérisait l'Ancien Régime finissant. Ce qui rend une société démocratique, ce n'est pas d'élire périodiquement des dirigeants pouvant à leur guise s'affranchir du respect de la règle commune, mais de garantir à toute personne, quelles que soient sa situation sociale ou ses opinions politiques, la jouissance la plus complète de ses droits et libertés. Une garantie dont la loi est l'instrument principal.

Une garantie qui suppose donc l'existence de mécanismes permettant de faire sanctionner de façon effective et en temps utile les illégalismes, a fortiori lorsqu'ils sont le fait de personnes particulièrement influentes.

Que la loi ait été appliquée en dépit des très nombreuses pressions et menaces exercées à l'égard des juges chargés de l'affaire des assistants parlementaires constitue donc une avancée démocratique majeure. Elle témoigne de ce que, même si beaucoup reste à faire, la justice incarne désormais un véritable pouvoir qui, en s'émancipant des autres puissances, se met chaque jour un peu plus au service des citoyens. ■

Vincent Sizaire est magistrat et maître de conférences associé à l'université Paris-Nanterre. Il est l'auteur de « Gouverner les juges. Pour un pouvoir judiciaire pleinement démocratique » (La Dispute, 2024)

Paul Cassia Etre un délinquant financier n'est plus un obstacle moral

Le juriste se demande comment la figure d'une formation politique prônant la fermeté en matière pénale peut briguer l'investiture suprême, alors qu'elle vient d'être condamnée pour détournement de fonds publics

Dans l'histoire politique récente, deux anciens présidents de la République – Jacques Chirac (1932-2019) et Nicolas Sarkozy – ont été condamnés par la justice pénale pour des faits d'atteinte à la probité publique, une fois leurs mandats respectifs achevés. De manière inédite, en mai 2027, il n'est pas impossible qu'accède à l'Elysée une candidate, Marine Le Pen, ayant été condamnée, en première instance comme en appel, pour détournement de fonds publics commis pendant onze années d'affilée.

L'affaire des assistants parlementaires au Parlement européen du Front national [ancien nom du Rassemblement national], très habilement réglée par la cour d'appel de Paris, soulève, en creux, cette question essentielle : comment expliquer qu'une violation grave de la probité publique ne soit plus, en elle-même, par principe et indépendamment de la règle de droit, un motif d'empêchement de se présenter en conscience à l'exercice d'une fonction publique, à plus forte raison à l'élection à la présidence de la République?

Par prolongement, comment justifier que la figure d'une formation politique qui prône la fermeté en matière pénale, qui réclame l'inéligibilité à vie des corrompus, qui s'oppose aux réductions et aux aménagements de peine, qui fustige le moindre fait de délinquance non financière, dès lors qu'il est commis par un ressortissant étranger, soit en passe d'accéder à l'Elysée, alors que cette formation a elle-même été, ainsi qu'une dizaine de ses principaux dirigeants, condamnée par la justice pénale?

La candidature à la présidentielle d'une personne sanctionnée

pour détournement de fonds publics est l'ultime marqueur de la dégradation des standards de l'éthique publique amorcée il y a une dizaine d'années.

Chacun se souvient pourtant qu'en 2017 l'actuel président de la République, Emmanuel Macron, avait bâti sa campagne électorale sur le contraste entre sa candidature et celle de François Fillon : lorsqu'il serait président, affirmait-il, la République serait exemplaire. C'est tout le contraire qui s'est produit : loin d'être disqualifiés par leur mise en cause devant le juge pénal, plusieurs ministres de M. Macron sont ainsi restés en fonctions, voire se sont présentés à des élections locales, et le nombre des atteintes à la probité a explosé (+16 % entre 2024 et 2025, selon les chiffres donnés par l'Agence française anticorruption).

En outre, la France a continuellement reculé dans l'indice de perception de la corruption publié chaque année par l'association Transparency International. L'association Anticor a été obligée d'arracher, en 2024, un agrément anticorruption que les

gouvernements successifs s'obstinaient à lui refuser, et les conflits d'intérêts se sont institutionnalisés et banalisés, comme en témoignent les nominations récentes à la tête du Conseil constitutionnel, de la Cour des comptes, du Conseil d'Etat ou de la Banque de France.

Conséquence vertigineuse

Malgré cette dégradation de l'éthique publique, nombre de responsables politiques de premier plan ont été, ou sont actuellement, mis en cause devant le juge pénal pour des faits de corruption, sans que leur parcours politique en pâtisse – une contradiction que le RN ne cessait, jusqu'alors, de fustiger. « Tout le monde est éclaboussé parce qu'ils le méritent, l'UMP [Union pour un mouvement populaire] et le PS [Parti socialiste] ont des listes de condamnés qui sont inouïes », affirmait M^{me} Le Pen, en 2013, avant d'assurer : « J'ai une morale, j'ai une éthique. Je m'y tiens, et moi, quand je réclame l'éthique et la morale, je me l'applique à moi-même. »

Les reculs en matière de lutte contre la corruption ayant marqué la dernière décennie, dont l'effet est renforcé par la manière dont le président des Etats-Unis, Donald Trump, confond intérêt public et intérêt privé, ont une conséquence vertigineuse : aujourd'hui, en France, être un délinquant financier ne constitue plus un obstacle moral à une candidature à quelque élection que ce soit, y compris à la présidence de la République. Pis : se présenter à une élection devient, avec cet arrêt de la cour d'appel, une forme de « bonus » permettant au juge pénal de justifier une tolérance dans la détermination du quantum de la peine.

Il est pourtant plus nécessaire que jamais de (re)prendre la probité publique au sérieux. D'abord, parce que la corruption appauvrit indirectement chaque citoyen, en dégradant les services publics et en érodant le principe d'égalité devant la loi. Ensuite, par souci de cohérence entre les discours et les actes : n'est-il pas paradoxal qu'un électeur, un média ou un parti politique, fustige un prétendu laxisme pénal à l'égard d'un enfant de 13 ans qui joue avec un pistolet à eau en pleine canicule estivale sur les bords du canal Saint-Martin, à Paris, mais ne voie aucune difficulté à soutenir la candidature à l'Elysée d'une personne susceptible d'avoir commis des faits délictueux pendant plusieurs années, pour des montants de plusieurs millions d'euros?

La délinquance en col blanc n'est pas moins alarmante que les autres types de crime ou de délit. Dès lors que M^{me} Le Pen annonce, nonobstant la confirmation de sa condamnation par la juridiction d'appel, sa candidature à la présidence de la République, il est permis d'espérer que la lutte contre la corruption et le renforcement de la séparation des pouvoirs qu'elle induit seront l'un des enjeux majeurs de la prochaine élection présidentielle, et des législatives qui lui succéderont en cas de dissolution de l'Assemblée nationale. ■

Paul Cassia est professeur de droit public à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, membre du conseil d'administration et ancien président de l'association Anticor

Canicules, inondations, feux de forêt, sécheresses : les épisodes climatiques se multiplient et bouleversent déjà nos vies. En France, nous sommes plus de 40 millions à être exposés au risque climatique [selon le bilan environnemental de la France établi par le ministère de la transition écologique en 2021]. C'est nous, c'est aussi sûrement vous et, demain, ce seront nos enfants. Nous, sinistrés climatiques, demandons à l'Etat d'assurer pleinement sa mission première : nous protéger. L'urgence écologique doit devenir une cause derrière laquelle faire front commun, afin de rappeler à l'Etat la première de ses responsabilités : prendre soin de sa population face à la menace que constitue le réchauffement climatique.

Ce n'est pas une demande abstraite. Le changement climatique touche déjà notre santé, nos logements, notre alimentation, nos villes et nos villages. Etre sinistré climatique, ce n'est pas seulement une question d'assurance, c'est une question de survie. Le manque de protection face au changement climatique nous met en péril : une personne sur quatre vit en zone inondable [selon le commissariat général au développement durable]. Des milliers de personnes meurent chaque année en France à cause des vagues de chaleur. Ce vécu, que nous n'avons pas choisi et que nous subissons malgré nous, doit être entendu.

Nous, sinistrés climatiques, demandons collectivement à l'Etat de faire de la protection des citoyens face à l'urgence écologique une priorité absolue. Les catastrophes climatiques ne s'arrêtent pas une fois les eaux retirées ou les feux éteints : leurs conséquences marquent durablement les vies. Pour de nombreuses familles, les crises se succèdent trop vite pour qu'il soit possible de se reconstruire. Dans le même temps, les cotisations des assurances explosent, et des territoires entiers, des départements et territoires d'outre-mer au nord de la France, ne sont plus couverts.

Aujourd'hui, nous demandons à l'Etat français de nous protéger. Cela implique plusieurs choses. D'abord, de poursuivre la lutte contre le changement climatique en réduisant massivement les

Nous, sinistrés climatiques, demandons à l'Etat de faire de la protection des citoyens une priorité absolue

Un collectif en appelle à la responsabilité du gouvernement pour prévenir au mieux les risques sanitaires et économiques qu'engendre l'urgence écologique

émissions de gaz à effet de serre de la France, pour limiter la survenue d'événements extrêmes. Cela implique des rénovations thermiques majeures, une vraie transition énergétique, des alternatives réelles à la voiture...

Verdir les villes

Ensuite, l'anticipation et la prévention des conséquences qu'ont les événements climatiques sur les territoires : améliorer l'absorption de l'eau par les sols, verdir les villes pour limiter la montée des températures, adapter tous les logements aux fortes chaleurs, ne pas construire en zone inondable, investir dans les réseaux d'eau dans les territoires ultramarins, engager une véritable transition écologique de l'agriculture... Il est également nécessaire de garantir un accès effectif, équitable et durable à l'assurance et à la réparation pour toutes et tous. Enfin, il est impératif de permettre aux sinistrés climatiques de prendre part aux décisions qui les concernent.

Concrètement, cela signifie que l'Etat doit éviter le piège des fausses solutions

de court terme et impulser des politiques climatiques transformatrices. Il est moins coûteux d'agir maintenant plutôt que de subir les conséquences demain : 1 euro investi dans la prévention, c'est 8 euros de dommages évités. Chaque jour de retard augmente les risques, non seulement physiques mais aussi économiques, qui pèsent en premier lieu sur nous.

Le réchauffement climatique n'est plus une menace ponctuelle mais une réalité quotidienne pour des millions d'entre nous. Nous, sinistrés climatiques, refusons d'admettre qu'il serait trop tard pour agir. Nous préférons un monde qui change à un monde qui s'effondre.

Nous appelons toutes les personnes affectées à se déclarer par l'intermédiaire du compteur des sinistrés climatiques [un outil de mobilisation citoyenne qui prend la forme d'un formulaire en ligne] pour montrer que nous sommes des millions. Ensemble, faisons compter notre voix pour nous prémunir au mieux des risques qu'engendre l'urgence climatique. ■

Premiers signataires : Mohamed Benyahia, informaticien, propriétaire d'une maison fissurée en Mayenne; **Michèle Cerisier**, retraitée atteinte d'une maladie chronique aggravée par les fumées en Charente-Maritime; **Cécile Duflot**, directrice générale d'Oxfam France; **Racha Mousdikou-dine**, business developer en freelance, affectée par les restrictions d'eau et le cyclone Chido à Mayotte; **Naïma**, retraitée, habitant un logement « bouilloire » dans la Seine-Saint-Denis; **Eugénie Pothier**, entrepreneuse, atteinte d'une maladie chronique aggravée par les canicules, dans la Creuse; **Charlotte Schneider**, directrice générale de Greenpeace France. Retrouvez la liste complète des signataires sur [Lemonde.fr](#)

Guillaume Sainteny Climat : les politiques d'adaptation au changement ont été entreprises avec retard

La France et l'Union européenne ont publié leurs stratégies d'adaptation bien après leurs stratégies d'atténuation. Pourtant, relève l'expert en développement durable, les premières ont l'avantage de susciter un plus large consensus que les secondes

Le débat engendré par la canicule que nous venons de vivre mérite d'être replacé dans un contexte plus large. Les politiques climatiques se divisent traditionnellement en deux grands versants : les politiques d'atténuation du changement climatique et les politiques d'adaptation au changement climatique.

Les dispositions destinées à aider à mieux supporter les épisodes de chaleur (protéger les logements contre la canicule, modifier les horaires de travail, voire les périodes d'examens et/ou des vacances scolaires, etc.) font partie du volet adaptation : elles visent à mieux prévenir les effets du changement climatique et non à agir sur ses causes.

Nous sommes un certain nombre à avoir depuis longtemps appelé l'attention sur l'importance de ce volet. Pourtant, et alors que la nécessité de mesures d'adaptation est bien mentionnée dans la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques dès 1992, la France et l'Union européenne n'ont publié leur première stratégie en la matière que, respectivement, en 2006 et 2013. Et ce alors qu'elles avaient adopté leur première stratégie d'atténuation, respectivement, en 1995 et 1991.

Les politiques d'adaptation ont donc été entreprises avec retard.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer ce décalage entre ces deux versants des politiques climatiques. D'abord, les politiques d'atténuation sont plus faciles à évaluer et à piloter par des indicateurs et objectifs quantitatifs (tonnes équivalent CO₂ évitées) ou monétaires (coût à la tonne équivalent CO₂ évitée) que les politiques d'adaptation, plus différenciées. La mise en place de politiques d'adaptation a aussi été retardée par l'idée qu'un accord mondial de réduction rapide et ambitieuse des émissions de gaz à effet de serre (GES) permettrait d'infléchir rapidement ces émissions.

« Charbon propre »

De même, la conviction que le problème du changement climatique pourrait être résolu par des solutions techniques (développement des énergies renouvelables, « charbon propre », normes d'émissions, stockage souterrain ou sous-marin du CO₂, autres techniques de géo-ingénierie) a contribué à reléguer à l'arrière-plan les politiques d'adaptation. Tout comme la focalisation sur le seul rôle des énergies fossiles : si celles-ci sont à l'origine du problème, arguait-on, il suffisait

donc de développer les énergies non fossiles, tout en économisant et en décarbonant les fossiles.

Enfin, certains, considérant que donner une place importante à l'adaptation reviendrait à minorer les objectifs et les efforts d'atténuation, à relâcher la pression pour un accord mondial de réduction ambitieuse des émissions de GES, et constituerait une résignation inacceptable au changement climatique, ont plaidé pour une concentration des efforts sur l'atténuation. Pourtant, même si les politiques d'atténuation et les solutions techniques parvenaient subitement à faire cesser les émissions

dès demain (une situation improbable et tenue en échec depuis trente ans), nous devrions vivre encore longtemps avec la réalité du changement climatique.

Les politiques d'adaptation sont nécessaires, et le demeureront. Surtout, trois caractéristiques devraient conduire à leur accorder plus d'importance.

Dépasser le débat sur les causes

Les politiques d'adaptation possèdent un avantage notable sur l'atténuation : elles permettent de dépasser le débat sur les causes du changement climatique. En matière d'adaptation, la ou les causes exactes et quantifiées des modifications climatiques, qu'elles soient d'origine naturelle, anthropique ou mixte, importent peu. Le changement climatique a lieu et il convient de s'y adapter. Les politiques d'adaptation permettent donc d'« embarquer » ceux qui contestent les causes du changement climatique que celles qu'elles soient.

L'adaptation a, par ailleurs, des traductions économiques immédiates. Jamais, dans l'histoire, le stock physique de capital accumulé par l'homme et sa valeur économique n'ont été aussi importants. Or, ce capital est souvent concentré dans des zones très menacées par les consé-

quences du changement climatique : capital productif, équipements collectifs, installations touristiques, immobilier résidentiel ou de bureaux... S'adapter à tout ou partie des conséquences probables du changement climatique permet d'en réduire le coût.

Enfin, l'adaptation est parfaitement conforme aux missions régaliennes de sécurité publique d'un Etat envers ses citoyens – elle s'apparente à une politique de prévention des risques. Ce qui n'est pas exactement le cas des mesures d'atténuation : le changement climatique étant un phénomène global, la réduction des seules émissions de GES nationales (qui relève de l'atténuation) ne permet pas d'empêcher le risque qui en découle et ne bénéficie pas principalement aux habitants de la puissance publique qui prend ces mesures.

Ceux-ci demeureront toujours exposés aux risques liés au changement climatique, et l'Etat n'aura donc pas véritablement accompli son devoir de protection des citoyens contre les risques.

En matière d'adaptation, l'absence d'un accord mondial contraignant de réduction des émissions suffisamment ambitieuse ou l'attentisme d'autres

pays ne peuvent servir de prétexte à l'inaction. Les conséquences du changement climatique se expriment différemment selon les lieux et sont ressenties et supportées par des populations locales sur des territoires nationaux soumis à l'administration d'Etats. Et, à l'inverse de l'atténuation, les bénéfices des actions d'adaptation reviennent aux Etats qui les engagent.

Cela ne revient pas à dire que la France doit interrompre sa politique d'atténuation, mais du temps a été perdu en matière d'adaptation. Et les caractéristiques de l'adaptation comme son caractère inéluctable conduisent à se demander s'il ne faut pas envisager de rééquilibrer les efforts entre politique d'adaptation et politique d'atténuation. ■

Guillaume Sainteny est un spécialiste du développement durable, membre de l'Académie d'agriculture de France. Il a notamment publié « Le Climat qui cache la forêt. Comment la question climatique occulte les problèmes d'environnement » (Rue de l'échiquier, 2015).

Les facteurs aggravants de l’instabilité politique au Royaume-Uni

ANALYSE

LE MODE
DE SCRUTIN
AUX ÉLECTIONS
PARLEMENTAIRES
AGGRAVE LES
FRUSTRATIONS
SOCIALES

L’excitation des journalistes postés depuis l’aube, le pupitre enfin installé devant le 10 Downing Street, les conseillers politiques et hauts fonctionnaires qui l’encadrent, l’air grave et résigné : les Britanniques sont devenus familiers de cette mise en scène, prélude à la chute d’un de leurs dirigeants. Lundi 22 juin, ce fut au tour de Keir Starmer de se poster devant la porte vernissée noire, pour y prononcer un bref discours de démission. Après Rishi Sunak, Liz Truss, Boris Johnson, Theresa May et David Cameron, il est le sixième premier ministre qu’a connu le Royaume-Uni en dix ans. Cet ancien avocat des droits de l’homme, intègre mais piètre politique, aura tenu moins de deux ans, lâché par ses propres députés travaillistes, qui lui ont préféré le charismatique maire du Grand Manchester, Andy Burnham. C’est davantage que Liz Truss, qui détient le record du mandat le plus bref (quarante-cinq jours) de l’histoire britannique. Mais c’est moins que Boris Johnson, poussé à la démission par des scandales en juillet 2022, ou que Theresa May, terrassée par la négociation du Brexit avec Bruxelles. Jusqu’au milieu des années 2010, les Britanniques s’enorgueillissaient d’avoir un des systèmes politiques les plus stables du monde occidental, avec un Parlement fonctionnel depuis le XIV^e siècle et deux grands partis de gouvernement plus que centenaires, le Parti conservateur et le Parti tra-

vailliste. Les médias nationaux comparent désormais leur pays à l’Italie d’avant Giorgia Meloni ou même à la France de la IV^e République. Comment l’expliquer ? Le Royaume-Uni souffre des mêmes maux que d’autres démocraties, France ou Allemagne au premier rang : le pays a encaissé les chocs externes de la pandémie due au Covid-19, les crises énergétiques de la guerre en Ukraine et du conflit en Iran. Sa population est vieillissante, exaspérée par l’érosion de son pouvoir d’achat depuis la crise financière de 2008. Confrontés à ces frustrations que les réseaux sociaux exacerbent, les politiques n’ont que des réponses insatisfaisantes, leurs marges de manœuvre étant contraintes par des finances publiques très dégradées. Mais les Britanniques subissent des circonstances aggravantes, avec un mode de scrutin aux élections parlementaires uninominal majoritaire à un tour, limitant jusqu’à présent les chances des petites formations politiques et aggravant les frustrations sociales. L’économie britannique, largement ouverte aux échanges, a aussi encaissé plus durement que d’autres les chocs externes. Le pays paie par ailleurs pour les privatisations à tout-va de l’ère Thatcher, il y a quarante ans, ou la cure d’austérité imposée aux services publics au début des années 2010 par le gouvernement Cameron : les écoles, les hôpitaux, ou les réseaux de traitement des eaux souffrent de décennies de sous-investissements. Le Brexit a joué un rôle particulièrement destructeur. Il a causé « de considérables tur-

bulences politiques et un énorme effort administratif [pour détricoter les liens avec l’Union européenne (UE)] », souligne Hannah White, directrice de l’Institute for Government (IFG), un des principaux groupes de réflexion londoniens. Le divorce avec l’UE a divisé les familles, les partis politiques, paralysé le Parlement, mobilisé des milliers de fonctionnaires pour un résultat qui n’a pas amélioré substantiellement le quotidien des Britanniques. Dans ce contexte, avec une population à bout de patience, gouverner est devenu une tâche des plus complexes. **Des erreurs évitables** Keir Starmer, qui ne cache pas son amertume d’être chassé de Downing Street prématurément, a plusieurs fois alerté son successeur ces dernières semaines : « Gouverner, c’est faire des choix difficiles. » Mais lui comme ses prédécesseurs étaient plutôt mal armés pour tenir la barre en ces temps troublés – leur personnalité explique aussi leurs mandats écourtés. Boris Johnson possédait des talents de bonimenteur, mais il manquait de sérieux, négligeait les détails et n’a pas résisté au scandale du « partygate », des fêtes à Downing Street pendant les confinements. Liz Truss s’est sabordée, incapable de comprendre dans quel contexte financier son pays évoluait – son premier budget proposait de financer une baisse drastique d’impôts par de la dette publique. Son successeur, Rishi Sunak, s’est montré honorable, mais n’a rien pu faire pour rétablir la réputation

des conservateurs. Keir Starmer a été porté au pouvoir avec une majorité Labour historique, mais il a dilapidé son capital politique en quelques mois, à cause d’erreurs évitables, comme la suppression d’une allocation énergie aux retraités. Il est cependant faux d’affirmer que le pays est ingouvernable, souligne Hannah White, de l’IFG : il dispose encore d’institutions solides, de règles et d’une culture politique et administrative capables de passer des réformes. « Ce qui a manqué ces dernières années, c’est un leadership (...) ayant le courage d’exposer les arbitrages nécessaires et une capacité à communiquer une vision de la direction que le pays doit prendre », explique l’experte. Andy Burnham, dont la confirmation à Downing Street est attendue, le 20 juillet, parviendra-t-il à durer plus longtemps que ses prédécesseurs ? Il est mieux armé que Keir Starmer pour affronter l’immédiateté des réseaux sociaux. Il communique avec aisance et c’est un politique expérimenté, ayant passé seize ans à Westminster, comme député ou ministre du gouvernement Brown. Mais il fait face à un Himalaya de difficultés. Il va devoir trouver des milliards pour financer la défense, négocier de pénibles économies dans l’éducation ou la santé, ou affronter les questions qui pointent déjà sur sa légitimité – il promet en effet des réformes sans réel mandat national, étant sur le point d’être désigné à Downing Street par les seuls députés du Labour. ■ **CÉCILE DUCOURTIEUX (LONDRES, CORRESPONDANTE)**



CHRONIQUE | PAR BÉATRICE MADELINE

La désindustrialisation met à mal les efforts de décarbonation de la France

La France est-elle un bon élève de la décarbonation ? En apparence, la réponse est oui. En cette saison de canicules, les efforts réalisés par les pays développés pour réduire leur empreinte carbone sont plus que jamais scrutés et analysés par les experts, climatologues et économistes. L’Hexagone ne se tire pas si mal de ce jeu-là : les émissions de gaz à effet de serre ont reculé d’un tiers depuis 1990, du fait d’une production d’électricité décarbonée à plus de 95 % grâce au nucléaire et au renouvelable, selon de bilan 2025 de RTE. L’« intensité carbone » du produit intérieur brut français, autrement dit le rapport entre les émissions de gaz à effet de serre et la production totale du pays, est le 11^e plus bas du monde. Mais, comme le nuage de Tchernobyl, ces chiffres s’arrêtent aux frontières : ils ne prennent en compte que les émissions situées sur le territoire hexagonal. En réalité, si l’on considère le poids en carbone des produits importés, « le bon bilan climatique français est en partie une illusion comptable », explique Matteo Michel, économiste énergie-climat auprès du cabinet Rexecode, qui vient de publier une étude sur le sujet. Les émissions de gaz à effet de serre liées à la fabrication de ces produits importés pèsent lourd : la moitié de l’empreinte totale française. En 2024, l’empreinte carbone française a atteint 563 millions de tonnes équivalent carbone (MtCO₂e) : les émissions territoriales n’étaient que de 404 MtCO₂e, tandis que les émissions importées se chiffraient à 284 MtCO₂e et les émissions ex-

portées (qu’il faut retrancher) à 125 MtCO₂e. « Acheter une voiture chinoise, c’est importer les émissions de l’aciérie indienne qui produit son acier, du verre vietnamien pour le pare-brise, et de celles de l’ensemble de leurs filières amont », résument Matteo Michel et Raphaël Trotignon, coauteurs de l’étude. **Dépendance préjudiciable** Ainsi, la désindustrialisation ne s’est pas contentée de vider nos territoires de leurs usines et ateliers, de supprimer environ 1 million d’emplois et de créer une dépendance préjudiciable de la France envers des acteurs mondialisés : en contraignant les entreprises à recourir à des fournisseurs étrangers, faute de trouver des alternatives nationales, en poussant les consommateurs à acheter des biens fabriqués à l’autre bout du monde, elle sape en partie les efforts de décarbonation. Elle complique l’atteinte de la neutralité carbone en 2050, objectif-clé de la troisième stratégie nationale bas carbone, publiée en décembre 2025. Le paradoxe est d’autant plus cruel que ces importations concentrent, **LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE LIÉES À LA FABRICATION DES PRODUITS IMPORTÉS PÈSENT LOURD : LA MOITIÉ DE L’EMPREINTE TOTALE FRANÇAISE**

justement, nombre de biens rendus nécessaires par le changement climatique. Les Français en quête d’un climatiseur en juin ont dû se rendre à l’évidence : impossible d’échapper au « made in China ». Le choix n’est guère plus vaste en ce qui concerne les batteries, les véhicules électriques ou les panneaux photovoltaïques. Ces dernières années, les émissions liées à l’importation de ces catégories de produits ont annulé 60 % de la baisse des émissions territoriales, a calculé Rexecode. Pourtant, la France est capable de produire dans des conditions plus favorables que ses fournisseurs étrangers : à valeur égale, un bien « made in France » émet une empreinte carbone inférieure de 56 % à celle de son équivalent venu d’ailleurs. Pour 17 des 18 familles de produits les plus massivement importés (denrées alimentaires, produits chimiques, produits issus de la métallurgie, de l’industrie extractive, etc.), la production française est moins carbonée que celle de ses concurrents. Encore faudrait-il que la France dispose des entreprises, des usines, du savoir-faire pour satisfaire la demande. Dans le contexte du réchauffement climatique, l’impératif de réindustrialisation répond donc à un triple défi : remuscler l’appareil productif (et créer des emplois) ; gagner en souveraineté ; accélérer la décarbonation. D’ailleurs, la stratégie nationale bas carbone fixe désormais un objectif de réduction des émissions importées dans sa feuille de route. L’effort d’investissement pour y parvenir est colossal, mais indispensable. ■

UN MEILLEUR PARTAGE DE LA VALEUR POUR LA CROISSANCE



GUERRE ET PAIX ENTRE PROFITS ET SALAIRES
de Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur, Odile Jacob, 208 p., 22,90 €

Le capitalisme est, depuis le début du siècle, déséquilibré, avec des inégalités de patrimoine dignes de *Gatsby le Magnifique* : tel est le constat de départ de *Guerre et paix entre profits et salaires* (Odile Jacob, 208 pages, 22,90 euros), des économistes Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur. Selon eux, retrouver un meilleur partage de la valeur ajoutée entre travail et capital est la condition sine qua non pour renouer avec la croissance. C’est aussi le seul moyen de surmonter les grands défis contemporains : réchauffement climatique, vieillissement de la population, démondialisation et irruption de l’intelligence artificielle. Depuis plusieurs années, Lorenzi et Villemeur défendent une « nouvelle théorie de la répartition » permettant de réconcilier la nécessité d’une demande forte et l’exigence d’une innovation ambitieuse. La répartition idéale des fruits de la croissance, ont-ils constaté, est de deux tiers pour le travail et d’un tiers pour le capital. Si la part des profits dépassent 33 %, ce qui est souvent le cas dans les pays avancés depuis 1980, le système se dérègle. Le profit ne ruisselle pas, la prospérité s’éloigne. En France, comme en témoigne aujourd’hui le débat sur le pouvoir d’achat, la répartition entre salaires et profits se déforme au détriment des premiers. Certes, la part des profits s’est stabilisée ces dernières années autour de 33 %, soit la répartition « idéale » selon les auteurs, mais ce chiffre est un trompe-l’œil, suggèrent-ils. La part des profits est de 44 % pour les sociétés du CAC 40. Et

dans de nombreuses grandes sociétés, une partie de ce qui est attribué à la rémunération du travail est en réalité issue des profits : ce sont les bonus et les stock-options distribués aux hauts cadres. **Huit réformes fiscales** Pour MM. Lorenzi et Villemeur, le rééquilibrage doit avoir lieu au profit du travail des classes moyennes. En parallèle, la France vieillissante doit s’attaquer à deux priorités : mettre fin au sous-emploi des seniors et des jeunes ; redynamiser les dépenses de recherche et développement, qui stagnent autour de 2,2 % du produit intérieur brut depuis 2000. « Faute d’une politique de revenus alimentant la demande et d’une politique de grande ampleur en faveur de l’innovation dopant la productivité, la politique de la seule offre du président Macron ne pouvait pas réussir à redresser l’économie », tranchent les deux économistes. Dans leur ouvrage, ils avancent une liste de huit réformes fiscales à mener conjointement. Allègements ciblés des cotisations sociales (patronales et salariales), rééquilibrage de la contribution sociale généralisée (CSG) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au profit des ménages modestes, nouvel impôt sur le patrimoine foncier, augmentation de l’impôt sur l’héritage, etc. : les auteurs fournissent ainsi une sorte de programme clés en main, soigneusement chiffré, un vade-mecum qui semble ciselé pour un candidat centriste. ■ **PASCAL RICHÉ**

Chaque jeudi, le meilleur de la presse étrangère

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Courrier international



INTERNATIONAL | CHRONIQUE
PAR ALAIN FRACHON

Vladimir Poutine, du choix à la vengeance

La guerre de choix s'est transformée en une guerre de vengeance. Défait dans sa tentative de soumettre l'Ukraine en s'emparant de Kiev en février-mars 2022, Vladimir Poutine s'était rabattu sur le Donbass. Mais incapable, quatre ans plus tard, de conquérir la totalité des plaines ukrainiennes qui bordent la frontière ouest de la Russie, le maître du Kremlin se venge. Sur les populations civiles. Pas une nuit sans que les grandes villes d'Ukraine, et particulièrement la capitale, soient la cible des missiles et des drones russes. Tirés à l'aveugle. Obsession impériale et fuite en avant dans un nihilisme destructeur : jamais le président russe n'a semblé aussi prisonnier de ses fantasmes.

Il faut casser le moral de « l'arrière ». Ce n'est plus une « opération spéciale », mais une « guerre », disait le Kremlin début juillet. Changement sémantique annonçant une prochaine mobilisation ? L'escalade est destinée à amener Kiev à négocier des concessions territoriales. Poutine l'a redit fin juin, lors du congrès de son parti, Russie unie, il veut la « libération » totale et « définitive » du Donbass. Son armée n'y arrive pas. Fin septembre 2022, le Kremlin avait unilatéralement déclaré que les régions de Donetsk, Louhansk, Kherson et Zaporijia étaient dorénavant « russes » – annexées de force, comme la Crimée en 2014. Mais plus de 20 % de cet ensemble restent aux mains de Kiev. Les défenses ukrainiennes sont ici les plus solides. Le front est gelé.

L'Ukraine échappe à Poutine. Elle est, « définitivement », partie à l'Ouest. Pour arrêter la guerre, au moins sous cette forme, le président russe a besoin d'un semblant de victoire : ce sera le Donbass, fût-il en ruine. Tenu en échec sur ce terrain, il comptait sur Donald Trump et la libido de gloriole qui anime l'Américain pour faire pression sur Kiev. Il s'agissait d'amener le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, à céder rien de moins que les quelque 5500 kilomètres carrés du Donbass dont les forces russes n'arrivent pas à s'emparer – c'est-à-dire un gros morceau de territoire abritant encore aujourd'hui plus de 200 000 personnes. Après quoi, le Kremlin exigera non pas la reconnaissance de l'occupation de facto, mais la reconnaissance de jure de l'appartenance du Donbass à la Russie.

Les Ukrainiens ont de bonnes raisons de s'accrocher. La chute complète de la région donnerait à Moscou les clés d'un accès facile à Kiev – une route toute en plaines. On connaît par ailleurs le sort des populations déjà placées sous la botte russe. Elles vivent à l'heure de la terreur : tout ce qui est ukrainien est systématiquement détruit. La russification s'installe dans la violence pour des millions d'Ukrainiens russophones et, à en croire la propagande moscovite, censés être russophiles ! Camps de filtration, tortures, enlèvements, « disparitions » : des milliers de civils sont victimes du régime d'occupation russe.

Acquise en 1991, dans le sillage de la dissolution de l'Union soviétique, l'indépendance de

AU CŒUR DE LA TRAGÉDIE UKRAINIENNE, IL Y A L'INCAPACITÉ DE POUTINE À IMAGINER LA RUSSIE DANS SES FRONTIÈRES DE 1991

L'Ukraine a été ratifiée, estampillée, acceptée par Moscou dans une série d'actes signés et contresignés par les deux parties (notamment en 1994 et 1997).

Mais l'enjeu de la bataille sur l'avenir des territoires du Donbass encore libres dépasse la question du seul respect des frontières. Et il va au-delà du refus de leur modification par la force. Ce qui se joue est plus large : l'Europe peut-elle accepter qu'une grande puissance, à l'abri de son arsenal nucléaire, s'empare par la force d'une partie du territoire d'un de ses voisins ? Ou lui dicte quels doivent être son régime politique et le choix de ses alliances ?

Aucune des « justifications » avancées par Poutine ne tient la route. Pas celle du danger que représenterait pour la Russie le gouvernement « nazi », selon Moscou, installé à Kiev. Pas celle d'un éventuel élargissement de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui n'était pas à l'ordre du jour en 2022 (et ne l'est toujours pas aujourd'hui). Pas la protection des minorités russophones du Donbass auxquelles Moscou manifeste son attachement en détruisant la région et en la soumettant à une dictature de fer. Pas celle d'un Occident agressif et dont la seule et permanente préoccupation stratégique serait de nuire à la grandeur de la Russie.

« Mission messianique »

Il faut chercher ailleurs. Au cœur de la tragédie ukrainienne, il y a l'incapacité de Poutine à imaginer l'avenir de la Russie dans ses frontières de 1991. Le pays n'aurait d'autre futur que celui de reconstituer une partie de son empire. Sa grandeur parmi les nations ne se mesurerait pas en succès scientifiques, économiques, sociaux ou artistiques ; elle s'apprécierait à l'aune du nombre de kilomètres carrés contrôlés et de femmes et d'hommes assujettis. C'est ça la nostalgie du président russe, sa manière de compter parmi les grands et d'entretenir ses concitoyens à coups de rêves impériaux et de mensonges sur l'état du monde et sur le leur.

« L'invasion de l'Ukraine est la marque d'un homme obsédé par l'idéologie et captif de théories de la conspiration et autres contes sur la mission messianique spéciale qui serait celle de la Russie », écrit l'essayiste russe Andreï Kolesnikov dans son dernier livre – *The Closing of the Russian Mind* (« la fermeture de l'esprit russe »), publié en avril, en anglais, chez Polity et cité dans le *Financial Times* des 9 et 10 mai. « Les racines de cette explosion d'impérialisme russe à l'ancienne ne se trouvent pas dans les politiques menées par les Occidentaux ou dans l'expansion de l'OTAN vers l'est, poursuit Kolesnikov, elles plongent profondément dans l'histoire et dans la conscience socioculturelle de la population et des élites russes, dans quelque chose d'archaïque, mais toujours actif dans l'esprit russe d'aujourd'hui. » Les Russes sont prisonniers du « poutinisme », lequel les enferme dans leur passé. ■

LES POPULISTES ET LA TENTATION DE L'IMPUNITÉ

ÉDITORIAL

Stigmatiser la justice, dénoncer un complot alors que la collision entre le calendrier judiciaire et celui de la politique est le résultat d'années de manœuvres de diversion, créer un rapport de force pour tenter de contraindre les juges à des décisions qui lui soient favorables : Marine Le Pen oscille entre ces postures pour tenter de s'extraire du borborygme constitué par le détournement de fonds publics au profit de son parti. Depuis la confirmation de sa condamnation, mardi 7 juillet, après le jugement rendu en première instance, le 31 mars 2025, sa stratégie vise également à faire passer au second plan une sentence objectivement infamante pour une élue.

Personne ne peut en être vraiment surpris puisqu'il s'agit de l'attitude régulièrement

adoptée par les figures du populisme, même si les contextes diffèrent et si la corruption n'est jamais l'exclusivité d'un camp. Marine Le Pen est de fait en bonne compagnie. Aux Etats-Unis, Donald Trump est ainsi parvenu à neutraliser la justice à son avantage en profitant de ses spécificités américaines, comme le mode de désignation des juges qui alimente leur polarisation.

L'actuel locataire de la Maison Blanche était mis en cause dans plusieurs affaires qui auraient dû être tranchées avant l'élection présidentielle de 2024, afin que les électeurs puissent se prononcer en connaissance de cause. Il s'agissait notamment de son rôle dans la tentative visant à empêcher le transfert pacifique du pouvoir quatre ans plus tôt, le 6 janvier 2020, et de la conservation de documents confidentiels après la fin de son mandat, au mépris des règles les plus élémentaires.

Le prix à payer est élevé pour les institutions, car les passages en force produisent de désastreux effets de corrosion. Il suffit pour s'en convaincre d'entendre à Washington, lors de leurs auditions au Sénat, des candidats retenus pour occuper des fonctions de juges fédéraux se montrer incapables d'énoncer un fait aussi incontestable que la victoire du démocrate Joe Biden à l'élection présidentielle de 2020. Evidemment pour éviter de déplaire et de risquer ainsi une disgrâce instantanée.

Dans les Etats gagnés par l'illibéralisme, la justice a été à chaque fois ciblée et promptement mise au pas. En Israël, pays où la séparation des pouvoirs subit les assauts incessants du premier ministre, Benyamin Netanyahou, poursuivi pour des affaires de corruption, une nouvelle digue menace de céder. Le gouvernement a en effet annoncé, le 5 juillet, sa volonté de ne pas respecter un arrêt de la Cour suprême.

Rattrapé au Royaume-Uni par une affaire de dons considérables, qu'il s'était gardé de déclarer comme le prévoit le règlement du Parlement, Nigel Farage, patron du mouvement Reform UK, s'est lancé dans une tentative d'esquive singulière le jour même de la décision de justice concernant Marine Le Pen. Il a annoncé à la fois sa démission de son mandat de membre du Parlement et sa décision de se représenter. Comme si une victoire électorale pouvait valoir une extinction préventive d'éventuelles poursuites. La manœuvre risque cependant de tourner court puisque aucun parti politique britannique n'envisage de prendre part à cette forme de mascarade.

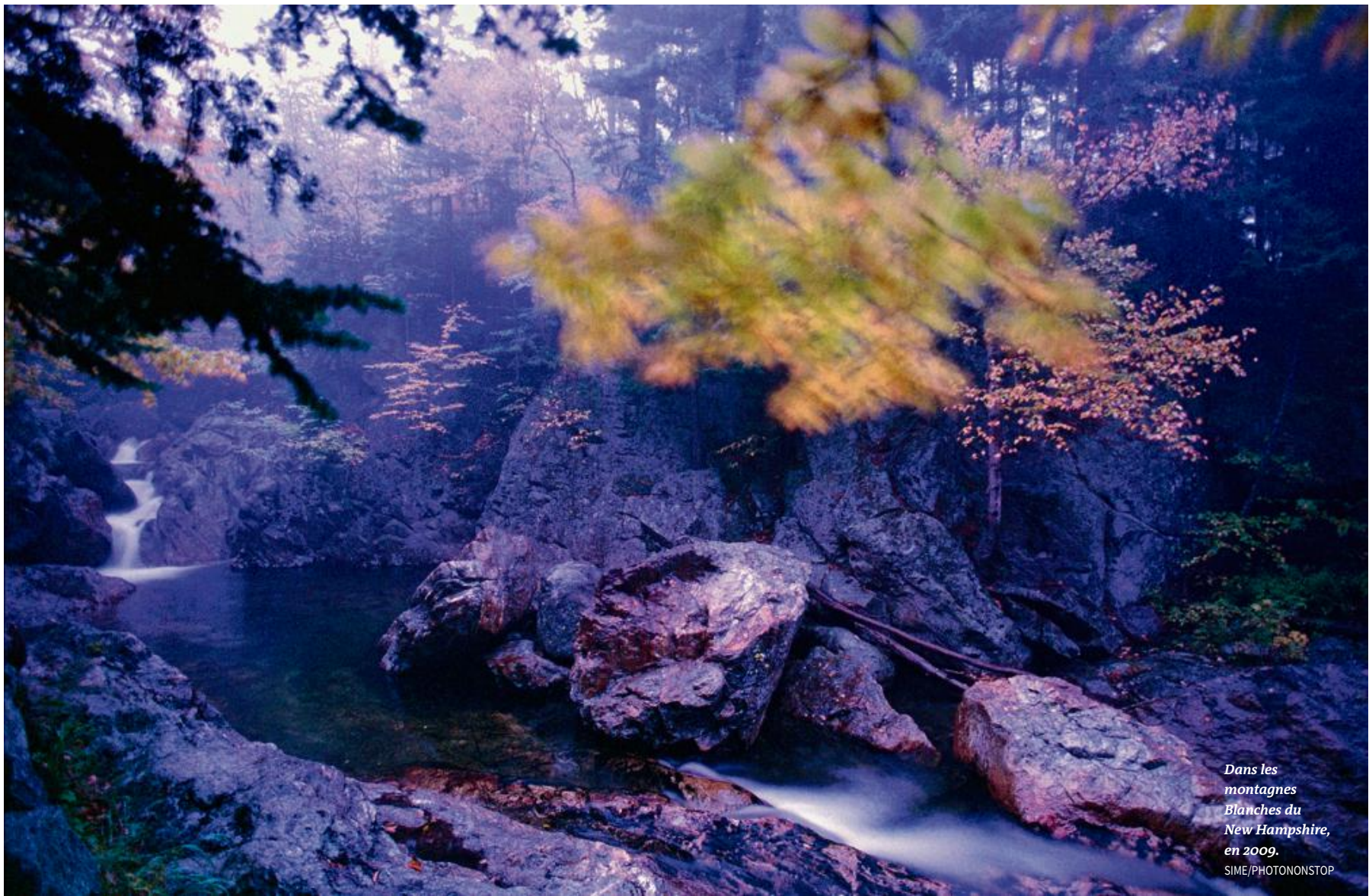
Un appel aux électeurs aussi frelaté rappelle une évidence : les mauvais traitements infligés à la justice au nom du peuple ne profitent jamais à ce dernier. Ils ne servent qu'à masquer la soif d'impunité de ceux qui n'entendent rendre des comptes à personne. ■



LE PRÉSIDENT
RUSSE A BESOIN
D'UN SEMBLANT
DE VICTOIRE : CE
SERA LE DONBASS,
FÛT-IL EN RUINE

Le Monde des Livres

Mary Oliver se fond dans la nature



Dans les montagnes Blanches du New Hampshire, en 2009.
SIME/PHOTONONSTOP

NILS C. AHL

Son évidente présence, l'arbre qui domine au milieu de la forêt – et personne ne le voyait, personne n'en parlait ou presque de ce côté-ci de l'Atlantique. Mary Oliver (1935-2019) était jusqu'ici, jusqu'à ce recueil publié par les éditions Poesis, une anomalie de traduction : probablement la poète la plus lue aux Etats-Unis depuis un demi-siècle, lauréate d'un prix Pulitzer de la poésie dès 1984, auréolée de ventes considérables, étudiée dans les écoles et les universités, quasi inconnue en France. Populaire au sens entier du terme, comme Robert Frost (1874-1963) en son temps, elle a été lue, elle est lue dans des foyers où l'on ne lit pas d'autre poète. Elle fait partie du paysage, dirait-on en pesant ses mots.

« Quand pendent les mûres
généreuses dans les bois,
dans les ronces
qui n'appartiennent
à personne, je passe

La grande poète, morte en 2019, célébrée aux Etats-Unis, est quasi inconnue en France. Voici traduit « Amérique primitive », recueil de la maturité, empli de ferveur et de silence

toute la journée dans les hautes branches, allongeant mes bras éraflés, sans penser

à rien, en pressant le miel noir de l'été dans ma bouche »

Ces quelques vers, les premiers de ce recueil, *Amérique primitive*, suffiraient presque à dire ce qu'est la poésie de Mary Oliver et l'écopoétique qu'on lui accole : un corps-conscience qui se fond dans un présent, une bouche qui (se) presse, l'immédiate continuité entre celle qui regarde et ce qu'elle regarde. A hauteur des choses, dans l'éblouissement. Comme le rappellent ses traducteurs, Cécile A. Holdban et Thierry Gillybœuf, Mary Oliver prolonge le geste poétique de Walt Whitman (*Feuilles d'herbe*, 1855) – et d'Emily Dickinson –, physique et

mystique, en mouvement dans un environnement précis, naturel, que l'on habite à l'instar de tout être vivant ici-bas, arbres, ronces, taupes, lynx, baleine – qui sont la matière perceptive et perçue de chaque poème de ce recueil. Et même, champignons :

« La pluie, puis les lèvres froides et retroussées du vent les font sortir

de terre : crânes rouges et jaunes martelant l'air. »

Recueil de la maturité, *Amérique primitive*, publié en 1983 aux Etats-Unis, est un ensemble d'une rare maîtrise et d'une grande économie de moyens. Et, ici, la nature n'est pas qu'une invitation à l'émerveillement ou à la pléni-

tude, elle ne se résume pas à une exultation. « Primitive » s'entend comme originelle, vierge, par-delà bien et mal. Il y a bien, d'un côté, la ferveur, la couleur, la saturation et la profusion. Mais, de l'autre, il y a le blanc, le silence, le sec, la dureté sans hostilité. Dans « Poème froid », l'un des plus beaux, l'hiver succède ainsi à l'été :

« Je pense à l'été avec ses fruits lumineux, ses fleurs s'arrondissant en baies, ses feuilles, ses poignées de blé.

Peut-être que le froid, c'est le temps où nous mesurons l'amour que nous avons toujours eu, secrètement, pour nos propres os, l'amour dur et tranchant comme un couteau

pour la chaude rivière du moi, par-dessus tout ; peut-être

est-ce cela, la beauté du requin bleu nageant vers les phoques qui culbutent. »

Née dans l'Ohio, Mary Oliver, qui eut une enfance douloureuse à maints égards, trouva probablement dans la nature, la poésie et, plus tard, dans des paysages (de Nouvelle-Angleterre), un bruissement, une présence multiple, un réconfort dont elle fit son refuge, puis son miel. Comme beaucoup d'autres, mais elle, elle trouva les mots justes. Non pas les plus simples mais les plus évidents, ceux qui étaient là devant elle pour dire ce qui est entre nous et ce qui nous entoure, cette émotion dans l'œil. Et le dire au plus grand nombre. La traduction d'un livre complet en français (il y a eu des vers, des poèmes parus de manière éparse), aujourd'hui, est comme un second été qui commence. ■

AMÉRIQUE PRIMITIVE (*American Primitive*), de Mary Oliver, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Thierry Gillybœuf et Cécile A. Holdban, Poesis, 128 p., 12 €.

23

SÉLECTION

► NOS COUPS DE CŒUR POUR L'ÉTÉ
► Le choix de l'équipe et des collaborateurs du « Monde des livres »

45

LITTÉRATURE

► Christine Spianti, Philippe Savet, Emilia Pardo Bazan, Camilla Barnes



Emilia Pardo Bazan.

6

HISTOIRE D'UN LIVRE

► « Adieux », de Sebastian Haffner

7

ESSAIS

► L'historien Pierre-Olivier Dittmar sur le monde animal au Moyen Age



8

CHRONIQUES

► LE FEUILLETON
Tiphaine Samoyault a lu « Machines célibataires », d'Arnauld Pierre

9

MÉLANGE DES GENRES

► POLAR
Fred Vargas et son commissaire Adamsberg sont de retour

10

RENCONTRE

► Thomas Fersen, la lucidité aigüe du rêveur



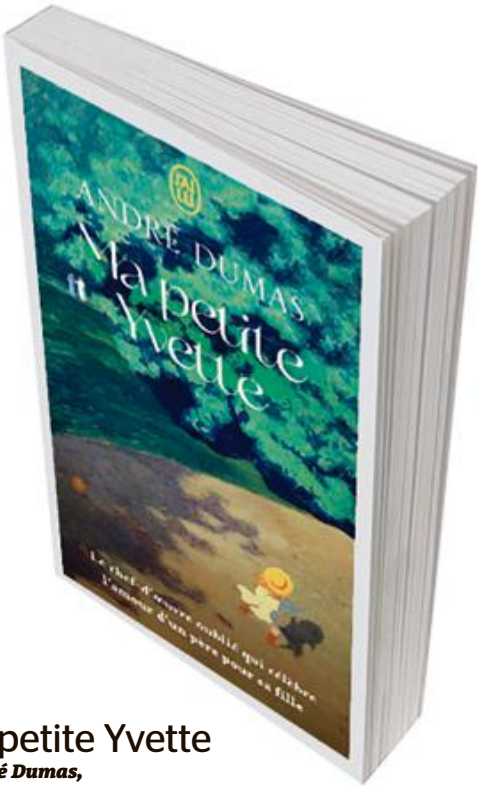
A NOS LECTEURS

► Dès la semaine prochaine, c'est « L'Été des livres », quatre pages de séries et de critiques dans « Le Monde »
► Retrouvez votre supplément le 27 août pour la rentrée littéraire

Le choix de l'équipe et des collaborateurs du « Monde des livres » parmi les ouvrages parus depuis janvier

Nos coups de cœur pour l'été

Littérature



Ma petite Yvette

d'André Dumas,

J'ai lu, 256 p., 8 €, numérique 8 €.

Ecrit à la première personne, ce petit livre rare du poète et dramaturge André Dumas (1874-1943) révèle la bouleversante tendresse d'un père pour sa fille, emportée à 6 ans par la scarlatine. Il s'agit moins d'un livre de deuil que d'un carnet d'instant et d'émerveillements. Cela touche au cœur, étreint tout doucement. Publié en 1922 chez Plon, le texte était oublié. L'histoire de sa redécouverte racontée dans la préface d'Hélène Greiche est incroyablement romanesque. ■ XAVIER HOUSSIN

Très brève théorie de l'enfer

de Jérôme Ferrari,

Actes Sud, 160 p., 16,50 €, numérique 12 €.

Jérôme Ferrari croise la trajectoire d'un professeur corse expatrié à Abou Dhabi et celle de l'employée de maison venue du Sri Lanka qui s'occupe de sa fille. Il en tire une acerbe exploration du déséquilibre des conditions de l'exil. Avec ses phrases somptueuses, son humour à sec, son narrateur au désespoir coupant, *Très brève théorie de l'enfer* est un grand roman métaphysique, travaillé par la culpabilité et la soif de rédemption. ■ RAPHAËLLE LEYRIS



Petite pluie

de Garth Greenwell,

traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Nicolas Richard, Grasset, « En lettres d'ancre », 416 p., 25 €, numérique 17 €.

Admis aux urgences pour de graves troubles cardio-vasculaires, le narrateur de *Petite pluie* fait pour la première fois l'expérience de l'hospitalisation. La passivité à laquelle son état le réduit change son rapport au temps. Il observe avec une précision inhabituelle son nouvel environnement, et se remémore, dans le désordre, des épisodes de sa vie. Un roman aussi contemporain que proustien. ■ FLORENCE BOUCHY



L'Incroyable Famille Modlin

de Paco Gomez,

traduit de l'espagnol par Antoine Corradi, Les Corps conducteurs, 306 p., 22 €, numérique 15 €.

Un tas de clichés trouvés au pied d'un immeuble de Madrid bouleverse la vie du photographe Paco Gomez. Qui étaient les Modlin, ces Américains émigrés en Espagne en pleine dictature franquiste, et pourquoi posent-ils de façon si étrange ? Le récit de cette quête d'une dizaine d'années vaut autant pour l'histoire folle de cette famille que pour l'obsession de l'auteur à leur égard. ■ ARIANE SINGER



Ghost Stories

de Siri Hustvedt,

traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Frédéric Joly, Gallimard, « Hors-fiction », 432 p., 24 €, numérique 17 €.

L'écrivaine américaine Siri Hustvedt a partagé la vie de Paul Auster, mort d'un cancer en 2024. Ecrivain pour « se blottir contre lui », elle le ramène à la vie par la grâce de sa plume, exauçant ainsi son vœu ultime : revenir sous les traits d'un fantôme pour reprendre, là où ils l'avaient laissée, leur longue conversation intellectuelle et intime. ■ FLORENCE NOIVILLE

La Matière humaine

de John Jefferson Selve,

Gallimard, « Aventures », 168 p., 19 €, numérique 14 €.

Située à la veille de l'élection présidentielle de 2027, cette légère dystopie croise, à Paris, les trajectoires de trois noctambules confrontés à la mort d'un jeune livreur de drogue sous les coups de la police. Exposant nos complaints et compromissions, l'auteur décrit, dans une langue palpitante, un monde asphyxié par des poisons de l'époque comme la cocaïne ou l'extrême droite. ■ VIRGINIE FRANÇOIS



Chaque goutte d'eau est un cauchemar pour l'homme

de Megan Kamalei Kakimoto,

traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Valentine Leys, Typhon, 312 p., 21 €, numérique 13 €.

Le sang coule à flots dès les premières pages de cet inoubliable recueil de nouvelles, toutes reliées entre elles. On y suit un personnage féminin changeant, de la fin de l'enfance à l'âge adulte, qui expérimente les limites et les possibilités de son corps sur fond de folklore et de superstitions hawaïens. Des débuts impressionnants, entre réalisme et « body horror », pour une autrice à suivre de près. ■ GLADYS MARIVAT

Une forêt

de Jean-Yves Jouannais,

éd. Albin Michel, 112 p., 16,90 €, numérique 13 €.

Dans une Brême dévastée par la seconde guerre mondiale, Jacob Lenz, capitaine de l'armée américaine, intègre une commission de dénazification chargée de déterminer si les oiseaux de la forêt de Hasbruch sont coupables ou non de continuer de chanter des hymnes nazis. Tandis que le procès s'enlise, le héros se perd dans les ruines de la ville. Drôle et poétique, *Une forêt* est un magnifique roman de la mélancolie. ■ LANWENN HUON

Une année à Paris,

avec Gertrude Stein

de Deborah Levy,

traduit de l'anglais par Céline Leroy, Sous-sol, 224 p., 21,50 €, numérique 15 €.

Deborah Levy a beaucoup en commun avec Gertrude Stein (1874-1946). L'une et l'autre ont connu le succès à la cinquantaine et toutes les deux grâce à un récit renouvelant le genre de l'écriture à la première personne. Elles partagent une même joie de vivre et le goût de la bonne cuisine. Un livre réjouissant et limpide, qui reprend le programme proposé par Stein elle-même dans *Autobiographie d'Alice B. Toklas* : choisir une autre pour se raconter soi. ■ TIPHAINE SAMOYAUULT



Teatro grottesco

de Thomas Ligotti,

traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Fabien Courtal, Monts métallifères, « Pb82 », 376 p., 24 €.

En 13 contes horribles qui sont 13 coups de sondes au cœur de la désespérance existentielle et métaphysique, Thomas Ligotti, monument du conte fantastique américain, plante le décor d'un monde de villes effarantes, peuplées de monstres et de masques, d'entités noires et de chimères déabusées. Entre Beckett et Lovecraft, le « précis de décomposition » d'aujourd'hui. ■ FRANÇOIS ANGELIER



Le Monstre mur

de Victor Malzac,

Les Corps conducteurs, 192 p., 17 €, numérique 12 €.

Déjà remarqué pour son recueil de poésie *Dans l'herbe* (Cheyne, 2021), Victor Malzac signe ici un monologue frénétique, plein de pudeur et d'humour, écrit en écoutant du rap. Le texte impressionne moins par son sujet (une naissance et une mort, le dégoût de soi, la culpabilité qui entre dans le corps...) que par son flow, son dingue sens du rythme, sa manière de remettre le langage en mouvement. Et nous avec. ■ JEAN BIRNBAUM



Ma propriété privée

de Mary Ruefle,

traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Céline Leroy, Le Castor astral, 112 p., 16 €.

La poète et essayiste Mary Ruefle tisse ici une cosmogonie minuscule et hospitalière, entre étude de terrain et berceuse caustique. Un monsieur éduque une clé comme on élèverait un enfant, la différence entre berceau et cercueil paraît infime. Une collection de poèmes en prose intimes, philosophiques, qui trace des équivalences dans l'ordre des essences, des synonymies au pays des substances, pour traverser avec nous toutes les couleurs de la tristesse. ■ JULIETTE EINHORN

Essais



Le Pain des anges

de Patti Smith,
traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Claire Desserrey,
Gallimard, « Hors-fiction »,
304 p., 23 €, numérique 17 €.

L'enfance est le premier des mondes sur lequel s'ouvre *Le Pain des anges*, puissant récit autobiographique de Patti Smith, qui relate sa vie ardente consacrée à la musique, au chant et à la poésie. Dès les premières pages de ce livre, qui ne se réduit jamais à une remémoration nostalgique, on est transporté par son écriture féérique et naturaliste. « *Royaume de l'imagination infinie.* » Sous sa plume, tout s'anime et s'illumine. ■

AMAURY DA CUNHA

Works

de Vitaliano Trevisan,
traduit de l'italien
par Christophe Mileschi
et Martin Rueff,
Verdier, 720 p., 29 €.

Il semblera peut-être paradoxal de recommander pour les vacances un livre consacré au travail. *Works*, de Vitaliano Trevisan (1960-2022), est évidemment beaucoup plus que cela : un grand et gros livre, hargneux et disert, brillant et nerveux, qui parle de la vie, simplement, à travers le récit de multiples métiers subis. On n'est pas sûr que cela permette de retrouver quelque espoir en l'humanité, mais cela donne foi en la littérature, assurément. ■

FABRICE GABRIEL

L'Empereur de la joie

d'Ocean Vuong,
traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Hélène Cohen,
Gallimard, « Du monde entier », 512 p., 25 €, numérique 18 €.

Deux exils se croisent autour d'un pont dans une petite ville abîmée de Nouvelle-Angleterre : un jeune homme d'origine vietnamienne et Grazina, une vieille dame venue de Lituanie. De leur rencontre, puis de leur cohabitation, naît un roman gracieux sur le déclin du vieux rêve américain, mais saupoudré de vraies miettes de joie. ■

NILS AHL



Pétrarque

Portrait de famille,
d'Etienne Anheim,
Minuit, 288 p., 23 €, numérique 17 €.

Etienne Anheim réinscrit Pétrarque (1304-1374), immense auteur médiéval, dans sa famille biologique et spirituelle. En renonçant, contre son père, au notariat pour devenir poète, en se campant comme le double d'un frère entré dans les ordres, comme lui dans les lettres, en érigeant en muse une femme aimée qui n'a peut-être jamais existé, le « père de l'humanisme » donne naissance à la figure de l'écrivain moderne. Brillant ! ■

MARIE DEJOUX

« Il fallait faire mieux... »

Entretiens avec Stefan Müller-Doohm et Roman Yos,
de Jürgen Habermas,
traduit de l'allemand par Frédéric Joly,
Gallimard, « NRF Essais », 220 p., 21 €, numérique 15 €

Ce dernier livre d'entretiens reproduit des conversations avec Jürgen Habermas en 2021 et 2022. Exercice magistral d'auto-histoire intellectuelle, il reconstitue l'itinéraire du philosophe à travers ses rencontres, ses influences, ses combats. L'une des meilleures introductions à son œuvre. ■

NICOLAS WEILL

Un génocide américain

L'extermination des Indiens de Californie,

de Benjamin Madley,
traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Aurélien Blanchard,
éd. Albin Michel, 606 p., 26,90 €, numérique 18 €.

La ruée vers l'or en Californie (1848-1856) fait nettement moins rêver lorsque l'historien Benjamin Madley en éclaire crûment les coulisses... Où prospecteurs et colons s'emploient – avec l'accord tacite de Washington – à spolier, asservir (et à l'occasion massacrer) les « Indiens » habitants des lieux. Un authentique « J'accuse... ! », riche en informations inédites, qui fait date. ■

MARIE-HÉLÈNE FRAÏSSÉ



1815, le temps du retour

Restituer l'art en Europe après l'Empire napoléonien,
de Bénédicte Savoy,
La Découverte, 320 p., 22 €, numérique 16 €.

L'historienne Bénédicte Savoy milite depuis une dizaine d'années en faveur de la restitution des œuvres d'art africaines. Son essai fournit le soubassement historique d'une telle démarche en s'attachant à la gigantesque opération de retour des œuvres que les armées napoléoniennes avaient pillées. Avec pour même question : « *A qui appartient la beauté ?* » ■

JEAN-LOUIS JEANNELLE

La Bonté de l'empereur Louis

de Thégan,
traduit du latin, édité et introduit par Philippe Depreux,
Les Belles Lettres, « Bibliothèque médiévale », 168 p., 25 €, numérique 19 €.

Une période durant laquelle l'autorité publique est bafouée, où l'arrivisme des médiocres nourrit les pires trahisons politiques, au risque d'un effondrement de l'Etat... contre tout cela s'élevait déjà Thégan, modeste prêtre du IX^e siècle. Un vibrant éloge lettré de la loyauté au service de l'intérêt général. ■

FRANÇOIS OTCHAKOVSKY-LAURENS



Une histoire du temps dans le monde arabe

de Sylvia Chiffolleau,
CNRS Editions, 352 p., 26 €, numérique 19 €.

Sylvia Chiffolleau retrace l'histoire des manières de mesurer et vivre le temps dans le monde arabe. Contre le cliché d'un « temps arabe » rétif à la modernité, elle met au jour la coexistence de temporalités religieuses, agricoles ou administratives. Une synthèse magistrale qui éclaire la persistance de pratiques spécifiques, alors que le rapport au monde qui leur donnait sens s'efface. ■

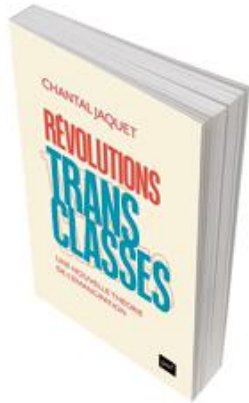
MERYEM SEBTI

La Guerre d'Espagne 1936-1939

La démocratie assassinée,
de François Godicheau, Pierre Salmon et Mercedes Yusta,
Tallandier, 480 p., 25,50 €, numérique 18 €.

Quatre-vingt-dix ans après le début de la guerre civile espagnole, les conflits de mémoire qu'elle suscite sont encore vifs. Cette riche synthèse n'y mettra pas fin, mais elle offre de puissantes clés de lecture du conflit, éclairant ses causes, ses multiples acteurs, ainsi que son sens global, celui d'une lutte à mort entre fascisme et démocratie. ■

ANDRÉ LOEZ



Révolutions transclasses

Une nouvelle théorie de l'émancipation,
de Chantal Jaquet,
PUF, 280 p., 19 €, numérique 15 €.

La philosophe Chantal Jaquet interroge ici le « *statut du transclassisme* » pour affirmer la nécessité de l'intersectionnalité. Car, selon elle, les individus qui passent d'une classe sociale à une autre ne peuvent se faire moteur d'émancipation collective qu'à la condition d'une prise en compte des autres déterminations – genre, race ou orientation sexuelle. ■

SOPHIE BENARD

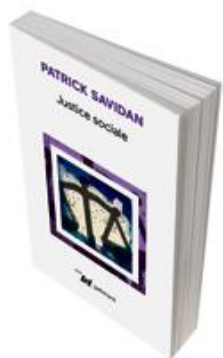


Ordures !

Journal d'un vidangeur,
de Simon Paré-Poupart,
Lux, « Lettres libres », 144 p., 14 €, numérique 9 €.

Dans ce premier livre, Simon Paré-Poupart raconte comment il est devenu « vidangeur » (« éboueur » au Québec) et surtout pourquoi il a choisi de le rester, malgré ses études supérieures. Avec son écriture drôle, franche, primesautière, le Montréalais réussit le pari improbable de rendre captivant un sujet qu'on s'efforçait jusque-là d'ignorer sans aucun scrupule. ■

ANNE BOTH



Justice sociale

de Patrick Savidan,
Gallimard, « Tel », inédit,
648 p., 16 €, numérique 16 €.

La justice est la question cruciale pour l'avenir de nos sociétés. Le philosophe Patrick Savidan analyse de manière lumineuse trois conceptions actuelles, fondées sur des principes distincts : redistribution des richesses, reconnaissance de la dignité de chacun, transition écologique. Il montre que ces conceptions peuvent converger au lieu de s'opposer. Une réflexion indispensable qui est aussi une leçon d'espoir politique. ■

ROGER-POL DROIT

A corps retrouvé

Anthropologie du monde savant (XVII^e-XXI^e siècle),
de Françoise Waquet,
CNRS Editions, 320 p., 26 €, numérique 19 €.

Loin d'être un pur esprit, le savant a un corps, le savant est un corps, qui travaille, cherche à séduire un auditoire, se fatigue à la tâche... L'historienne des sciences Françoise Waquet s'attelle à mettre au jour l'importance inaperçue de ces dimensions physiques dans les professions scientifiques. Un livre très incarné, où les chercheurs s'animent. ■

PIERRE KARILA-COHEN

Avec « Thétis », Christine Spianti livre une réécriture d’Homère sous le signe de la fluidité, entre mythes antiques et errances contemporaines. Vivifiant
Fragile et paisible comme l’« Iliade »

BALTHAZAR LAVARINI

Si les pages de ce livre, *Thétis*, devaient avoir une odeur autre que celle du papier, ce serait le parfum de la terre après la pluie. Tout évoque la fraîcheur dans le récit de Christine Spianti. La narratrice y entremêle sa traversée des paysages grecs à des vers de l’*Illiade* qui sortent avivés, au contact d’une prose aussi travaillée que de la poésie.

On découvre sous un jour nouveau ces fragments homériques, dans la traduction nerveuse, à vif, de Pierre Judet de La Combe (éd. Albin Michel/Les Belles Lettres, 2019). L’écriture de l’autrice les cerne pour souligner ce qu’ils recèlent d’images fulgurantes : « Comme un pavot, dans un jardin, jette sa tête de côté, / alourdi par le fruit et les pluies des vents printaniers, / de même il penchait sur le côté sa tête alourdie par le casque. » Les combats épiques sont relégués derrière ce qui constituait de simples décors ou motifs de comparaison : la nature et la vie quotidienne des antiques. Le second plan passe au premier, le sensible se fait centre.

En se plaçant sous le signe de Thétis, mère d’Achille et divinité océanique, « déesse des réalités fluides et des matières sans forme stable », l’autrice tire de son domaine marin tout un art de la houle et de l’oscillation. C’est le trouble que travaille le texte. En témoignent les mystérieuses formules qui le rythment, telle « ALETUYA », curieuse coagulation d’*aletheia* (« vérité » en grec) et d’*alleluia*, mêlée aux cris des enfants rencontrés sur le chemin, cris comme autant de chiffres d’une mystérieuse langue élémentaire, dont on serait bien en peine de saisir la grammaire. Les hésitations se poursuivent dans le feuilletage des temps que réalise la narratrice, composant le passé au présent, diluant les remparts de Troie jusque dans ses déambulations nocturnes au sein de la Goutte-d’Or parisienne.

Cette exploration de la mythologie est l’occasion, pour la poète, de revenir sur un silence de l’*Illiade*,



L’île des Serpents, ou île d’Achille, réputée avoir accueilli le héros grec après sa mort, en mer Noire. AFP

une certaine surdité à l’endroit des humiliés et des affaiblis, de tous les anonymes, dont le poète a dit : « La foule, je ne peux la dire, je ne peux la nommer, / Pas même si j’avais dix langues, si j’avais dix bouches. » L’autrice répond à ce renoncement en suivant le parcours d’un enfant-soldat faisant

Le fameux bouclier d’Achille se voit décrit par l’autrice comme une « arme pour faire la guerre à la guerre », abrégé du projet au cœur même du poème

partie des Myrmidons – ceux qui forment la troupe d’Achille –, et dont le nom veut aussi dire « fourmis » en grec. Dans ce poème du petit, de l’enfance et des beautés les plus infimes de la nature, Christine Spianti ampute Homère de sa majuscule, pour l’appeler

simplement « l’homère » : « Nom commun de tout un peuple mineur de frères et sœurs et animaux et plantes indésirables. » Par là, l’autrice évoque l’origine du premier des poètes, *homéros*, « l’otage », celui qui erre, le sans-patrie, comme un précieux rappel : le monument fondateur de la littérature occidentale est constitué, en son sein, par l’étranger.

Sans complaisance pour la violence héroïque, la poète propose une contre-épopée : elle fait affleurer tout ce qui, dans l’*Illiade*, travaille de l’intérieur contre l’œuvre, entendue comme célébration de la guerre. La colère d’Achille est changée en chant d’apaisement. Le fameux bouclier du héros se voit décrit par l’autrice comme une « arme pour faire la guerre à la guerre », abrégé du projet au cœur même du poème.

Dans cette réflexion sur la violence, Christine Spianti convoque la pensée de la philosophe Simone Weil (1909-1943), qui lit l’*Illiade* comme le « poème de la

force », pour faire droit à la faiblesse. Afin de saisir cette fragile condition humaine, l’ouvrage la pense entre l’animal et le divin, entre le chien qui accompagne la narratrice et la figure de Thétis qui la hante. Ces êtres dessinent un portrait en creux de cet entre-deux qu’est l’humain, qui, lui, navigue toujours en eau trouble.

S’il fallait dire les impressions que suscite l’écriture marine de *Thétis*, tout à la fois vivifiante et déstabilisante, on la rapprocherait volontiers de *L’île re-sonante* (2000), chef-d’œuvre liquide de la compositrice Eliane Radigue (1932-2026). Dense, exigeante de prime abord comme cette musique électronique, la prose de Christine Spianti donne, à travers son ruissellement de sensations, matière à métamorphoser l’écoute ou le regard, comme sous l’effet d’une pluie bienvenue. ■

THÉTIS, de Christine Spianti, Seuil, « Pierres vives », 432 p., 21 €, numérique 15 €.



L’adultère qui révèle

C’est un bien étrange et beau livre que nous donne à lire Hadrien Laroche avec *La Mort clandestine*. Voilà en effet un roman auquel il est difficile d’assigner une place sûre, parce qu’il se tient à la lisière d’un sujet – géopolitique ou sociétal, si l’on veut – et de ce qui le dépasse : une interrogation assez crâne sur l’altérité, l’amour, la mort. Cela n’étonnera pas de la part d’un diplomate, écrivain et philosophe singulier, qui soutint jadis, sous la direction de Jacques Derrida, une thèse particulièrement originale sur Jean Genet...

Le sujet apparent, c’est ici la rencontre de deux civilisations : un Français père de famille arrive en mission dans un pays du Golfe, et y rencontre une femme musulmane, enseignante à l’école libanaise locale, elle-même mariée et soumise à l’ordre patriarcal régnant dans cette société. Leur liaison pourtant n’est pas le prétexte à un simple récit documentaire sur la difficulté des différences, ou des religions : dans le jeu qu’ils doivent mener contre les interdits se dit – ou se cherche – une vérité plus profonde, attachée au tremblement de leurs identités respectives, comme troublées du fait d’origines elles-mêmes morcelées. Dans des lieux ordinaires dont le prosaïsme est magnifiquement utilisé (parkings, ascenseurs, spas...), le roman met en scène un amour vécu comme une sortie possible hors de soi, et dont l’écriture est peut-être la clé. ■ FABRICE GABRIEL

► *La Mort clandestine*, d’Hadrien Laroche, Seuil, 288 p., 21 €, numérique 15 €.



Transparence

Placée, dès son titre, *Passion libre*, et son prologue, sous l’égide d’Annie Ernaux, cette courte autofiction se lit comme une variation de *Passion simple* (Gallimard, 1992), dont elle reprend le motif de l’attente amoureuse : doctorant à l’université Johns-Hopkins de Baltimore, le narrateur ne fait rien d’autre qu’espérer messages et visites de Riley, une jeune infirmière dont il s’est follement épris. Mais, là où le roman d’Ernaux jouait sur les non-dits et les fantasmes d’une relation entre un homme marié et sa maîtresse, ici, dès le départ, les deux partenaires se disent tout dans un souci de bienveillance, de sincérité, de consentement et d’acceptation de l’autre. Attentes, limites, consommation de porno, relations périphériques, bisexualité, tout est exposé, afin de s’épargner déceptions et « *attachements trop coûteux* ». Mais cette transparence finit par produire encore plus de contraintes, d’insécurité et de souffrance. Si, en façade, le narrateur adhère aux règles de l’amour en cours dans l’Amérique déconstruite des campus, en coulisses il crève d’angoisse et de manque. D’une plume délicate et poétique, Julien Tribotté décrit avec lucidité comment l’amour, de « *luciole fragile et lointaine* », est devenu « *procédure* » et « *branding* » sous l’effet des applications de rencontre, des réseaux sociaux et de l’individualisme, et brosse le portrait désespéré d’une génération qui ne veut plus prendre le risque de la vraie rencontre, avec ce qu’elle suppose d’inconfort et de déplacement de soi. ■ VIRGINIE FRANÇOIS

► *Passion libre*, de Julien Tribotté, L’Arpenteur, 126 p., 16 €, numérique 12 €.

Erotique de la soumission chimique

La descente aux enfers d’un jeune homme fragile. « Mille millilitres de Ganymède », de Philippe Savet, cru

LOURI CHRÉTIENNE DE PENANROS

Sous le lit de Ganymède, ce sont 1000 millilitres d’une solution limpide qui ont été retrouvés. La substance se nomme familièrement par son initiale : du « G ». « G » pour Ganymède, « G » pour GHB, ou acide gamma-hydroxybutyrique, puissant anesthésiant principalement connu pour être la « drogue du violeur ». Peu de doutes subsistent quant à la victime : Ganymède lui-même. A la sortie d’une soirée « *hole inclusive* », le jeune homme a mystérieusement disparu.

Mille millilitres de Ganymède, le premier roman de Philippe Savet, est une enquête tragique et douloureuse aux allures de mythe moderne. A la recherche d’éléments pour expliquer cette disparition soudaine, Callisto, la sœur de

Ganymède, se plonge dans les affaires personnelles de son frère, ses lettres et ses poèmes. Le terrible destin du jeune homme se confirme sans se vérifier totalement : Philippe Savet laisse entrevoir l’horreur d’une chute libre, dans laquelle la drogue joue un rôle central, tout autant que l’amour et, paradoxalement, que l’écriture.

Elliptique et crue, la poésie de Ganymède est à l’image de ses souvenirs de soirées sous emprise du GHB, nuits de déambulations, d’absences et d’abandon total. A ce niveau d’autosoumission chimique, les clubs queer, pourtant pensés comme des espaces d’émancipation et de liberté sexuelle, sont pour Ganymède une « *boîte qui s’ouvre et se referme, et dans laquelle* [il est] *trop petit pour décider quand* [il peut] *en sortir ou non* ». Inapte au consentement, il ne refuse rien, et passe du plaisir à la douleur. Son corps est une carcasse sur laquelle fondent des vautours, et ses poèmes se lisent dans une angoisse continue. L’addiction, elle, s’intensifie. Car un

mal plus profond le tourmente : l’amour déçu d’un certain Jupiter.

« *Jupiter, je/ retrouve notre histoire dans une pipette de G d’un millilitre ou deux.* » Dans la mythologie gréco-romaine, Ganymède, le plus beau des mortels, est enlevé par Jupiter, qui l’emporte sur le mont Olympe pour en faire l’échanson des dieux, et son amant. De cet univers antique, l’imaginaire contemporain retient principalement des statues aux corps désirables, une certaine idée de beauté, d’élévation et de pureté. Or, la mythologie est cruelle, violente, et le rapt de Ganymède par Jupiter n’est que le faux-semblant d’une ascension. Philippe Savet « *dé-romantise* » l’univers mythologique alors que son personnage tente désespérément de renouer avec sa condition semi-divine de résident de l’Olympe – de renouer avec son ravisseur. Ganymède projette la figure de Jupiter non seulement dans le GHB, mais, aussi, dans l’écriture.

Dans une lettre, il lui écrit : « *Tu incarnes l’idée que je me fais de la tragédie.* »

Mais mettre en poème le drame de sa vie n’y change rien : les mots alimentent le drame plutôt qu’ils ne l’atténuent. Fasciné par sa tragédie, le jeune homme ne conçoit l’amour que par la démesure. Écriture, drogue, Jupiter, tout se mélange : « *Ecrire, consommer, c’est la même chose : j’avale, je recrache. Entre les deux : la putréfaction. Ce que mes mains produisent, c’est de la pourriture, mais quelque part, elles ont le pouvoir de nourrir le monstre.* » Ainsi exploite-t-il son état, ainsi augmente-t-il les doses, ainsi repousse-t-il ses limites, pour éprouver sa propre grandeur. *Mille millilitres de Ganymède* est un texte inclassable, le récit fragmentaire d’une descente aux enfers à la beauté lyrique. ■

MILLE MILLILITRES DE GANYMÈDE OU LES CINQ OU SIX TROUS DU MONDE : UNE HISTOIRE D’ADDICTION ET D’HOMOSEXUALITÉ, de Philippe Savet, Le Nouvel Attila, 272 p., 19 €, numérique 14 €.

En 1889, l’écrivaine espagnole signait « Insolation », roman naturaliste dont l’héroïne est tiraillée entre ses désirs et la bienséance. Un classique aujourd’hui traduit

Au diable les convenances avec Emilia Pardo Bazan

ARIANE SINGER

Asis se réveille avec un terrible mal de cheveux. Les tempes douloureuses, la langue pâteuse, le crâne pris en étau, et l’impression que son lit est un hamac dont le moindre mouvement lui donne la nausée. Pas de doute : la jeune femme se remet, mal, d’une « cuite carabinée ». Voilà ce qui arrive quand on est sorti la veille avec un garçon et qu’on a bu plus que de raison sous le soleil de plomb de Madrid. Sauf qu’Asis Taboada de Andrade est une marquise et veuve très respectable, et que nous sommes en 1880.

C’est par cette scène, d’une audace folle pour l’époque, que s’ouvre *Insolation*, roman d’Emilia Pardo Bazan (1851-1921) publié en 1889 et aujourd’hui seulement traduit. L’autrice, conservatrice, monarchiste et tout aussi marquise, y met en scène cette trentenaire, mère d’un enfant, dont la vie ne s’est pas arrêtée à la mort de son mari – son oncle, de trente ans son aîné. Après avoir rencontré Pacheco, un Andalou séducteur et fils d’un riche négociant de Cadix, lors d’une *tertulia* (un salon littéraire) chez une amie de la haute société madrilène, elle a décidé de le suivre dans une fête populaire, le pèlerinage de San Isidro. Et c’est là, dans un quartier périphérique bondé et une atmosphère diablement plébéienne, que cette catholique fervente va laisser libre cours à ses

désirs et faire craquer les carcans. Ce pas de côté va-t-il constituer un événement unique ou va-t-il ouvrir durablement les vannes de sa sensualité ?

Si ce roman a fait scandale à la fin du XIX^e siècle, c’est à cause de sa peinture, par une femme, d’une autre femme emportée par sa passion pour un homme qu’elle vient juste de rencontrer. Le romancier et critique libéral Clarin (1852-1901) fustigeait ce « poème antipathique d’une rombière en manque de caresse », comme le raconte le traducteur, Sadi Lakhdari, dans sa postface éclairante. Pourtant, on ne trouve ici aucune scène explicite. Ce qui semble plutôt déranger le lecteur masculin, et ce que décrit parfaitement son autrice, ce sont les

A la parution d’« Insolation », le romancier et critique libéral Clarin a fustigé ce « poème antipathique d’une rombière en manque de caresse »

atermoiements d’une femme déchirée entre les convenances de son milieu et ses désirs sexuels. Emilia Pardo Bazan, autrice prolifique et vedette de la scène littéraire d’alors, adopte une écriture à la loupe, sans circonvolution ni romantisme fleur bleue. Cette figure féministe est aussi habile à décrire l’effet érotique produit par Pacheco sur Asis que les bouillonnements intérieurs d’une



Emilia Pardo Bazan, gravure de la fin du XIX^e siècle. TARKER/BRIDGEMAN IMAGES

héroïne se repentant d’avoir cédé. Dans une scène digne d’un vaudeville, la jeune femme mettra en œuvre tous les moyens pour tenter d’échapper au galant et à ses propres élans. En vain.

Il y a du *Madame Bovary*, de Gustave Flaubert (1857), dans la façon dont Emilia Pardo Bazan décrit la naissance d’une liaison entre les protagonistes, puis la crainte d’Asis de voir l’amoureux se lasser. Partisane de l’amour libre, malgré sa dévotion à la foi catholique, la romancière fut l’amante d’un célèbre écrivain, Benito Perez Galdos (1843-1920), qu’elle trompa à son tour avec un autre. Fine connaisseuse des liens hors mariage, elle les explore ici avec une ironie savoureuse. La même avec laquelle elle fait se succéder les points de vue (un narrateur omniscient, la protagoniste à la première personne, des observateurs extérieurs lors de la fête populaire), pour donner un tableau le plus complet possible d’une affaire censée rester clandestine. Il y a du *Madame Bovary*, et il y a aussi du *Anna Karénine*, de Léon Tolstoï (1878), la fin tragique en moins, tant dans ces amours aristocratiques que dans la figure

de Pacheco, un homme aussi volage, avec ses « trois mille » conquêtes, que l’amant d’Anna.

Mais c’est surtout du côté d’Emile Zola qu’il faut chercher à comparer ce roman avant-gardiste, premier volet d’un diptyque intitulé *Historias amorosas* (« histoires amoureuses »). Importatrice du courant naturaliste dans la littérature espagnole, Emilia Pardo Bazan n’a de cesse de souligner la violence et l’hypocrisie de la société, qui condamne les femmes pour leurs penchants et leur liberté là où elle les encourage chez les hommes. Cette posture iconoclaste ferait presque oublier la lourdeur des avances de Pacheco, dragueur invétéré, et la facilité avec laquelle sa proie semble finalement y répondre. Pour que la littérature prenne à bras-le-corps la question du consentement, il faudra encore attendre. ■

INSOLATION (*Insolación*), d’**Emilia Pardo Bazan**, traduit de l’espagnol et postfacé par **Sadi Lakhdari**, préface de **Mathilde Carton**, *Le Cherche Midi*, 212 p., 19 €, numérique 13 €.

Petites exaspérations en famille

« Cette folle envie de tuer », premier roman de Camilla Barnes, se tient entre légèreté drolatique et mélancolie

RAPHAËLE LEYRIS

Plusieurs semaines après avoir lu le désopilant *Cette folle envie de tuer*, le souvenir de certains passages fait encore pouffer. Comme cette scène entre la narratrice, Miranda, et sa sœur aînée, Charlotte, à propos de leur père, qui use de sa surdité comme d’une arme. La seconde compte le « cuisiner » sur un mystérieux « incident » survenu des dizaines d’années plus tôt. La première commente : « Je n’imaginai pas quiconque cuisiner papa à propos de quoi que ce soit. Il ferait simplement semblant de ne pas avoir entendu. La Gestapo ne tirerait rien de lui ; il se contenterait de sourire et de répondre au hasard “Non pas de café,

merci”, pendant qu’on lui arracherait les ongles de pied. »

Dans le premier roman de Camilla Barnes, l’ouïe joue un rôle d’autant plus central que le livre fait du malentendu un socle de la communication familiale. Et peut-être bien, même, de toute relation. Les erreurs d’interprétation et les quiproquos en tous genres occupent largement Miranda, Charlotte et leurs parents. Par surcroît, ils permettent de tenir à distance les sujets douloureux sur lesquels chacun d’eux préfère garder le silence.

Mais commençons par les présentations, voulez-vous ? Miranda dresse ainsi la courte « liste des personnages » : « Papa : professeur de philosophie à la retraite, proche des 80 ans. Maman : épouse du précédent, deux ans de moins. Charlotte : petite cinquantaine, fille n° 1. Miranda (c’est moi) : pas tout à fait 50 ans, fille n° 2. Alice (ma fille) : pas tout à fait 20 ans, étudiante en chimie. » Hors

Charlotte, ces Britanniques habitent tous en France, pour laquelle ils ont quitté Oxford. Miranda vit à Paris, où elle travaille dans le théâtre (deux points communs avec l’autrice), et elle rend régulièrement visite à ses parents dans leur maison du Poitou, qui abrite aussi deux lamas, cinq poules, huit canards et deux chats. Chaque fois qu’elle passe les voir, elle écrit à Charlotte – « ma façon de décharger la frustration accumulée ».

Les courriels hilarants échangés entre les sœurs se juxtaposent au récit livré par Miranda (tout en ironie, exaspération et attention aux détails cocasses), ainsi qu’aux passages restitués par « scènes », sur le mode du dialogue – forme pour laquelle Camilla Barnes témoigne d’un épatant sens du rythme. Sans oublier des lettres envoyées par la mère à une proche au début des années 1960. Mais c’est essentiellement entre juin 2018 et avril 2019 que l’on suit ces protagonistes entre lesquels circule une

« folle envie de tuer ». Celle qui peut saisir à presque chaque interaction des époux mal assortis depuis plus de cinquante ans. Celle qu’éprouve une femme à l’égard de ses parents vieillissants, dont les défauts (« pédanterie ») et lâcheté pour l’un, obstination, pingrerie et froideur pour l’autre) s’accroissent avec le temps et la maladie – s’il y a une intrigue, elle a trait à l’opération de la hanche que doit subir la mère. Sous son apparence légère, cruellement drolatique, et les délicieuses excentricités de ses personnages, le roman dissimule une méditation mélancolique autour de l’âge, des regrets et des manières de passer à côté de sa vie. Et une certitude : les familles harmonieuses n’existent que dans les songes. ■

CETTE FOLLE ENVIE DE TUER (*The Usual Desire to Kill*), de **Camilla Barnes**, traduit de l’anglais par **Cécile Arnaud**, *Flammarion*, 304 p., 22 €, numérique 15 €.



A la dérive

A mesure qu’elle s’approche de la mort, Alejandra Pizarnik (1936-1972) semble laisser vagabonder sa plume. La phrase s’indiscipline, les entrées sont irrégulières, les réflexions de travail se raréfient. Tout l’intérêt du troisième et dernier tome de ce *Journal* (de juillet 1964 à septembre 1972) tient à ce glissement progressif. Plus l’écrivaine argentine s’enfonce dans la mélancolie et la solitude de son appartement de la rue Montevideo, à Buenos Aires, moins son texte opère comme un miroir critique de son activité poétique. Ne restent que la fatigue, la déception, une lente dérive – que ni les livres, ni l’alcool, ni les médicaments (« Voir s’il est possible de vivre sans Daprisal ni méthamphétamines ») ne semblent pouvoir réparer.

Ce volume s’inscrit dans la vaste entreprise de traduction française de l’œuvre de Pizarnik amorcée par Ypsilon en 2012 – qui publie ici pour la première fois quelques pages inédites en français comme en espagnol. Ce sont celles de l’ultime cahier correspondant à l’année 1972, que l’éditeur historique de l’autrice argentine, le Barcelonais Lumen, avait laissées de côté jusqu’à présent, les jugeant trop intimes et trop désordonnées. En vérité, les quelques phrases et annotations – à peine des paragraphes – montrent une voix qui se brise, un chemin erratique qui disparaît entre les arbres, jusqu’à la veille de la mort (dont les causes firent débat) de l’une des plus importantes poètes latino-américaines du XX^e siècle. ■

NILS C. AHL

► **Journal III. Derniers cahiers 1964-1972** (*Diarios*), d’**Alejandra Pizarnik**, traduit de l’espagnol (Argentine) et postfacé par Clément Bondu, *Ypsilon*, 368 p., 29 €.



Baltes ancestraux

Et si le cannibalisme était consubstantiel à la nature humaine ? Si l’évolution qui l’a fait disparaître avait néanmoins permis sa survie dans certains endroits ? Bref, si des cannibales se trouvaient aujourd’hui parmi nous ? La question peut se révéler féconde d’un point de vue littéraire, comme le montre le roman de l’auteur estonien Mehis Heinsaar (né en 1973). Le narrateur, un ethnologue de Tallinn mal dans sa peau, part en expédition au fin fond des forêts estoniennes à la recherche d’un peuple anthropophage dont parlent les légendes locales. Ce voyage quasi initiatique l’emmènera à la rencontre de ces êtres à l’existence desquels il ne croyait qu’à moitié. Il comprendra alors, à travers cette exploration des rapports interhumains – mais aussi des structures sociales contemporaines, car l’histoire se déroule de nos jours –, que les liens entre les hommes plongent leurs racines dans un passé antédiluvien et influe toujours sur leurs comportements. Serait-ce là qu’on devrait chercher des réponses aux questions qui nous obsèdent aujourd’hui ? L’auteur de ce roman hautement original puise autant dans le réalisme magique, à l’instar des grands écrivains sud-américains, que dans le folklore de son propre pays, dont il est féru. La beauté du volume, délicatement illustré, augmente encore le charme de cette lecture. ■ **ELENA BALZAMO** ► **La Forêt des oubliés** (*Kadunud hoiim*), de **Mehis Heinsaar**, traduit de l’estonien par Antoine Chalvin, *Borealia*, 400 p., 19,50 €.

Les vrais faux « Adieux » de Sebastian Haffner

Un inédit de l'écrivain mort en 1999 paraît, « Adieux », roman d'une idylle à Paris, écrit en 1932. C'est son deuxième posthume – et un troisième est annoncé

RAPHAËLLE LEYRIS

Combien de fois un auteur peut-il faire événement après sa mort ? Dans le cas de Sebastian Haffner, nous en sommes, à ce stade, à deux. En 2000, peu après la disparition de ce journaliste et historien, à l'âge de 91 ans, paraissait *Histoire d'un Allemand. Souvenirs 1914-1933* (Actes Sud, 2002). Il s'agissait d'un texte, entre autobiographie et essai, sur la montée du nazisme telle que l'auteur l'avait vécue, jeune homme, de l'intérieur. Sebastian Haffner (nom de plume de Raimund Pretzel) l'avait écrit à la demande d'un éditeur britannique, alors que, jeune magistrat issu d'une famille prussienne, il s'était exilé en Angleterre, après la Nuit de cristal (9 au 10 novembre 1938) – il ne reviendra en Allemagne qu'en 1954, où il deviendra une figure importante du débat public. Le déclenchement de la guerre, en 1939, avait mis un terme au projet de publication. Soixante ans plus tard, ses enfants ont trouvé le manuscrit. *Histoire d'un Allemand* est rapidement devenu un best-seller à travers l'Europe.

Un quart de siècle plus tard, revoilà Sebastian Haffner, avec *Adieux*. Un roman découvert en même temps que le premier. Mathématicien installé à Londres, son fils, Oliver Pretzel, mentionne cet inédit dans une interview donnée au magazine suisse *Republik*, en juillet 2024, à propos de la montée contemporaine du fascisme en Europe. L'agente littéraire allemande Nina Sillem lit l'entretien et cherche à contacter Oliver Pretzel pour parler de ce

Le traducteur, Olivier Mannoni, « [s]’entiche » immédiatement du roman, de son « style sautillant invraisemblable en rupture complète avec le style classique »

texte baptisé *Abschied*. « J'ai trouvé une adresse mail du temps où, avant sa retraite, il enseignait les mathématiques dans une université anglaise. Miraculeusement, elle fonctionnait toujours », raconte-t-elle au « Monde des livres », jointe en visioconférence.



Place de la Sorbonne, à Paris, en 1934.
KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-KEYSTONE/GETTY IMAGES

Quand ils se parlent au téléphone, à la fin de l'été 2024, Oliver Pretzel confie qu'il aime beaucoup ce texte, mais qu'en le lisant, sa sœur – morte depuis – et lui ont jugé ce roman d'amour écrit en 1932 trop différent du reste du travail de leur père, trop éloigné de sa « réputation de journaliste et d'historien » pour le faire paraître. Il accepte cependant de le donner à lire à l'agente. Celle-ci le dévore « d'une traite », enchantée, dit-elle, par « ce court livre charmant, avec sa légèreté, sa vitesse, sa visible part autobiographique ». Raimund Pretzel est en effet le nom du narrateur d'*Abschied* ; on l'y suit, en 1931, durant la dernière journée qu'il passe à Paris, à l'issue d'un séjour de deux semaines, où il est venu retrouver Teddy, la jeune femme dont il est épris, qui étudie à la Sorbonne depuis 1930 et n'a pas l'intention de retourner en Allemagne.

EXTRAIT

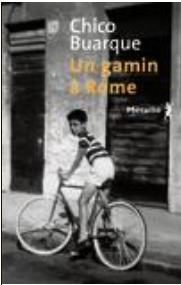
« Teddy était de nouveau assise dans le coin gauche, moi dans le droit, et nous ne disions rien. Je me sentais affreusement mal et Teddy avait très mauvaise mine. Je la regardais parfois à la dérobée, je voyais ses yeux las et tristes, la couleur de sa peau rappelait celle du ricin, une bouche molle et affligée sur laquelle le rouge qu'elle y avait, hélas, étalé, paraissait totalement déplacé. J'étais affreusement amoureux d'elle et je lui en voulais épouvantablement, j'étais dans un très sale état, bousillé intérieurement, bref, c'était à pleurer, mais surtout rien n'avait plus d'importance ; le lendemain soir, de toute façon, tout serait fini. Et nous roulions, nous roulions encore ; revenus dans l'éclat et l'agitation des boulevards, nous primes un virage et je vis soudain, incroyablement proche, d'une fierté majestueuse, se dresser la colonne Vendôme. »

ADIEUX, PAGES 12-13

se sait condamné. Le portrait du Paris des années 1930, avec ses menus de restaurant « à prix fixe », son tramway, sa bohème sans folklore. Et puis il y a, pour le lecteur de 2026, le vertige de lire l'ambiance insouciance où semblent vivre Teddy et ses amis, que transpercent, à l'occasion d'une plaisanterie, les inquiétudes sur une guerre à venir et sur une « crise » qui s'annonce. ■ R. L.

ADIEUX (*Abschied*), de Sebastian Haffner, postface de Volker Weidemann, traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, éd. Robert Laffont, « Pavillons », 220 p., 20 €, numérique 14 €.

Chico, Romain



Depuis 1991, Chico Buarque, star de la musique brésilienne, compose une œuvre romanesque à la lisière du fantasme et du réel. *Un gamin à Rome* revient sur l'année italienne de l'auteur, lorsque son père, historien et sociologue, est nommé à l'université de Rome. Nous sommes en 1954, et Chico, 9 ans, est inscrit à l'école américaine. Catalogue doux-amer de ses souvenirs, parfois gonflés de son imagination, *Un gamin à Rome* relate le choc d'un enfant qui découvre une ville où il n'y a pas de Noirs, un professeur abusif, beaucoup de pâtes, de football et une liberté fondatrice. Car c'est dans la capitale italienne que Chico Buarque fait la rencontre déterminante du chanteur Vinicius de Moraes, qui l'introduira à la bossa nova. ■

GLADYS MARIVAT

► *Un gamin à Rome* (Bambino a Roma), de Chico Buarque, traduit du portugais (Brésil) par Mathieu Dosse, Métailié, 160 p., 18 €, numérique 13 €.

AUTEURS DU « MONDE »



Vous le regarderez comme impur

d'Antoine Albertini, Seuil, « Cadre noir », 236 p., 19,90 €, numérique 14 €. Le regarderez-vous comme « impur », ce roman d'Antoine Albertini, journaliste au service Société du Monde, qui se présente comme un polar mais semble tenté par le surnaturel ? Nous sommes sans doute à la fin du XIX^e siècle, sur une île possiblement méditerranéenne, dans un village de montagne que l'hiver nimbe de brume, et où se multiplient des meurtres. Le juge de paix Hercule Muta et le docteur Sanviti mènent une enquête qui les conduira à ce point où la frontière semble se brouiller entre l'humain et l'animal. ■



Nous sommes les hôtes de la Terre

Entretiens avec Nicolas Truong,

de Philippe Descola, Arthaud, « Pensées vivantes », 156 p., 17 €, numérique 12 €. Menés par Nicolas Truong, journaliste au service Idées et débats du Monde, ces entretiens avec l'anthropologue Philippe Descola sont autant l'occasion de revenir sur ses thèses principales que de les introduire de façon pédagogique pour un public qui ne les connaîtrait pas encore. Est évoquée notamment son idée fondamentale : « La nature n'existe pas. » Pour le chercheur, il y a non pas une nature mais différentes façons de « faire monde », comme autant de manières d'envisager un autre avenir. ■

Le dernier jour d'un amour de jeunesse



LE TEMPS PRESSE AU POINT QU'IL SEMBLE SE DÉTRAQUER : le narrateur, Raimund, arbore au poignet une montre qui s'arrête régulièrement, ce qui l'oblige à demander à tout bout de champ

l'heure autour de lui, amplifiant le sentiment d'urgence qui sourd d'*Adieux*. A 22 heures, son train quittera Paris pour le ramener à Berlin, où Raimund est stagiaire dans un tribunal, et l'éloignera définitivement de Teddy, dont il est amoureux.

Il est venu voir pendant deux semaines, en ce début des années 1930, cette étudiante à la Sorbonne qui n'a pas

l'intention de rentrer en Allemagne – Berlin, glisse-t-elle, lui « fait peur », sans que l'on puisse déterminer si cette crainte tient aux projets nourris pour elle par sa famille ou à l'atmosphère politique. *Adieux* égrène cette journée d'automne dont les minutes filent, et durant laquelle Raimund se dispute avec Teddy au lieu de profiter d'elle – le nombre de prétendants qui entourent cette jeune femme indépendante le rend nerveux.

Ecrit en 1932, peu après un semblable séjour parisien, et jamais repris par Sebastian Haffner, ce roman au charme fou et à l'inspiration d'évidence autobiographique frappe le lecteur par bien des façons. Sa vivacité, son énergie, son ironie tout en ellipse. Sa manière de décrire un amour de jeunesse qui

Dans « L’Invention de l’animal », Pierre-Olivier Dittmar retrace l’histoire des relations des sociétés occidentales avec le monde animal, du Moyen Age à nos jours

Les médiévaux, pas si bêtes

FRANÇOIS
OTCHAKOVSKY-LAURENS

Nos rapports avec la multitude d’êtres vivants qui nous entourent n’ont cessé de varier dans le temps. Alors que de nos jours jamais l’industrie agro-alimentaire n’a élevé autant de bétail, la cause animale suscite une prise de conscience croissante, renforcée par les menaces planétaires sur la biodiversité. Dans *L’Invention de l’animal*, l’historien et anthropologue Pierre-Olivier Dittmar retrace l’histoire de ces relations paradoxales des sociétés occidentales avec le monde animal, depuis le Moyen Age.

Si, selon l’auteur, l’animal dut être inventé, c’est qu’avant le XIII^e siècle il n’existait pas – du moins en tant que catégorie distincte des êtres humains. Pourtant, les bêtes étaient très présentes dans le quotidien médiéval, physiquement comme en imagination : lapins et poules de basse-cour, loups et goupils des fabliaux, cochons peuplant les maisons ou encore animaux réels et chimériques ornant les chapiteaux sculptés des chapelles de campagne. Toutes ces bêtes réelles et fantastiques, les gens du Moyen Age savaient les nommer, reconnaître leurs caractères propres.

Ce rapport de grande proximité avait été posé par les écritures bibliques. Dans un verset de la Genèse, Dieu convoque « toutes les bêtes des champs et tous les oiseaux du ciel » puis demande à Adam d’appeler chacun de ces vivants. Au sens propre, le premier des hommes les appelle un à un, leur donnant un nom en même temps qu’il les fait venir à lui. L’harmonie paradisiaque de cette

scène fondatrice, l’« Appel des animaux », est figurée dans des enluminures médiévales faites de paix et d’équilibre, précisément commentées par Pierre-Olivier Dittmar. Ainsi s’établit entre l’humanité et la nature vivante une relation de maîtrise et de respect, à l’exemple de celle de Dieu sur la nature entière.

Mais, pour le christianisme, cette concorde a été rompue par le péché originel, plaçant l’humanité et le reste de la Création dans un rapport d’opposition. Dès le XII^e siècle, déterminer le « propre de l’homme » fut un thème de réflexion majeur au sein des universités médiévales. Devenues féroces, les bêtes sauvages devaient être repoussées ; quant aux autres animaux, il fallait les soumettre à la contrainte et au travail ; tous pouvant être chassés ou abattus pour se nourrir, désormais condition de la survie humaine. Ainsi, au cours des XIII^e et XIV^e siècles, se renforça l’emprise sur le monde animal – justifiant parallèlement les dominations entre humains : autre conséquence de la chute du jardin

Par une suite de tableaux historiques, anthropologiques et artistiques, l’auteur démontre à quel point les médiévaux continuaient, dans les créatures, à louer le Créateur

d’Eden, le serpent de la tentation avait pris les traits d’Eve, de toute femme. Cette première hybridation animale scellait l’avilissement de toute l’espèce humaine, transformant en bétail les « abêtis » qui travaillaient, insérant en l’homme la bestialité du vice, des



« Le Jardin des délices », de Jérôme Bosch, détail (vers 1498). POD

désirs charnels, de l’homosexualité, des hérésies.

Pour autant, l’expérience du vivant restait au Moyen Age radicalement différente de celle de nos sociétés industrielles. Par une suite de tableaux historiques, anthropologiques et artistiques, Dittmar démontre à quel point les médiévaux continuaient, dans les créatures, à louer le Créateur. Restés proches, les hommes pouvaient tenter un procès à un cochon voleur, à un chien violent. Pour plusieurs siècles encore, certains animaux vivaient au cœur des villes, autorisés jusqu’à l’intérieur des églises. Les plus sauvages peuplaient les peintures, les sculptures, les récits romanesques. Par de larges extraits de textes et des illustrations d’une beauté saisissante, l’auteur donne à voir ce dialogue constant.

La bascule décisive vers les logiques productives de notre monde contemporain eut lieu à la fin du XVIII^e siècle. Alors, les abattoirs

furent écartés des centres-villes – tout comme les cimetières –, en périphérie de nos regards, rendant invisibles à la fois la mort et les animaux, dans une objectivation utilitariste. Derrière la volonté de l’homme de se séparer de la nature, Dittmar identifie la négation de sa qualité d’être mortel. De ce point de départ s’ouvre un champ libre à tous les abus environnementaux.

L’histoire de cette rupture, accélérée par les dynamiques économiques des derniers siècles, éclaire les fondements de nos positionnements individuels et collectifs contemporains. D’une écriture vive, la grisante pensée critique de Dittmar offre une rare expérience intellectuelle d’immersion dans nos représentations, nos esthétiques, notre ethos même. ■

L’INVENTION DE L’ANIMAL. ESSAI D’ANTHROPOLOGIE MÉDIÉVALE, de Pierre-Olivier Dittmar, Gallimard, « Bibliothèque illustrée des histoires », 448 p., 32 €, numérique 23 €.



Politique du canular

Un livre peut en cacher un autre. *Ceci est un canular* en fournit la preuve. Cet ouvrage de Christophe Granger se présente d’abord comme une monographie méticuleuse d’un épisode parlementaire oublié. En mars 1929, la Chambre des députés reçoit un appel à l’aide d’un peuple lointain, les Poldèves, qui se disent persécutés. Plusieurs voix à gauche prennent leur défense, au nom des valeurs humanistes, jusqu’à ce que l’Action française relève qu’il s’agit d’un canular, fomenté par ce groupe d’extrême droite dans le but de dénoncer la prétendue « naïveté » de la gauche. L’histoire pourrait en rester là. Mais justement Christophe Granger, historien, décide de quitter l’histoire. « La vérité du canular n’est pas d’ordre historique », écrit-il. S’ouvre alors un essai de philosophie politique. La dernière partie de l’ouvrage, « Auriez-vous marché ? », se veut ainsi un plaidoyer pour la compassion dans le débat public. Elle interroge avec finesse les œuvres des philosophes Hannah Arendt (1906-1975) et Martha Nussbaum. L’analyse de la « politique du faux » que mène l’extrême droite ne brillerait pas par son originalité si elle n’était saisie sous le prisme fécond de la philosophie des jeux : « Au jeu d’échecs, changer les règles en introduisant un doute sur la nature des pièces, ce n’est pas seulement toucher aux règles, c’est abolir la possibilité du jeu. » Il revient alors aux politiques, selon le vœu de l’historien, de jouer au « jeu de la vérité ». ■ BALTHAZAR LAVARINI ► *Ceci est un canular. Les Poldèves, l’extrême droit et la politique du faux*, de Christophe Granger, La Découverte, 320 p., 22 €, numérique 15 €.



Crises culturelles

C’est en partant de son expérience de travailleur de la culture qu’Arnaud Idelon, auteur en 2025 de *Boum boum. Politiques du dancefloor* (Divergences), livre *Culture low cost*, chronique « située et militante » écrite « depuis la colère ». Car l’enseignant, critique d’art et programmeur d’événements artistiques ne peut que constater le terrible « affaissement » des politiques culturelles en France. De cette crise actuelle, il identifie d’abord un versant économique, qui a par exemple pris la forme de « coupes budgétaires abruptes sous Rachida Dati », ministre de la culture de 2024 à 2026, contraignant le monde culturel à se soumettre toujours plus aux impératifs de l’économie marchande, qui standardise les formats de la création et précarise le travail. Mais, selon Arnaud Idelon, cette crise est aussi politique – ce dont témoignent la « démultiplication des formes de censure morale » aussi bien que la montée des populismes ou le « rétrécissement des imaginaires ». De ces deux périls résulte à ses yeux, pour la plupart de celles et ceux qui ont fait de la culture leur métier, une véritable « crise de sens ». Pourtant, loin de se laisser aller au fatalisme, l’auteur finit par se faire surtout observateur des résistances, s’intéressant à ce qui, envers et contre tout, continue de « s’inventer dans les marges culturelles » et contribue, malgré des obstacles toujours plus nombreux, à construire de nouveaux possibles. ■ SOPHIE BENARD ► *Culture low cost. Dernière démarque*, d’Arnaud Idelon, Divergences, 150 p., 16 €.

Histoires des colonisations, histoire du pouvoir

Emmanuelle Saada signe un impressionnant tour d’horizon critique

ANDRÉ LOEZ

L’histoire des colonisations est devenue débordante. Au sens scientifique d’abord : elle connaît tant de renouvellements, sur tous les continents et pour des aspects si variés, qu’il devient difficile, même pour des savants, de suivre le rythme des parutions. Et au sens politique, évidemment, puisqu’elle ne cesse d’être invoquée avec plus ou moins de justesse à l’appui de positions controversées, d’injonctions mémorielles ou d’antagonismes internationaux, comme entre la France et l’Algérie. Résumer et clarifier ce champ historiographique constitue donc un considérable défi, que la chercheuse Emmanuelle Saada relève dans *Histoires et colonisations*, sans dissimuler la difficulté de l’entreprise.

Pour y faire face, l’ouvrage présente trois grandes qualités : d’abord, l’étendue de ses lectures, qui permet une maîtrise remarquable des débats animant la discipline. Ensuite, la clarté de son architecture intellectuelle : c’est, de part en part, une histoire du pouvoir qui est présentée. Pouvoir sur les territoires, bien entendu, mais aussi sur les individus à travers le droit et la violence, sur les mots et les cartes disant le fait colonial au profit des empires, et jusque sur les corps et les environnements. Un plan d’une grande netteté guide ainsi le lecteur, de verbe en verbe, de « découvrir » à « dominer », et de « gouverner » à « décoloniser » en passant par « exploiter », où se déploient toutes les discussions sur les rapports entre colonialisme et capitalisme.

C’est, enfin, la réflexivité critique qui fait la valeur du livre, avec un chapitre introductif prenant au sérieux la nécessité de travailler le concept même de « colonisation », et de l’interroger à ses limites. On lit ainsi de belles pages sur les cas

chinois, irlandais ou israéliens, et ce qui peut exister de colonial dans des situations habituellement disjointes d’une histoire classique des impérialismes. Attentive à l’immense variété des contextes, l’auteur dégage à la fois un « noyau dur » du fait colonial et un « air de famille » des situations qui s’en rapprochent ou en participent. Au même titre que « justice sociale » ou « démocratie », la notion de « colonisation », écrit-elle, fait partie de ces « concepts essentiellement contestés » (suivant une expression du philosophe écossais Walter Bryce Gallie, 1912-1998), dont aucune définition définitive ne saurait être donnée et qu’il convient par conséquent de réinterroger en permanence.

Prolonger la réflexion

Un tour d’horizon aussi vaste n’échappe pas entièrement aux problèmes inhérents à tout projet de ce type, ne pouvant entrer dans le détail d’innombrables questions : ainsi des enjeux raciaux, dont la complexité reste à l’étroit

dans les six pages qui leur sont directement consacrées. Le but du livre n’est pas l’exhaustivité. Il n’est pas non plus de fixer une interprétation avec autorité : pour l’essentiel des sujets, y compris les plus controversés, l’auteur restitue les arguments des différents auteurs, et tend à suspendre son propre jugement ou à le laisser en filigrane. Qu’il s’agisse de débats concrets, ou plus théoriques, comme la place à donner aux écrits d’Edward Said, Michel Foucault ou Frantz Fanon, le livre invite à prolonger la réflexion, plutôt qu’à la trancher impérieusement. Dans un ouvrage qui démontre de façon aussi nette l’emprise coercitive des pouvoirs coloniaux, faire ainsi confiance à la liberté des lecteurs ne peut que sonner juste. ■

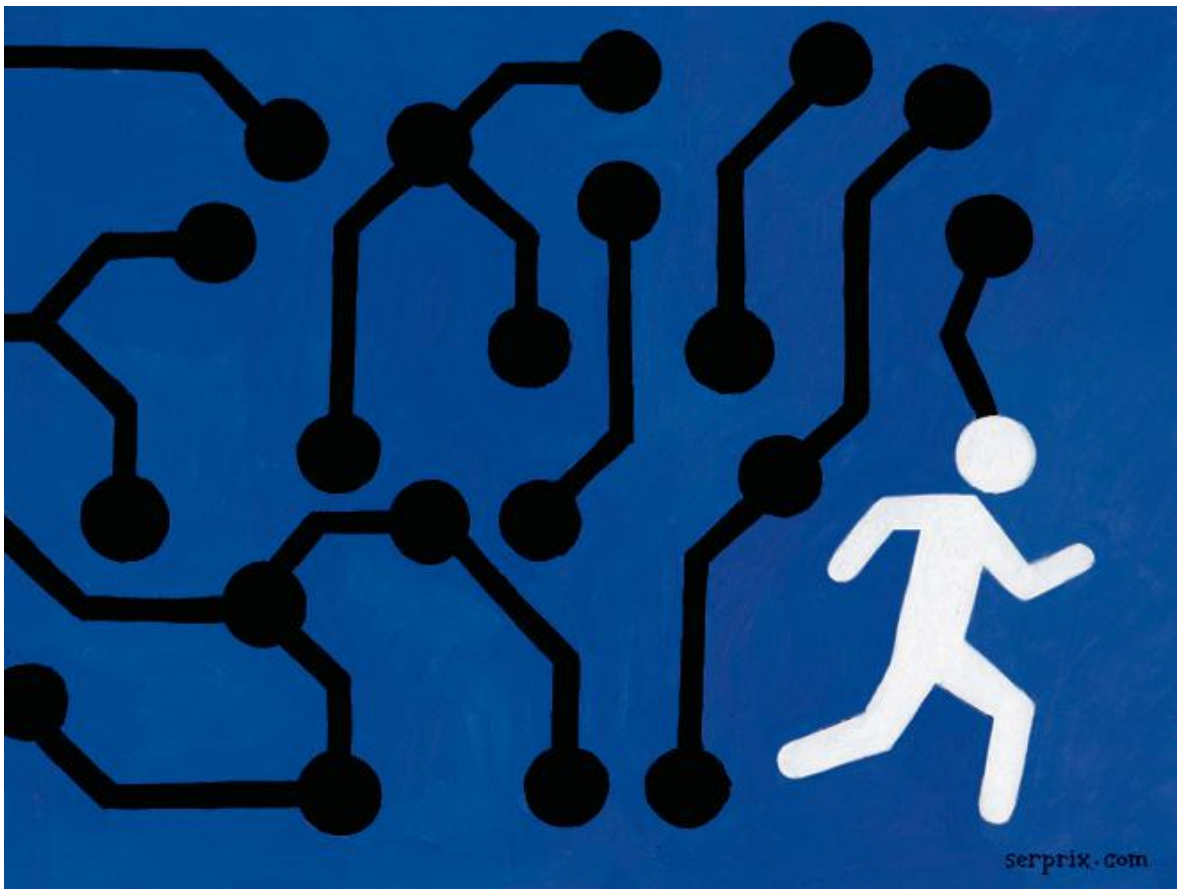
HISTOIRES ET COLONISATIONS. DES RÉCITS DE LA CONQUÊTE AUX HÉRITAGES POSTCOLONIAUX, d’Emmanuelle Saada, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 480 p., 25 €, numérique 18 €.



LE FEUILLETON

TIPHAINE SAMOYAULT

Des fétiches aux cyborgs



SYLVIE SERPRIX

EN 1975, À L'INITIATIVE DU CURATEUR HARALD SZEEMANN, l'organisateur de l'exposition Documenta 5, à Cassel, en 1972, restée fameuse sous le titre de « Mythologies individuelles », s'ouvre l'exposition « Les Machines célibataires », à la Kunsthalle de Berne, qui voyagera dans toute l'Europe l'année suivante. L'idée et le titre en sont repris à un ouvrage (1954 ; rééd. 1976) alors célèbre de Michel Carrouges (1910-1988) dans lequel il expose la façon dont les relations entre science, technologie et sexualité avaient été imaginées par les artistes sous la forme d'une posthumanité hybridée avec la machine, amplifiée, appareillée, autoreproductrice. Déployé tout au long du XX^e siècle, cet imaginaire du dépassement de la condition humaine par les progrès technoscientifiques est rendu en partie obsolète aujourd'hui par les mutations actuelles et les questions posées par l'intelligence artificielle (IA), on va voir pourquoi.

Mais avant, il faut préciser que ce qui intéresse l'historien de l'art Arnauld Pierre dans le livre de Michel Carrouges, c'est la dimension anthropologique que celui-ci donne à cet imaginaire élevé au rang de mythe. Il en fait les costumes et les masques des initiations modernes, des entités protectrices,

capables de dialogue avec l'autre qu'humain, permettant « *transferts de subjectivité et échanges d'identité* ». L'analyse par Carrouges de la machine célibataire exemplaire qu'est l'installation de Duchamp *La Mariée mise à nu par ses célibataires, même* (ou *Le Grand Verre*, 1915-1923) la rapproche du totem et de la croyance en une parenté mythique entre les humains et la plante, l'animal ou même l'artefact dont il se pense issu par filiation. A cela s'ajoute le fait que la

« Le fil conducteur du livre de l'historien de l'art Arnauld Pierre est celui de l'union, de l'alliance ou des noces du corps et de la machine »

parthénogenèse, l'autoreproduction, la rivalité avec Dieu ou les dieux donne naissance, dans de nombreuses cultures, à la production d'artefacts en apparence suffisants, créatures artificielles, machines nées sans père ni mère, robots capables de créer une humanité qui soit l'œuvre des humains eux-mêmes. Il existe deux versants de l'imaginaire

de la machine célibataire ; l'un spectaculaire, nourrissant quantité d'œuvres de science-fiction ou de sculptures incluant des parties mécaniques plus ou moins dysfonctionnelles ; l'autre autoritaire et beaucoup plus brutal, projetant le surhomme du fascisme ou le posthumain « *rendu complètement adaptable à la matrice capitaliste et industrielle qui l'aura fait naître* ». Dans son essai *Machines célibataires. La fabrique du posthumain*, Arnauld Pierre s'intéresse surtout à la dimension utopique et spectaculaire, au détriment parfois de la seconde, souvent tapie dans l'ombre de la première. Il suit ses développements dans le surréalisme, le futurisme (en occultant les convictions fascistes de son fondateur, l'écrivain Filippo Marinetti – 1876-1944) puis dans les néoavant-gardes des années 1960 jusqu'aux productions inspirées par le transhumanisme et la cybernétique.

Les œuvres analysées (toutes reproduites en couleurs) jalonnent le parcours fascinant d'une histoire de l'art à la fois ensorcelée et critique face à la mécanique. Le fil conducteur est celui de l'union, de l'alliance ou des noces du corps et de la machine : femmes ne faisant qu'un avec leurs appareils, fétichisme hypersexualisé avec l'automobile, imaginaire queer du motard, raptés par des robots, enfants mécaniques et autres automates. Avant les livres sur les médias qui l'ont rendu célèbre, Marshall McLuhan (1911-1980) avait exploré cette extension du domaine de la sexualité technologique dans *La Mariée mécanique. Folklore de l'homme industriel* (1951 ; Ere/Espace Gantner, 2012).

Le cyborg – et l'influence planétaire du *Manifeste cyborg*, de Donna Haraway (1985 ; Exils, 2007) dans les discours de l'art contemporain – apparaît comme le dernier avatar de ces nouveaux engendres, de ces prothèses de plus en plus autonomes abolissant les frontières entre organique et machinique, « *l'ultime rejeton des avant-gardes dans leurs plus audacieuses projections posthumanistes* ». Arnauld Pierre insiste néanmoins sur son ambivalence, entre libération des normes de genre (le cyborg technoféministe hérité d'Haraway) et représentations souvent assez conventionnelles, au cinéma notamment.

Les machines célibataires permettent-elles encore de modéliser les relations entre les corps et les technosciences à l'ère des intelligences artificielles génératives ou sont-elles un mythe arrivé à épuisement ? L'hybride et le posthumain continuent de hanter l'imaginaire et les arts, mais le défi représenté par les supercerveaux semble rejeter tous ces appareillages techniques et poupées mécaniques au magasin des antiquités. Les IA échappent en grande partie à la familiarisation de l'étrange ou de l'autre inquiétant à quoi se ramènent souvent les productions enthousiastes d'automates. Ils rendent actuelle et urgente la question que posait la curatrice italienne Cecilia Alemani lors de la Biennale de Venise 2022 : « *A quoi ressemblerait la vie sans nous ?* » Leurs promesses rencontrent moins de maîtrise, moins d'utopie. Elles imposent des formes d'ironie et de retrait. ■



LES YEUX DANS LES POCHE
FRANÇOIS ANGELIER

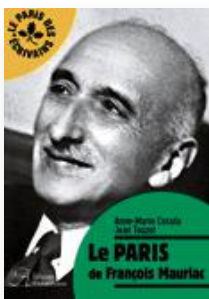
À QUI VEUT « SE FAIRE » PARIS, comme on le dit des déserts chics et des sommets fameux, il importe de bien choisir son style et son mode d'agir. On peut emboîter la plume d'Aragon et se faire le « *paysan* » de ce terroir magique (*Le Paysan de Paris*, 1926), on peut « *marcher* » la ville comme on chante un air, à la Léon-Paul Fargue (*Le Piéton de Paris*, 1939), se laisser porter par la ville, comme le fit Guillaume Apollinaire, par un flot où surnagent histoires intimes et anecdotes historiques (*Le Flâneur des deux rives*, 1918), rôder et scruter comme Louis-Sébastien Mercier et Restif de La Bretonne.

Le mieux est sans doute de croiser la dérade surréaliste et le pointage érudit, la semelle de crêpe et le nez au vent, Jacques Hillairet (à éditer en poche, d'ailleurs) et André Breton. Ce que fait Thomas Clerc, dans *Paris. Musée du XXI^e siècle*, en se plaçant sous l'invocation de Walter Benjamin, maître en ce type de croisement. Après le 10^e arrondissement, objet, en 2007, d'une explicitation poétique de haute intensité, c'est au 18^e d'être mis sous

le pied comme une bestiole sous la lentille. Ayant décidé de poser son sac rue Marc-Seguin, Thomas Clerc déambule carnet en main, l'œil aux aguets, avec une méticuleuse ardeur de fourmilier, ne laissant rien passer : dimension de la rue, décompte des commerces, évaluation du paysage et du bâti et, surtout, approche et contact avec les résidents, même si c'est parfois à un banc de servir de toit, au trottoir de faire fonction d'adresse.

Depuis le périple jusqu'à Montmartre, celui qui « *déteste les voyages, [mais] aime les explorateurs* », reste fidèle à son credo : « *Mon élément, c'est la rue* », « *je ne veux cependant pas regarder de haut ce monde, je veux être dans ce monde* ». Il enchaîne les rues comme des couplets poétiques, distribuant ces impressions en maintes sous-catégories visant à « *épuser* » l'endroit, cherchant fiévreusement les « IPPP » (« *immeubles les plus pourris de Paris* ») et distinguant les « BAC » (« *belles architectures contemporaines* ») des « BAC » (« *boîtes à chaussures* »). Entre fichier et herbier, ce Paris pas à pas tient le pari de se garder frais et dispo. A vous de jouer.

C'EST PEU DE DIRE que le Paris de Mauriac n'est pas celui de Thomas Clerc, mais pas pour les raisons mastoc qu'on imagine : populisme poétique contre grande bourgeoisie catholique. François Mauriac (1885-1970), de



fait, est bien moins un randonneur du regard qu'un méditant localisé, plus un homme de la pérégrination intérieure que de la déambulation poétique. Toute chose qu'analysent avec érudition Jean Touzot et Anne-Marie Cocula dans *Le Paris de François Mauriac*.

Paris est d'abord un hors-Bordeaux, ville natale et terroir familial, la chance d'un départ ou le risque d'une perte, les romans mauriaciens le disent assez. C'est ensuite un lieu d'institutions littéraires et journalistiques : Quai Conti, maison Grasset et rédactions du *Figaro* ou de *L'Express*. Pour le reste, Mauriac se partage entre son « *home* », cinquante-huit ans durant, de la rue de la Pompe, et les lieux conviviaux, bars ou concerts. Sur ce plan, toutes les surprises sont possibles.



EN OCTOBRE 1928, Anne-Marie Schwarzenbach (1908-1942) quitte Zurich (Suisse) pour la Sorbonne. De son séjour parisien témoignent ces brefs inédits d'errance dans les rues froides, les cours sombres, nuits ocelées de la lumière des bars et des rencontres féminines. Une immersion parisienne, sœur de celle d'une

Mireille Havet ou des surréalistes. ■

► **Paris. Musée du XXI^e siècle.** Le 18^e arrondissement, de Thomas Clerc, Minuit, « Double », 624 p., 12,50 €.
► **Le Paris de François Mauriac**, d'Anne-Marie Cocula et Jean Touzot, Alexandrines, « Le Paris des écrivains », 140 p., 11 €.
► **Paris**, d'Anne-Marie Schwarzenbach, traduit de l'allemand (Suisse) par Dominique-Laure Miermont-Grente et Nicole Le Bris, préface de Nicole Le Bris, Payot, « Poche littérature », inédit, 112 p., 8 €.

PHOTOS BÉNÉDICTE ROSCOT/SEUIL, ANNE CIVARD, BRUNO LEVY



FIGURES LIBRES

ROGER-POL DROIT

De la supériorité des femmes sur les hommes

INFINIES, LES SURPRISES DES ARCHIVES. Dans quantité de domaines, mais en particulier dans l'histoire des idées féministes. Malgré d'importantes avancées, beaucoup reste à découvrir des réflexions d'autrefois concernant l'égalité des sexes, le pouvoir des hommes et l'asservissement des femmes.

En 2022, Frédéric Marty a fait émerger de l'oubli l'œuvre majeure, jamais publiée, de Louise Dupin (1706-1799). Aujourd'hui, Sylvain Matton, directeur de recherche émérite au CNRS, publie un très étonnant texte anonyme de 1648. Il n'en existe qu'un seul exemplaire – 81 feuillets tracés à la plume –, intitulé *Quel des deux*

sexes est le plus excellent. La lecture de cette fabuleuse pépite frappe d'abord par son actualité.

La voix claire et forte d'une dénommée Mariane défend avec verve l'honneur intellectuel et moral des femmes. A l'entendre, elle et ses sœurs possèdent une raison absolument semblable à celle des hommes, mais elles sont dotées d'une sensibilité corporelle distincte. Cette singularité leur permet de ressentir le monde autrement, et d'agir de manière supérieure dans la pratique – pour peu que leurs paroles ne soient pas étouffées, ni leurs actions entravées. A la force

QUEL DES DEUX SEXES EST LE PLUS EXCELLENT (1648), Anonyme, édité par Sylvain Matton, préface d'Emmanuel Minel, SEHA/Arché, « Anecdota », 160 p., 16 €.

brutale qui assure la maîtrise masculine, cette Mariane inconnue, sans doute fictive, oppose hardiment une politique de la douceur, soutenue par la vertu de ne pas exercer la force. Elle va jusqu'à décrire une France féminine maltraitée par la violence des hommes, mais aspirant à la paix, œuvrant à la vertu, habitée par la pitié.

Quantité de thèmes encore très clivants sont abordés dans ce texte. Ils touchent notamment aux articulations de l'égalité et de la différence, aux relations des pensées et des corps, au statut des discours, à la fin de la servitude, à l'avenir de l'éducation... Rédigée une dizaine d'années après le *Discours de la méthode*, de Descartes (1637), vingt-cinq ans avant *De l'égalité des deux sexes*, de Poulain de la Barre (1673), cette œuvre occupe dans l'histoire des idées une place très singulière. Elle hérite notamment de *La Cité des dames*, de Christine de Pizan (1405), et anticipe sur le *Traité de l'éducation des filles*, de Fénelon (1687).

Qui est donc l'auteur ? De nouvelles recherches le découvriront peut-être. Pour l'heure, parmi les conjectures vraisemblables, sur-

Le pensif commissaire de Fred Vargas mène une nouvelle enquête, de Paris à Hollywood. « Une unique lueur », beau jeu de piste

Adamsberg entre Nerval et ancolies

POLAR

ABEL MESTRE

On avait laissé le nonchalant commissaire Jean-Baptiste Adamsberg un peu perdu – comme ses plus fidèles lecteurs – dans les brumes bretonnes (*Sur la dalle*, Flammarion, 2023). Bonne nouvelle! Adamsberg a retrouvé le chemin de la maison et est de retour à Paris, du moins pour la première partie d'*Une unique lueur*, livre qui renoue avec tous les « marqueurs » d'un bon Fred Vargas : une intrigue terriblement bien construite, aux multiples rebondissements et au final surprenant, avec, en toile de fond, la galerie de personnages secondaires récurrents, finalement aussi attachants que le héros.

Adamsberg et ses collègues du commissariat du 13^e arrondissement de la capitale enquêtent donc sur une jeune et belle femme retrouvée morte dans une rue du Quartier latin. Vêtue d'un tailleur pied-de-poule, la victime a reçu un coup de couteau en plein cœur. À côté, un bouquet d'ancolies, fleurs peu communes, qui symbolisent la folie ou la tristesse. À mesure qu'Adamsberg et ses collègues remontent la piste du tueur et que les morts s'accumulent, le mystère s'épaissit, les emmenant même jusqu'à Los Angeles sur les traces de l'âge d'or d'Hollywood.

Intuitions et empathie

Un meurtrier qui cite un poème du XIX^e siècle et les classiques du cinéma américain, un flic perdu dans ses pensées, un autre qui parle régulièrement en alexandrins, un autre encore qui est une véritable encyclopédie humaine... Depuis *L'Homme aux cercles bleus*, paru en 1991 et premier livre où Adamsberg apparaît, les lecteurs de Fred Vargas le savent : il ne faut pas chercher une once de réalisme ou de véracité dans les enquêtes de l'ancienne archéozoologue. C'est d'ailleurs ce qui fait tout le charme de cette série de livres à succès : un oni-



Dans Paris désert. FRÉDÉRIC SOLTAN/CORBIS VIA GETTY IMAGES

risme, une lenteur et une mélancolie qui suivent le rythme des pensées d'un héros qui a fait de ses intuitions et de son empathie ses principaux outils d'investigation. Adamsberg n'a pas d'épiphanie lui révélant soudainement la solution de l'enquête. Il avance par association d'idées, par attention aux petits détails qui semblent insignifiants, mais qui agissent comme des détonateurs silencieux, mettant son cerveau en branle.

Une manière de fonctionner déconcertante, ainsi résumée à la fin du livre : « *Proprement dérouté*, [Adamsberg] ne parvenait plus à apaiser le fourmillement qui s'était emparé de ses pensées débridées et vaines, pensées qui ne méritaient pas ce nom – il en était très conscient – et là était bien le problème. »

Une chose est sûre : cette longue enquête (la plus longue de la série) ne laisse pas indifférent. L'autrice de 69 ans a su créer un univers unique, loin des codes – et aussi des clichés – du roman policier français. Il n'y a aucune considération politique et pas plus de critique sociale, comme dans le néopolar français. Ce n'est pas un page-turner au rythme effréné de Franck Thilliez, ce n'est pas non plus une plongée dans le réel comme chez Olivier Norek, ni une exploration du passé hexagonal, à l'image des livres de Frédéric Paulin ou de Benjamin Dierstein. *Une unique lueur* est tout simplement un Adamsberg, genre de polar à part, où les mots et l'érudition comptent autant que l'intrigue. Et où *El Desdichado*, célèbre poème de Gérard de Nerval (1854), sert de fil conducteur à la quête du plus énigmatique flic romanesque. ■

UNE UNIQUE
LUEUR,
de Fred Vargas,
Flammarion,
528 p., 23 €,
numérique 16 €.

ANTICIPATION



Dernière cuvée avant incendie

DANS CE ROUSSILLON gorgé de soleil et exposé aux sécheresses que le climat déréglé par les humains inflige bien

trop souvent désormais, Jo, vigneronne, s'accroche à ses arpens et s'obstine à produire son vin au goût de nature enfuie. Amis et collègues sont partis vers des cieux plus cléments, Bretagne ou Irlande, ne laissant à ses côtés que ses complices intimes de toujours, Ferhat et Wanda, tous trois résistants isolés face aux coups du sort qui n'en sont plus guère et aux ultimes appétits déchaînés de l'agro-industrie, technologique et financière – dont les « solutions » à court terme, pourtant peu séduisantes, s'imposent en force. Alors que les grands incendies sont désormais inscrits dans le paysage s'élabore entre les trois amis une dernière cuvée aux arômes de sacrifice expiatoire et de rituel conjuratoire, mélange de joie sauvage et de douleur sincère.

Florence Jou vient de la poésie (sa brève épopée de kung-fu climatique en vers libres, *Xixi*, aux éditions MF, nous avait enchantés en 2025). Dans ce premier roman, elle a su inventer la langue juste nécessaire, et subtilement somptueuse, pour donner à goûter le vin, la terre, le dérèglement et la lutte, jusqu'au bout, tandis que sourdent discrètement la guitare de Serge Teyssot-Gay et l'oud de Khaled Aljaramani. La musique de leur groupe, Interzone, habite le roman (et en accompagne les performances à la scène), pour scander à merveille ce *Vermeille*, rappelant discrètement que le vignoble en général et celui des rivages méditerranéens en particulier porte aussi une belle histoire de métissage au long cours, à laquelle vignerons et ouvriers agricoles auront souvent apporté leur grain de rêve particulier.

L'âme du vin est sans doute trop rare dans le roman contemporain. Florence Jou, avec cette anticipation viticole de haute volée, lui offre un écrivain âpre, combatif et d'une grande beauté. ■ HUGUES ROBERT

► *Vermeille*, de Florence Jou, L'Attente, 144 p., 14,50 €.

BANDE DESSINÉE

L'initiation roumaine

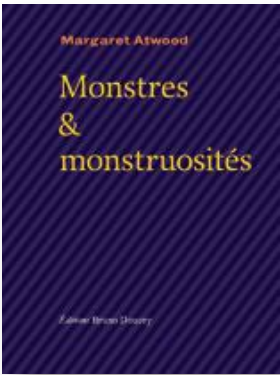
DEPUIS *LAUBERGE ESPAGNOLE*, de Cédric Klapisch (2002), on sait combien le programme Erasmus peut offrir de matière narrative pittoresque, entre émancipation estudiantine et découverte de terres étrangères. Pour son premier album, Zoé Barthélémy a décidé de raconter son expérience personnelle qui, en pleine crise due au Covid-19, l'a conduite en Roumanie pour y suivre des enseignements en cinéma d'animation. Si son récit n'échappe pas aux passages obligés des récits initiatiques – l'exotisme caché d'un pays ayant mauvaise réputation, la visite de ses sites incontournables (le palais présidentiel de Ceausescu), la découverte de sa gastronomie (une polenta compacte et jaune fluo donnant son titre à l'album), les joies et les peines du passage à l'âge adulte...

– on se laisse surprendre par la fraîcheur d'un ton sautillant, sans candeur ni sarcasme, qu'épouse à merveille une facture résolument underground. ■ FRÉDÉRIC POTET
► *Mamaliga*, de Zoé Barthélémy, L'Association, 160 p., 19 €.



L'ASSOCIATION

POÉSIE



Atwood et les barbares

CE SONT DES POÈMES FANTÔMES : des textes qui voudraient exister mais n'y parviennent jamais tout à fait, tant les mots demeurent en deçà de leur sujet – de ce que représentent

l'atrocité et la noirceur quand elles émanent du genre humain. Tortures, guerres, esclavage, prédation sexuelle... « *En lisant les journaux*, écrit Margaret Atwood, *tu as tout vu : le dispositif pour arracher les ongles, les moteurs, les accessoires, tout ce que l'on peut faire avec une simple épingle – sans parler des femmes et des enfants.* » Pour mieux les dénoncer, l'autrice de *La Servante écarlate* (éd. Robert Laffont, 1987) montre la créativité dans la cruauté et le raffinement dans la barbarie, comme si l'homme était né avec « *un poignet prolongé d'un scalpel* ».

Les éditions Bruno Doucey, qui depuis quinze ans publient la poésie d'Atwood, réunissent dans cette édition bilingue des textes tirés de recueils anciens (1969 et 1981) mais dont les échos résonnent aujourd'hui d'une inquiétante actualité. Ces poèmes ne projettent aucune lumière réconfortante. Ils nous renvoient à la lueur blafarde des faits. La seule qui permette réellement de voir. ■

FLORENCE NOIVILLE

► *Monstres & Monstruosités*, de Margaret Atwood, traduit de l'anglais (Canada) par Christine Evain et Bruno Doucey, édition bilingue, éd. Bruno Doucey, 96 p., 15 €.

JEUNESSE

Clyde et Buck, l'été

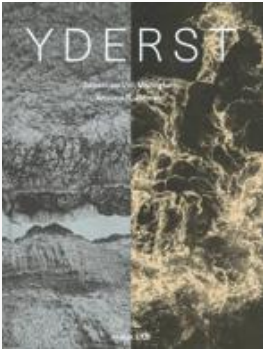


SUR LE SABLE OU AILLEURS (le ton sur ton n'est pas obligatoire), on pourra accorder entre les générations les lectures à cadre balnéaire signées Arnaud Cathrine. Aux adultes, *Roman de plages*, livre inquiet et solaire, récemment republié en poche (Folio, 272 pages, 9,20 euros). Aux adolescents, l'iodé, tourmenté et souvent drôle *Beach Boys*. On y suit deux amis de toujours, Titouan et Sacha, si accablés par la normalité de leurs prénoms qu'ils se sont rebaptisés « Clyde » et « Buck ». Comme tous les étés, ces fils uniques et leurs parents ont pris leurs quartiers dans un camping des

Landes. Comme tous les étés, ils comptent consacrer leurs journées au surf. Mais ces vacances-là, sur fond de Jeux olympiques, ne vont pas reconduire tous leurs rituels estivaux des deux garçons âgés de 17 ans. Le lecteur apprend d'emblée qu'une forme de violence, d'arrachement, aura lieu : *Beach Boys* s'ouvre sur une scène brutale et mystérieuse, avant que le roman ne remonte le temps, douze jours plus tôt. La narration fait alterner les récits à la première personne de Clyde et de Buck, entre lesquels s'interposent des posts Instagram, des échanges de textos, des notes... Ce mélange des registres alimente la vitalité de ce roman avec lequel Arnaud Cathrine poursuit, à destination des jeunes lecteurs, la réflexion qui court à travers toute son œuvre sur la vulnérabilité, l'amour, la virilité. Sur ce qui sauve et ce qui broie. ■ RAPHAËLE LEYRIS

► *Beach Boys*, d'Arnaud Cathrine, Flammarion, 240 p., 16,50 € numérique 12 € (dès 13 ans).

PHOTOGRAPHIE



Entre terre et mer

LE MOT NORVÉGIEN « YDERST » peut se traduire par « aux confins », ou bien « tout au bord ». Dans ce livre, le mot rassemble une diversité de lieux de vie

côtiers, des villages nichés au creux des fjords norvégiens ou du littoral dentelés du Finistère. À parts égales entre texte et image, le photographe Sébastien Van Malleghe et la journaliste Kristina R. Johnsen documentent la beauté brute de ces environnements sauvages et la manière de les habiter harmonieusement. Avec ses clichés au noir et blanc très contrasté, Sébastien Van Malleghe souligne la texture hachée des rivages bretons et la violence des vagues. Certaines photographies aériennes sont plus douces et, lorsque l'eau est limpide, elles révèlent les courants qui entraînent avec eux l'empreinte diffuse d'un sable noir. La mer est représentée comme un ensemble organique. Au nord du cercle polaire arctique, des tempêtes de neige fouettent les chalutiers et recouvrent l'environnement minéral des fjords. Dans les villages de pêcheurs, la mer est promesse d'abondance. Avant de devenir marins, les enfants sont parfois mis à contribution. Sébastien Van Malleghe nous les donne à voir, couteau à la main, tout beaux tout fiers, s'affairant à retirer la langue pâteuse des cabillauds. Reproduisant les gestes de leurs ancêtres, ils attendrissent et déçoignent. ■ LOURI CHRÉTIENNE DE PENAROS

► *Yderst*, de Sébastien Van Malleghe et Kristina R. Johnsen, Atelier EXB, 288 p., 49 €.

Thomas Fersen

La lucidité aigüe du rêveur

L’auteur-compositeur signe un deuxième livre, « Comme on quitte un imperméable ». Il y raconte la naissance de son âme d’artiste, son double, le personnage de chanson qu’il s’est créé dès ses débuts. Conversation au Café sans nom

JULIETTE EINHORN

Thomas Fersen est le nom qu’il s’est choisi – Thomas signifie « jumeau » en araméen. En hommage, aussi, au footballeur Tomas Boy et à Axel de Fersen, un amant de Marie-Antoinette. « Quand on choisit le cabaret, il faut se raccourcir le blase, lui infliger le couperet », écrit-il. Mais avec qui, au juste, a-t-on rendez-vous ? Le chanteur-écrivain, ou le personnage de chanson qu’il s’est créé depuis *Le Bal des oiseaux* (1993), son premier disque ? Comme un fait exprès, on le retrouve au Café sans nom, à Paris... Dans *Mon frère c’est Dieu sur Terre*, spectacle tiré de son premier livre, *Dieu sur Terre* (L’Iconoclaste, 2023), il présentait ce double, exagération drolatique de lui-même, en « indécrottable adolescent nonchalant et paresseux qui déambule dans [s]es histoires depuis trente ans ». Il y revient, autrement, dans son nouveau livre, *Comme on quitte un imperméable*.

C’est avec ces figures iconoclastes que l’on devise autour d’un sirop d’orgeat : l’homme mutin, chapeauté, qui sourit en racontant ses jeux à saute-mouton entre l’habit de ménestrel et celui de poète-romancier, est eux tous à la fois. Le premier rêve qui l’a chatouillé, raconte-t-il au « Monde des livres », c’est l’écriture. La découverte des *Thibault*, de Roger Martin du Gard (Gallimard, 1922-1940), à 10 ans, lui donne l’idée d’écrire un roman sur sa propre famille. « Un pastiche si mauvais », à ses dires, que ce « traumatisme » le pousse à ranger sa plume au placard – celle du romancier, en tout cas – pendant plus de trois décennies... « Au lieu de passer par le portail, je suis passé par la porte des cabinets, rit-il, et j’ai écrit des chansons. »

Mais la puberté siphonne son amour de la lecture, d’autant que sa mère lui offre, quand il est au lycée, une guitare électrique. Avec ses groupes, il se met à chanter une drôle de langue entre le « yaourt » (pseudo-anglais, dénué de sens) et l’anglais. « Mais les maisons de disques refusaient tout. » A 24 ans, pour un voyage en Norvège, il se dit qu’il aura « besoin d’un compagnon » et emporte un roman que son père voulait lui faire lire de longue date : *La Montagne magique*, de Thomas Mann (1924 ; Fayard, 2016).

Parcours

- 1963 Thomas Fersen naît à Paris.
- 1993 Il sort son premier disque, *Le Bal des oiseaux*.
- 1995 *Les Ronds de carotte*.
- 1997 *Le Jour du poisson*.
- 2005 *Le Pavillon des fous*.
- 2017 *Un coup de queue de vache*.
- 2019 *C’est tout ce qu’il me reste*.
- 2023 Il publie son premier livre, *Dieu sur Terre* (L’Iconoclaste), adapté en spectacle : *Mon frère c’est Dieu sur Terre*.
- 2025 *Le Choix de la reine*.

Le voile retombe dans le chaudron des mots : au retour, il se met à écrire des chansons en français. Mais son premier 45-tours, à 30 ans, fait un flop, et de nouveau il désespère, menaçant de tout arrêter : l’impression de ne pas être au bon endroit le poursuit. Sa place, il la trouvera dans un piano-bar. En jouant, avec sa compagne de l’époque, pour que les gens dansent, il se sent enfin utile : « C’est le mot-clé : j’étais l’aiguille du pick-up ! »

Dézinguer le précieux

Thomas Fersen comprend qu’est né, avec l’industrie de l’image, un « phénomène diabolique : l’illusion qu’il faut être regardé pour être entendu », dit-il. Lui souhaite creuser un autre sillon. Dans *Dieu sur Terre*, il écrira plus tard qu’il a voulu « débonder les vers », dézinguer le précieux. Et, cette fois, ça marche ! Dans le cadre étroit du vers chanté, il fait passer une vie coquine, grouillante et bigarrée qui fait la part belle au désordre, aux petites gens – une galerie échevelée de portraits : assassin, sœur imaginaire qui se prend pour la reine d’Angleterre... « J’aime peindre les personnages et raconter leur histoire, moins les sentiments. »

Comptines douces-amères, saynètes

qui composent un vaste pavillon des fous, entre le conte et la fable. Il dit priser « les lieux décatés, les intérieurs, les tissus, les matières, les accessoires, la gastronomie ». Chaque chanson est une page qui compose, de disque en disque, le chapitre d’un grand roman musical : une comédie humaine rocambolesque, loufoque et écorchée – rencontres impronptues, grivoises, amours cabossées. Un bestiaire excentrique, aussi : une chauve-souris qui aime un parapluie, King Kong qui devient dépressif... « L’imagerie des animaux, raconte-t-il, exprime un tas de choses, et Jean-Baptiste Mondino a eu l’idée de l’utiliser sur les pochettes de mes albums. Il m’a pris en photo avec un cochon, un lapin, etc. »

Son personnage de fiction grandit en poursuivant ses frasques. « Il est mélancolique, mais il reste optimiste, il y a un mélange des tons, une espèce de rêve qui flotte, même quand je parle d’une situation triste. Mon personnage est citoyen, il est fasciné par les animaux, mais il en a peur, comme de la nature. »

Pendant la pandémie de Covid-19 lui vient l’envie de collecter les textes qu’il dit en concert entre les morceaux – les « chansons pas chantées » –, mais cette astuce ne fonctionne pas. Il fait alors resurgir de sa boîte ce double inséparable dont il s’amuse depuis toujours à écrire la biographie en chanson. Puisqu’il cherche son style depuis trente ans, il décide de partir de lui-même, et d’écrire, en guise de livre, « un objet littéraire insolite. Une grande chanson d’une centaine de pages autour de ce personnage qui est moi et pas moi. C’est ce que j’ai fait pendant toute ma vie : remplir la vie de ce jumeau avec ce que je vivais. Il me pille ».

Dans une liberté absolue

Dieu sur Terre narre l’enfance et l’adolescence de ce pseudonyme au long cours dans le Belleville des années 1960 et 1970, jusqu’à son service militaire, et *Comme on quitte un imperméable*, adapté lui aussi en spectacle, est une aventure intérieure : un voyage en Amérique latine qui donne naissance à son double. Puisqu’il ne trouve sa place ni chez lui, ni dans la société, ni dans son groupe de rock, il sera lui-même en étant un autre. Les traditions, les dangers, les croyances de ces régions lointaines éveillent le jeune homme à sa propre



Thomas Fersen, à Paris, en 2023. JOËL SAGET/AFP

Comment advint Thomas Fersen

PARCE QU’IL SE SENT « DÉCOUSU » – jeune, il vivait sous le patronage d’un noyau de mirabelle, d’un bouton d’imperméable ou d’un gland –, son père envoie celui qui deviendra Thomas Fersen à l’autre bout du monde. *Comme on quitte un imperméable* conte quarante jours au Mexique : la mue d’un chevalier moderne déjanté qui change de peau. Son « âme trouble et insoumise quitte son pantalon pour errer en sous-vêtements parmi une troupe de spectres ». Se rencontrer soi-même, pour le héros, c’est se frotter aux autres : des femmes (trois en une) ; des animaux, drôles de frères – une dinde qui enfle pour séduire, un iguane empathique qui héberge en lui un homme, des abeilles déchainées engouffrées dans ses cheveux, jusqu’à ce qu’une nonne le sorte de ce mauvais pas... Les rimes internes, la scansion

musicale font bondir l’octosyllabe, le plus ancien et le plus souple des vers français – le plus long vers sans césure. On caracole dans les lais de Marie de France, les récits de chevalerie de Chrétien de Troyes, le spleen et l’idéal d’un Baudelaire folâtre, revisité par la verve libertaire de Brassens et les ritournelles de Brel. Dans cette épopée ironique à l’insolence vibrante, les clés d’interprétation plurielles font jaillir la part hirsute et sauvage du jeune homme : son âme d’artiste. Thomas Fersen le barde fait passer, dans le corset du vers, une amplitude narrative et existentielle irrésistible, et donne un coup de badine impérial au roman, dont il fait une chanson folle. On le suivrait, sur son mulet cyclothymique, jusqu’au bout du monde. ■ JU. E.

COMME ON QUITTE UN IMPERMÉABLE, de Thomas Fersen, Seuil, 144 p., 17 €, numérique 12 €.

irréductibilité : ce monde foisonnant, à la fois contraire et hospitalier, lui aussi en porte un en lui, le sien.

Sa langue est le vers, l’oralité, dans une liberté absolue. Mais son ami Daniel Pennac lui dit que cette licence poétique – les élisions, les vers de 9, de 11 pieds –, à l’écrit, est rédhibitoire. Il contournera le problème en écrivant ses vers... en prose, sous forme d’octosyllabes, tels des mantras remis en liberté. *Comme on quitte un imperméable* est un récit de chevalerie désopilant, une quête du graal burlesque : « Ici je peux me mettre à table, ce livre noir est un asile pour mes pensées inavouables, les plus enfouies, les plus fossiles », écrit Thomas Fersen. Un rituel initiatique avec ses épreuves symboliques, où le jeune homme se frotte au monde, meurt presque pour renaître. Se défait de ses oripeaux en traversant lieux sacrés et situations ubuesques : il abandonne sa casquette fétiche, échouée dans une piscine peuplée d’un crocodile impronptu, se fait blanchir l’âme par un sorcier qui frotte son corps avec des œufs...

Le héros traverse Mexique et Guate-

mala sur des véhicules extravagants : bus à poulets qui l’emmène au Honduras, combi Volkswagen, « fourgonnette à l’amusant museau » où il tombe malade, mulet récalcitrant qui a des gaz, bande et lui crotte dessus... « Il y a un peu de Don Quichotte chez lui, explique-t-il. Il rêve son existence, médite à l’interprétation des choses en même temps qu’il les vit, mais est doté aussi d’une lucidité aigüe, comme tout rêveur. Le contemplatif a une lucidité à lui qui peut apporter des choses à la communauté. »

« Je réinterprète mes souvenirs à ma façon, j’ai triché, augmenté », raconte-t-il. Entre poésie sonore, chanson romancée, ces maximes païennes de fabuliste forment un journal de bord truculent, écrit a posteriori pour raconter de mémoire, « en brodant », comment il est devenu Thomas Fersen. Une rengaine enivrante, toute de luxuriance argotique, préambule et postface à ses chansons enchanteresses, qui nous murmure à l’oreille la quête qui les a rendues possibles. Comme si Prévert réécrivait les *Métamorphoses*, d’Ovide, en octosyllabes s’il vous plaît ! ■

EXTRAIT

« D’épaisses toiles d’araignée couraient des murs au bois des lits. Je sentis un mal me gagner, une vague mélancolie se propagea dans tout mon être, du haut du crâne jusqu’aux doigts de pieds. C’est une humeur qui me pénètre comme si j’étais de papier et je lui cède volontiers, car c’est ma pente naturelle de m’y consacrer en entier. Je me laisse envahir par elle devant un ballon laissé là, un brin de trèfle entre les dalles. Une roue de vélo à plat me transforme en sentimental. Mon âme est toute ramollie dans un moulin ou un donjon, les lieux dévorés par l’oubli, colonisés par les pigeons, l’homme y brillant par son absence : site orphelin, manufacture, ferme, caserne en déchéance, un arbre éventrant la toiture, toutes ces constructions qui capitulent, où le vivant reprend ses droits, entoure de ses tentacules, étrangle les murs et les broie. »

COMME ON QUITTE UN IMPERMÉABLE, PAGES 78-79